

# RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2016

Office national des anciens  
combattants et victimes  
de guerre



mémoire et solidarité

En 2016, notre pays a de nouveau été durement frappé par des actes de terrorisme confirmant les menaces qui pèsent sur nous. Ces événements tragiques ont provoqué en réaction un élan de solidarité et une prise de conscience de la nécessité de défendre et transmettre nos valeurs républicaines. Les cérémonies commémoratives ont permis d'illustrer cette évolution.

Mémoire et solidarité, telle est la devise de l'ONACVG qui accueille, accompagne au quotidien et dans la durée les combattants de toutes les générations du feu, les blessés, les pupilles de la Nation, depuis la Grande Guerre jusqu'aux conflits et actes de terrorisme les plus récents, et leurs victimes. Ce rapport témoigne de nouveau de l'intense activité à laquelle nous devons faire face.

2016 a été une année exceptionnelle pour notre établissement qui a fêté son centenaire et renouvelé son conseil d'administration. C'est aussi une année qui marque un jalon très important dans son processus de transformation, inscrit dans son contrat d'objectifs et de performance. Le transfert effectif de 9 écoles de reconversion professionnelle, de son centre de pré orientation et de 6 de ses 8 établissements d'hébergement pour personnes âgées

dépendantes permet à l'Office de se recentrer sur son cœur de métier : reconnaître, réparer, accompagner, soutenir, écouter et transmettre. Cent ans après sa création, l'ONACVG a opéré un retour à sa vocation première tout en prenant en compte ses nouvelles missions.

Cette année aura donc marqué le passage à une ère nouvelle pour l'ONACVG qui, partout sur le territoire, contribue à renforcer les liens entre le monde combattant, la communauté de défense et la société civile.

Un long chemin reste à parcourir et l'effort de modernisation doit être maintenu, mais fort du soutien d'un conseil d'administration assidu et engagé ainsi que du professionnalisme de ses agents dont l'attachement au service de nos ressortissants est chaque jour démontré, l'ONACVG continuera à relever les nombreux défis à venir.

**Rose-Marie ANTOINE**

Directrice générale de l'ONACVG

Présidente de l'œuvre Nationale du Bleuet de France

04

## NOTRE GOUVERNANCE

- 1/ Une gouvernance singulière fondée sur le paritarisme. .... 04

## MISSION SOLIDARITÉ

- 1/ Un effort ciblé en faveur des plus démunis. . 31
- 2/ Le suivi des blessés dans la durée. .... 33
- 3/ L'accompagnement social des victimes d'actes de terrorisme. .... 37
- 4/ L'accompagnement en faveur des pupilles de la Nation. .... 39
- 5/ Un engagement en faveur des ressortissants âgés dépendants. .... 40
- 6/ Des aides pour les ressortissants à l'étranger. .... 41
- 7/ Soutenir et se souvenir. .... 42

## FAITS MARQUANTS

- 1/ Centenaire de l'ONACVG. .... 14
- 2/ Le transfert des établissements médico-sociaux. .... 16
- 3/ La consolidation des actions au profit de la 4<sup>e</sup> génération du feu. .... 18
- 4/ La refonte du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. .... 21

## OPÉRATEUR MÉMORIEL DE L'ÉTAT

- 1/ Transmettre. .... 46
- 2/ Entretenir et valoriser. .... 54
- 3/ Rayonner au Maghreb. .... 60
- 4/ Agir en Outre-mer. .... 62

## MISSION RECONNAISSANCE ET RÉPARATION

- 1/ Carte du combattant. .... 22
- 2/ Mention « Mort pour la France ». .... 24
- 3/ Mention « Mort pour le service de la Nation ». .... 24
- 4/ Mention « Mort en déportation ». .... 25
- 5/ Orphelins et victimes de la barbarie nazie. .... 26
- 6/ Harkis, rapatriés et anciens supplétifs. .... 27

## RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

- 1/ Donner un nouvel avenir aux écoles de reconversion professionnelle. .... 64
- 2/ Préparer le transfert de nos établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. .... 68

## RESSOURCES

- 1/ Une gestion des ressources en forte mutation. .... 70
- 2/ Une augmentation des dépenses justifiée par la volonté de transférer les établissements médico-sociaux dans de bonnes conditions. .... 72
- 3/ Une hausse des dépenses en faveur du monde combattant. .... 72
- 4/ Des dépenses de personnels et de soutien stabilisées. .... 73
- 5/ L'accueil des ressortissants dans les services de proximité. .... 74
- 6/ Ressources humaines et dialogue social. .... 76
- 7/ Une politique achat performante. .... 78

30

46

64

14

22

79

ANNEXES

70



# NOTRE GOUVERNANCE



## L'ONACVG S'ENGAGE DANS LE TÉLÉRECOURS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ONACVG a dématérialisé l'ensemble de son contentieux administratif grâce à son intégration dans l'application « Télérecours » gérée par le Conseil d'État. Télérecours est une application informatique qui permet de gérer la communication dématérialisée des requêtes, des mémoires et des actes de procédure entre les juridictions administratives et les parties telles que l'Office. Le dispositif est accessible à tous les avocats et à toutes les administrations pour l'ensemble des contentieux, quels que soient leur objet et le type de la procédure. L'application permet d'être alerté de tout recours contentieux par le tribunal qui aura réceptionné la requête et oblige l'Office à répondre de manière dématérialisée. Une formation à l'outil a été assurée aux sites utilisateurs de l'ONACVG (Paris, Caen, Agen) par le conseiller juridique de l'Office et les tribunaux administratifs rattachés à ces trois villes.

## 1 Une gouvernance singulière fondée sur le paritarisme

**Créé en 1916, l'ONACVG apporte depuis un siècle** son soutien moral et matériel à près de 2,7 millions de bénéficiaires. Il veille à préserver son lien unique et privilégié avec le monde combattant et, plus récemment, avec celui des victimes d'actes de terrorisme. Ce lien se concrétise notamment à travers un mode de gouvernance singulier.

Établissement public administratif, sous tutelle du ministère de la Défense, l'Office est géré conjointement par l'État et les grandes associations du monde combattant et des victimes de guerre et d'actes de terrorisme. Cette cogestion permet aux ressortissants de l'ONACVG de participer aux grandes décisions concernant leur avenir à travers différentes structures paritaires : le conseil d'administration, les conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées.

La gouvernance repose aussi sur le dialogue entretenu avec les autorités de tutelle dans le cadre du pilotage stratégique exercé par celles-ci, notamment à travers le suivi de la mise en œuvre des orientations fixées dans le contrat d'objectifs et de performance 2014-2018.

Un lien privilégié avec le monde combattant.



## Le conseil d'administration

**Composé de 40 membres** nommés pour 4 ans, il est présidé par le ministre chargé des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre. Il est chargé de définir la politique générale de l'Office et se prononce particulièrement sur le budget, le compte financier et les projets de contrats pluriannuels avec l'État.

Outre la représentation traditionnelle des anciens combattants et victimes de guerre des différents conflits, le conseil est ouvert aux fondations et associations nationales œuvrant pour les missions mémorielles et la citoyenneté réunies au sein du 3<sup>e</sup> collège. Il comprend également deux représentants du personnel, avec voix délibérative, et cinq membres experts, nommés par le ministre et siégeant avec voix consultative.

Le conseil d'administration a été renouvelé pour un mandat de 4 ans par arrêté du 13 janvier 2016. Les travaux préparatoires du conseil d'administration sont élaborés au sein de trois commissions.

**La commission permanente** donne son avis sur les projets de textes réglementaires modifiant l'organisation et le fonctionnement de l'Office, délibère sur l'acceptation des dons et legs, propose le règlement intérieur du conseil et examine toutes les questions à l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration.

**La commission des affaires générales et financières** étudie les questions concernant le fonctionnement, le budget et les comptes de l'ONACVG et examine les points inscrits à l'ordre du jour du conseil correspondant à son domaine de compétence.

**La commission mémoire et solidarité** examine toutes les questions intéressant la solidarité, la réinsertion professionnelle, l'hébergement des ressortissants âgés, la participation au droit à réparation et les actions de mémoire à l'ordre du jour du conseil correspondant à son domaine de compétence.

40

membres composent le conseil d'administration



## Le collège du Bleuet de France

Présidé par la directrice générale de l'ONACVG, le collège du Bleuet de France est composé de 5 membres issus de la commission mémoire et solidarité dont son président et son rapporteur et de 5 membres issus de la commission des affaires générales et financières dont son président et son rapporteur, et d'un représentant des ministères suivants : Défense, Éducation nationale, Intérieur et Budget. Il comprend aussi deux personnalités expertes, désignées par le ministre chargé des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre. En amont du conseil d'administration, il donne les grandes orientations de la politique de promotion et de valorisation des actions sociales et mémorielles du Bleuet de France.

## Les conseils départementaux

Présidé par le préfet ou son représentant, chaque conseil départemental est constitué de 31 à 39 membres répartis en trois collèges sur le modèle du conseil d'administration de l'ONACVG. Au sein de chaque conseil, plusieurs commissions peuvent être constituées pour se prononcer sur :

- les demandes d'aides relevant de la solidarité ;
- les projets relatifs à la politique de mémoire ;
- les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau.

Par ailleurs, le conseil départemental peut émettre un avis sur les demandes de cartes soumises à la commission nationale de la carte.

Cérémonie du 18 juin 2016  
au Mont Valérien en présence  
du Président de la République,  
François Hollande.



## LE COP 2014-2018

Guichet de proximité unique du monde combattant depuis 2011, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) s'est constamment adapté aux évolutions du monde combattant et à la modification de ses besoins et de ses attentes. Le contrat d'objectifs et de performance 2014-2018 décline en quatre axes la transformation de l'établissement public.

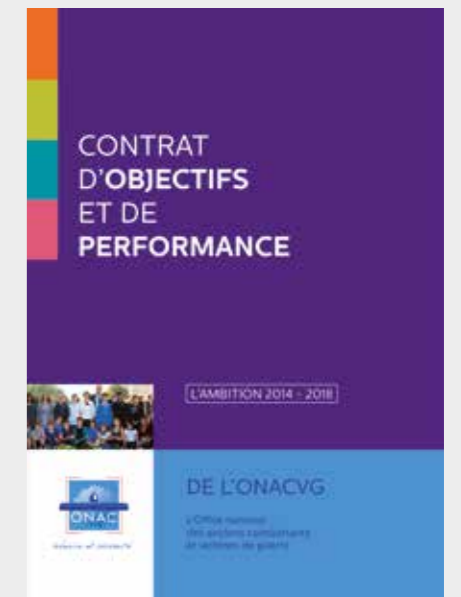
Le premier axe fixe les objectifs que l'Office devra poursuivre et les actions à mettre en œuvre pour recentrer son action sur ses publics et ses missions fondamentales. Au bilan 2016, l'ensemble des actions définies ont d'ores et déjà été menées à leur terme. Ainsi, sur les 8 Ephad, seuls ceux de Beaucueil et Barbazan n'ont pas encore été transférés. La recherche de solutions se poursuit pour un transfert d'ici au 31 décembre 2017 conformément à l'échéance initiale fixée dans le COP.

Le deuxième axe précise l'effort que l'Office devra consentir pour disposer d'une politique d'action sociale plus cohérente et conforme aux attentes de ses ressortissants et lui permettre de prendre à sa charge la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des populations harkis et rapatriées. Toutes les actions sont soit closes soit fermement engagées. Cependant, l'intégration des missions du Service central des rapatriés (SCR) à l'ONACVG dont l'échéance est fixée à 2018 reste à opérer.

Le troisième axe présente les actions que l'établissement devra mettre en œuvre pour consolider son rôle d'opérateur de la politique de mémoire du ministère de la Défense et participer à l'entretien du lien entre les armées et la Nation. De nombreux objectifs sont complètement ou partiellement atteints mais quelques actions qui impliquent des partenaires extérieurs ont pris du retard.

Enfin, le quatrième axe fixe les efforts que l'Office devra consentir pour se doter d'une organisation et d'outils d'administration et de gestion à même de lui permettre de remplir dans les meilleures conditions ses multiples missions. De nombreux chantiers sont d'ores et déjà clos ou bien avancés. Toutefois, quelques chantiers sont encore ouverts telle la mise en œuvre effective du Système d'information des ressources humaines (SIRH) prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

À chaque conseil d'administration est examinée l'avancée des actions du COP.



Consulter le COP 2014-2018 :  
<http://www.onac-vg.fr/files/cop.pdf>

Un contrat d'objectifs  
et de performance fixe les axes  
de la transformation de l'ONACVG.





27

membres composent  
la commission nationale  
de la carte

## La commission nationale de la carte

La commission nationale de la carte du combattant est instituée à l'article R. 311-27 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et constituée par arrêté du 31 juillet 2015 du Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre.

Elle est composée de 27 membres :

- **21 représentent** les anciens combattants titulaires de la carte du combattant et appartiennent à des associations nationales d'anciens combattants ;
- **6 représentent** les armées de terre, de l'air et de la marine à raison de 2 membres par armée.

La commission nationale se réunit sous la présidence du général André Soubirou, président de l'association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex) et membre du conseil d'administration de l'ONACVG, soit en séance plénière, soit en formation restreinte. Elle est chargée d'examiner les demandes de carte du combattant ou de retrait de carte entrant dans le champ d'application des articles R. 311-1 à R. 311-20.



**Stéphanie DESPAUX**, 44 ans,  
Directrice du service départemental  
de la Guyane depuis février 2014  
Auparavant Déléguée à la mémoire combattante,  
puis Directrice du service départemental dans le Cher

« Les caractéristiques de la Guyane impactent les conditions d'exercice de ma mission. En effet, la Guyane est un territoire multiculturel d'Amérique du Sud avec une très faible densité de population dont plus de 40 % a moins de 20 ans. J'éprouve donc les plus grandes difficultés à identifier et contacter les ressortissants isolés qui ne sont pas facilement joignables. Pour aller à leur rencontre, il faudrait disposer d'un hélicoptère ou passer plusieurs jours de voyage en pirogue. En revanche, à Cayenne et à Kourou, je peux m'appuyer sur le monde associatif constitué d'une dizaine d'associations. J'ai bien conscience que l'action du service doit couvrir l'ensemble du territoire et sortir de la communauté d'agglomération du centre littoral de Cayenne. En ce qui concerne la visibilité du service à Cayenne, je collabore avec les Forces armées de Guyane (qui regroupent plus de 2 000 hommes), ce qui m'a permis d'enregistrer l'augmentation des demandes de TRN et de carte du combattant.

Enfin, l'activité mémorielle n'est pas en reste puisque le service a participé à plusieurs actions comme l'édifice, en territoire amérindien, d'un monument aux morts de la Première Guerre mondiale, la commémoration de la guerre d'Indochine en lien avec les associations Hmong de Cacao ou d'Iracoubo et enfin la valorisation de la figure de Félix Éboué avec le Cercle Félix Éboué. Ce rayonnement mémoriel est rendu possible par le conseil que j'apporte et les partenariats que je tisse au sein d'un réseau de contacts (Forces armées de Guyane, musées, archives, bibliothèques municipales, etc.)



## La commission nationale du diplôme d'honneur de porte-drapeau

Présidée par le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et des Victimes de Guerre, elle est constituée de 9 membres associatifs dont 6 désignés par le conseil d'administration de l'ONACVG. Elle est chargée :

- d'étudier les demandes d'attribution des diplômes d'honneur de porte-drapeau émanant des associations nationales ou basées à l'étranger ;
- d'instruire les recours en cas de refus d'attribution ou de retrait d'un diplôme d'honneur par les commissions départementales ;
- d'étudier les demandes de subvention à l'achat ou à la restauration des drapeaux associatifs émanant des associations nationales ou basées à l'étranger ;
- de se prononcer sur les questions relatives à la mission de porte-drapeau et aux règles vestimentaires et éthiques y afférant.

9

membres associatifs  
constituent la commission  
nationale du diplôme  
d'honneur de porte-drapeau







**Dominique LEPINE**, 69 ans,  
Ancien militaire – Officier de l’arme du Génie –  
Breveté École supérieure de guerre – Institut  
des hautes études de défense nationale (Régions),  
président de l’Union fédérale (UF) depuis septembre  
2015, officier de la Légion d’honneur depuis juillet  
2003 et officier de l’ordre national du Mérite  
depuis novembre 1998.

« Mon investissement personnel dans la défense du droit à réparation et la représentation de mon association au sein du conseil d’administration, en étant au cœur des décisions prises à l’ONACVG et de celles prises par l’UF, je crois à un rôle de courroie de transmission pour que l’information circule bien. Par ailleurs, à titre personnel, ayant un goût prononcé pour l’action, je ne peux être simple spectateur.

Je trouve particulièrement positive cette possibilité, même si parfois elle n’est que relative, d’infléchir une politique d’action gouvernementale envers les anciens combattants par l’apport des réflexions et des inquiétudes des associations du monde combattant. Être membre du CA, c’est pour moi avoir l’opportunité d’être au cœur de ce qui se fait et se prépare dans toutes les missions de l’ONACVG.



## Le tissu associatif du monde combattant

Il représente 8 058 associations :

- 467 associations nationales, répertoriées dans un annuaire actualisé chaque année par la direction générale de l’ONACVG ;
- plus de 7 591 associations départementales.

L’ensemble de ces associations, qui réunissent des anciens combattants, quelle que soit la génération du feu, des victimes de guerre ou des victimes d’actes de terrorisme, ont en commun la solidarité et le partage des mêmes valeurs.

Elles se décomposent en quatre catégories :

- les associations d’anciens combattants qui regroupent les soldats, appelés ou engagés, ayant combattu pour la France dans les différents conflits ;
- les associations de victimes de guerre qui regroupent les victimes, le plus souvent, par catégories de préjudices subis ;
- les associations de victimes d’actes de terrorisme qui regroupent les personnes ayant été reconnues comme victimes d’un acte terroriste ;
- les associations mémorielles et/ou patriotiques qui œuvrent pour promouvoir la mémoire combattante et défendre les valeurs du monde combattant.

Notons que l’Office agit comme le relais de leurs attentes auprès du secrétaire d’État chargé des anciens combattants et de la mémoire ou bien d’autres autorités compétentes. La généralisation de partenariats permet également à l’ONACVG de soutenir l’implication sociale des associations qui ne disposent pas de fonds propres pour intervenir financièrement.

Ainsi, en 2016, le nombre de dossiers parrainés est de 5 261 (soit 13 % du nombre total de dossiers validés) pour un montant d’aides versées de 3,85 M€ contre 2,3 M€ en 2015 soit une augmentation de 67 % après une augmentation de 35 % en 2015.

8058

structures composent  
le tissu associatif  
du monde combattant

## Affectation directeur SD au titre de l’année 2016



**Olivier SASTRE**  
Directeur du service  
départemental de la VIENNE  
depuis le 1<sup>er</sup> février 2016



**Bruno MONTAGNOL**  
Directeur du service  
départemental  
des HAUTES-PYRÉNÉES  
depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016



**Caroline CREPON-PILLONE**  
Directrice du service  
départemental de l’AVEYRON  
depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016



**Franck TISON**  
Directeur du service  
départemental de l’ARDÈCHE  
depuis le 17 septembre 2016



**Julien FARGETTAS**  
Directeur du service  
départemental de la MARNE  
depuis le 22 février 2016



**Hélène LUISIN**  
Directrice du service  
départemental de l’AISNE  
depuis le 1<sup>er</sup> août 2016



**Alain DAVID**  
Directeur du service  
départemental de l’HÉRAULT  
depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016



**Stéphane PFISTER**  
Directeur du service  
départemental du JURA  
depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016



**Pierre AMESTOY**  
Directeur du service  
départemental  
du TARN-ET-GARONNE  
depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016



**Bruno D’ARDHUY**  
Directeur du service  
départemental  
de la MAYENNE  
depuis le 29 août 2016



**Charlotte DANET**  
Directrice du service  
départemental  
de SEINE-MARITIME  
depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016



## Mobilité directeur SD au titre de l'année 2016



**Renaud SCHOUVER**

Directeur du service départemental de HAUTE-GARONNE depuis le 1<sup>er</sup> février 2016



**Jean-François ODENT**

Directeur du service départemental de l'OISE depuis le 15 février 2016



**Benoît ODELOT**

Directeur du service départemental du NORD depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016



**Ludovic BANAS**

Directeur du service départemental de la GIRONDE depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016



**Sylvère VESNIER**

Directeur du service départemental du MAINE-ET-LOIRE depuis le 29 août 2016



**Jean-Baptiste ROMAIN**

Directeur du service départemental des HAUTS-DE-SEINE depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016



## L'ONACVG POURSUIT SA DÉMARCHE DE CONTRÔLE INTERNE

En tant qu'opérateur de l'État, l'ONACVG doit se conformer aux prescriptions du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Ce décret précise les évolutions méthodologiques et organisationnelles de la dépense publique. Il prescrit que les comptes des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière. Pour ce faire, l'ONACVG a renforcé sa démarche de contrôles internes budgétaire et comptable.

Cette démarche a concerné tous les acteurs directs ou indirects de la comptabilité de l'État. En effet, le point de départ des opérations comptables est le fait générateur. Il trouve sa source chez le gestionnaire. La qualité des comptes dépend de la fiabilité des procédures employées par tous les acteurs, qu'il s'agisse des gestionnaires ou des comptables. Le dispositif de contrôle interne doit donc couvrir tout le processus comptable, depuis le fait générateur jusqu'à sa traduction dans les états financiers. Sa mise en œuvre permet de piloter les activités tout en sécurisant l'action des agents intervenant de près ou de loin dans les processus comptables.

Pour ce faire, une prise de recul par rapport aux actions quotidiennes pour identifier les risques et les actions à mettre en œuvre pour les couvrir a été nécessaire.

En outre, la préparation du déploiement du nouveau système d'information comptable et financier a également permis une réflexion critique sur l'organisation en place, aboutissant à la modification des processus existants.

## L'équipe de direction

**1 Rose-Marie ANTOINE**  
directrice générale

**2 Frédéric CHARLET**  
directeur de projet  
auprès de la directrice générale

**3 Michèle ROBINSON**  
directrice des achats, du patrimoine  
et de l'informatique, chargée de l'intérim  
des fonctions de directeur financier  
et du personnel

**4 Daniel ARNAUD**  
chef du département reconnaissance  
et réparation

**5 Patrick BARRÉ**  
chef de bureau du contrôle de  
gestion et du contrôle interne

**6 Philippe ESPRIT**  
chef du pôle des sépultures  
de guerre et des hauts lieux  
de la mémoire nationale

**7 Benjamin FOISSEY**  
chef du département de la mémoire  
et des hauts lieux de la mémoire  
Nationale

**8 Alexandre FONS**  
chargé de mission de l'Œuvre  
nationale du Bleu de France

**9 Philippe GOURGUES**  
adjoint au directeur financier  
et du personnel

**10 Guillaume LAGANE**  
chef du département des rapatriés  
et anciens membres des formations  
supplétives

**11 Stéphane LE BORGNE**  
chef du bureau du pilotage  
des services de proximité et des  
relations avec les associations

**12 Sabine MARIOLLE**  
cheffe de la cellule communication

**13 Sébastien PETHE**  
chef de cabinet

**14 Jacky PICHOT**  
agent comptable principal

**15 Gwénoëlle PRUVOT-DUBOS**  
directrice du pôle des établissements  
médico-sociaux  
adjointe à la directrice des achats,  
du patrimoine, de l'informatique,  
des finances et du personnel

**16 Patrick SEYCHELLES**  
adjoint au directeur financier  
et du personnel

**17 Laurent VIDALENC**  
chef du département de l'immobilier,  
des archives et des services  
communs

**18 Emmanuelle DOUBLE\***  
cheffe de département solidarité

**19 Jean-Paul MARTIAL\***  
chargé de mission pour le lien  
avec les armées  
auprès de la directrice générale

\*Absents



# LES FAITS MARQUANTS

## 1 Centenaire de l'ONACVG

**2016 a été une année de communication exceptionnelle** pour l'ONACVG. La commémoration du centenaire de la création de l'Office a représenté un événement d'autant plus important que celui-ci est à un tournant de son histoire et apparaît désormais comme l'acteur majeur de la politique mémorielle et sociale en faveur du monde combattant.

Ce centenaire s'est organisé autour de plusieurs temps forts correspondant à des dates clés de l'histoire de l'ONACVG. Il a été l'occasion de montrer au plus grand nombre que l'Office remplit toujours ses missions historiques de reconnaissance, de solidarité et de réparation à l'égard du monde combattant.

Projection monumentale sur la façade nord des Invalides, le 9 novembre 2016.

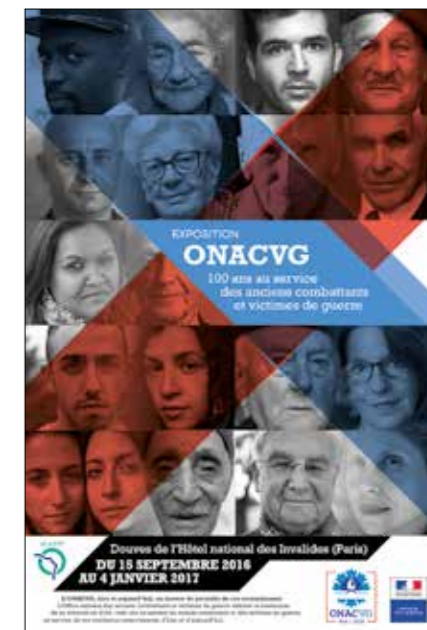


Le lancement du centenaire a eu lieu le 2 mars 2016, date anniversaire de la création de l'Office. Les événements nationaux se sont ensuite succédés : le 6 mai avec l'avant-première du film du centenaire, puis le 14 juillet, fête nationale, avec une mise à l'honneur des pupilles de la Nation et des portedrapeaux et, enfin, le 9 novembre avec la clôture de cette année exceptionnelle. Lors de ce dernier événement, un timbre du centenaire, réalisé en collaboration avec La Poste, a été dévoilé et une projection monumentale sur la façade nord des Invalides a retracé l'histoire de l'Office. L'acteur Philippe Torreton, très concerné par la cause des anciens combattants, a accepté de prêter sa voix au film du centenaire et à la projection monumentale, ce qui a donné un relief particulier à l'évènement.

Ce centenaire a aussi été l'occasion de réaliser une grande exposition de portraits photo des ressortissants d'hier et d'aujourd'hui. Elle était visible de septembre à novembre 2016 dans les douves des Invalides. Cette exposition a été annoncée dans 38 stations du métro parisien et a fait l'objet d'un article de presse dans *Direct Matin*.

Les services départementaux ont également célébré le centenaire en local : diffusion du film du centenaire « 100 ans au service du monde combattant » suivie d'une animation et d'un moment de convivialité. Ces événements ont donné lieu à une centaine d'articles dans la presse régionale ou sur le Web.

L'Office a décidé de moderniser sa communication pour refléter l'évolution et l'actualité de ses missions : ainsi son logo et sa charte graphique ont été adaptés. La réalisation d'un clip et d'un film du centenaire ainsi que la projection sur la façade des Invalides a permis de retracer l'histoire de l'ONACVG pour la faire connaître au plus grand nombre. La page Facebook de l'ONACVG, créée début mars, a établi un dialogue avec les ressortissants ou futurs ressortissants, en partageant des informations exclusives avec eux (événements, photos, expo, concours...). Le film et le clip de l'ONACVG ont été mis en ligne sur YouTube apportant ainsi de la visibilité à l'Office et la possibilité de les partager sur les réseaux sociaux. En tout, plusieurs centaines de milliers de personnes ont été touchées via Facebook.



L'exposition a été annoncée dans 38 stations du métro parisien. >>>





## 2 Le transfert des établissements médico-sociaux

En transférant ses établissements médico-sociaux, l'ONACVG se recentre sur son cœur de métier.

Depuis de nombreuses années, les instances de contrôle recommandaient à l'ONACVG de transférer ses établissements médico-sociaux (EMS) afin de se recentrer sur son cœur de métier. Le rapport conjoint de l'inspection générale des finances (IGF), de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et du contrôle général des armées (CGA) du 10 juin 2013 a confirmé que les conditions optimales de fonctionnement et de développement des établissements n'étaient plus réunies au sein de l'ONACVG. Tout en maintenant que l'Office n'était pas un opérateur du secteur médico-social, la réunion interministérielle du 22 décembre 2015 a permis d'acter les principales modalités du transfert des 18 établissements médico-sociaux de l'ONACVG :

- un transfert à des établissements repreneurs publics de santé ou médico-sociaux ;
- le maintien des emplois ;
- le maintien de l'activité sur site.

Un dispositif juridique spécifique de niveau législatif et réglementaire a également été adopté en 2016 afin de permettre la cession du patrimoine concerné à titre gratuit, ainsi que le transfert des agents des établissements dans la fonction publique hospitalière.

### 16 établissements médico-sociaux transférés

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, déjà 16 des 18 établissements médico-sociaux ont été transférés avec succès :

- 9 écoles de reconversion professionnelle (ERP) et le centre de pré-orientation, transférés à l'Établissement public national Antoine Koenigswarter (Epnak), opérateur spécialisé dans l'accueil des personnes en situation de handicap, fragiles ou en difficulté d'intégration sociale ;
- 6 Ehpad à Anse (69), Vence (06), Le Theil (35), Saint-Gobain (02), Montmorency (95) et Boulogne (92), transférés à des Ehpad ou à des groupements hospitaliers du secteur public.



Signature de la convention de transfert entre l'Epnak et l'ONACVG.

Seuls deux Ehpad restent à transférer. Les échanges se poursuivent avec le repreneur identifié de Beauceuil (13) afin de parvenir à un transfert effectif au 31 décembre 2017. La solution d'un transfert à un repreneur public reste également privilégiée pour l'Ehpad de Barbazan (31).

### Près de 900 agents concernés

247 agents titulaires non-enseignants étaient concernés par le transfert de la fonction publique d'État vers la fonction publique hospitalière dans le cadre du « droit d'option » qui leur était offert. Seuls 8 agents ont choisi de rester dans la fonction publique d'État.

Les professeurs des ERP (PERP) ont été mis à disposition de l'Epnak à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Un décret en Conseil d'État doit les intégrer dans le corps des professeurs des lycées professionnels (PLP) au 1<sup>er</sup> septembre 2017. Ils seront alors détachés sur contrat auprès de l'Epnak par l'Éducation nationale, ou, s'ils le souhaitent, pourront intégrer leur académie d'origine sur un poste vacant.

L'ensemble des agents contractuels des EMS a également été transféré, avec la reprise des clauses substantielles de leur contrat par les différents repreneurs.

### Le coût du transfert s'élève pour l'Office en 2016 à 20,14 M€

L'essentiel des dépenses concerne la remise à niveau du bâti (11,6 M€), la couverture des insuffisances de trésorerie de certains Ehpad (3,8 M€) ainsi que les ultimes négociations avec les autorités de tarification (agences régionales de santé, conseils départementaux) et les repreneurs qui souhaitaient le financement d'un certain nombre d'opérations supplémentaires par le cédant considérées comme un préalable indispensable à l'acceptation du transfert effectif (2,5 M€). Enfin 2,2 M€ ont été avancés par l'Office au titre de la contribution financière du ministère de la Défense à la remise à niveau du bâti suite à une annulation de crédits en fin d'année.



Patio de l'Ehpad de Beauceuil (13).



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 à l'Ehpad de Beauceuil (13).



# 3

## La consolidation des actions au profit de la 4<sup>e</sup> génération du feu

**L'effort de l'ONACVG a cette année encore porté sur l'accueil des blessés.** À ce titre une convention de partenariat a été signée le 20 janvier 2016 avec le Service de santé des armées. Celle-ci a pour but d'améliorer la prise en charge des anciens militaires blessés ressortissants de l'Office et, plus particulièrement, de permettre un suivi médico-administratif. Elle définit un parcours de soins pour ceux atteints d'une affection psychique dont les symptômes seraient apparus après leur retour à la vie civile.

Par ailleurs une convention pour l'accompagnement dans la durée des blessés de la gendarmerie nationale et de leur famille a été signée le 31 mai 2016. Ainsi l'Office a formalisé ses relations avec l'ensemble des forces armées.

La même démarche a été menée avec l'Action sociale de la défense. La coopération entre les réseaux sociaux respectifs en matière d'intervention et de suivi social est ainsi réaffirmée pour assurer la cohérence des actions menées et mieux répondre au besoin social de nos ressortissants communs.



Signature de la convention de partenariat entre l'ONACVG et le Service de santé des armées (par Madame Rose-Marie Antoine, directrice générale, et le médecin général des armées Jean-Marc Debonne, directeur du Service de santé des armées).

## La convention a pour but d'améliorer la prise en charge des anciens militaires blessés ressortissants de l'Office.

## Ces dispositifs ont permis d'accompagner 80 blessés au titre des conventions. 472 blessés ont été suivis hors conventions.

En 2016, ces dispositifs ont permis d'accompagner 80 blessés au titre des conventions (20 en 2015). 472 blessés ont été suivis hors conventions (80 en 2015), il s'agit de militaires en congé maladie, longue maladie ou longue durée maladie, ainsi que d'anciens militaires radiés des contrôles avant la mise en œuvre des conventions et qui s'adressent à l'Office pour bénéficier de son aide ou parce que les services départementaux leur offrent un soutien de proximité.

La démarche de rapprochement avec les armées est confortée par l'action des services départementaux qui sont désormais en contact permanent avec les régiments, bases aériennes et unités de la marine. L'organisation des Journées de solidarité du monde combattant au sein des formations militaires en est la démonstration tout comme leur participation aux commissions de suivi des militaires blessés. La forte mobilisation des militaires pour les collectes du Bleuet de France témoigne de ces liens avec les armées.

Les militaires titulaires de la carte du combattant (26 342 cartes délivrées en 2016 au titre des OPEX) ou du titre de reconnaissance de la Nation connaissent mieux leurs droits à reconnaissance et réparation ainsi que l'offre sociale de l'Office.

L'Office a attribué 1 870 aides financières à des ressortissants de la quatrième génération du feu pour un montant global de 1 290 046 € (soit une progression de 565 interventions et de plus de 500 000 € en un an).



6 octobre 2016 : journée de solidarité du monde combattant du service départemental de la Corrèze organisée au 126<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Brive-la-Gaillarde en présence de Monsieur Bertrand Gaume, préfet de Corrèze, du lieutenant-colonel Thomas Mollard chef de corps du 126<sup>e</sup> régiment d'infanterie et de Madame Marie Sebert, directrice du service départemental de la Corrèze.

# 1 870

L'Office a attribué 1 870 aides financières à des ressortissants de la quatrième génération du feu

soit une progression de 565 interventions



2016 marque l'aboutissement du rapprochement avec les armées engagé depuis trois ans. >>>

Rencontre intergénérationnelle des mondes associatifs et militaires lors d'une cérémonie à l'ancien camp de concentration Natzweiler-Struthof.

L'ONACVG s'est aussi rapproché des associations en organisant le 9 novembre 2016 une rencontre associations et solidarité de la quatrième génération du feu. Cet événement a notamment permis des échanges avec l'Association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO), Solidarité Défense, Terre Fraternité, l'Union nationale des combattants (UNC), la Fédération nationale des anciens des missions extérieures (Fname-OPEX), les Gueules cassées et l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex). Une fois encore les services départementaux ont relayé cette démarche auprès des associations représentées dans leur département.

Enfin, en 2016, s'est poursuivie la professionnalisation des agents de la solidarité avec la mise en place d'une formation à l'accueil des ressortissants fragilisés qui a complété celle dédiée à l'accompagnement des psychotraumatisés de guerre. Une journée de formation pensions militaires d'invalidité et deux journées dédiées aux emplois réservés publics prioritaires ont également été programmées.

2016 marque l'aboutissement du rapprochement avec les armées engagé depuis trois ans. La mission d'accompagnement des blessés dans la durée confiée par le ministre de la Défense à l'ONACVG le 24 juin 2014 est assumée par l'Office en étroite coordination avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels, notamment les cellules d'aide aux blessés des armées, le Service de santé des armées, l'Action sociale de la défense et l'Agence de reconversion de la défense. Le soutien de proximité apporté par les services départementaux est particulièrement apprécié des militaires et anciens militaires de la quatrième génération du feu.



## 4 La refonte du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le nouveau code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG) est entré en vigueur.

L'ordonnance n° 2015-1781 du 28 décembre 2015 relative à la partie législative du CPMIVG et le décret n° 2016-1903 du 28 décembre 2016 relatif à la partie réglementaire du CPMIVG ont finalisé la refonte à droit constant de l'ancien code.

Le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre contenait des dispositions qui avaient été principalement élaborées au lendemain des deux guerres mondiales. La refonte du code, entamée depuis 2013, visait à disposer d'un droit mieux adapté à la professionnalisation des armées, dans un contexte marqué par la multiplication des opérations extérieures et le développement des actes de terrorisme, mais aussi d'un code plus simple, plus clair, répondant aux besoins pratiques du monde combattant.

Le nouveau code est agencé selon un plan logique en sept livres et comporte une nouvelle numérotation. Une table de concordance est disponible sur Légifrance.

Sur le fond, comme pour la partie législative, la refonte s'est faite à droit constant. Cela signifie que les dispositions obsolètes ont été abrogées, voire réécrites, sans modification des droits existants.



Sergent Jonathan Hamou, quadruple médaillé aux Invictus Game. Le Bleuet de France a financé son vélo adapté.

Un code plus simple, plus clair, répondant aux besoins pratiques du monde combattant. >>>





# MISSION RECONNAISSANCE ET RÉPARATION

L'attribution des cartes et titres reconnaîtifs des droits à reconnaissance et à réparation est l'une des missions historiques confiées à l'ONACVG par l'État. L'instruction et l'attribution des actes de reconnaissance confiées à l'Office s'inscrivent dans un processus partagé avec les services du ministère de la Défense qui élaborent la réglementation, qualifient les opérations et certifient les services accomplis, à savoir la direction des affaires juridiques, la direction des ressources humaines et le service historique de la défense.

## 1 Carte du combattant

### Opérations extérieures

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre de l'article 87 de la loi de finances pour 2015 relative aux opérations extérieures.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, les militaires des forces armées françaises ainsi que les personnes civiles qui, en vertu des décisions des autorités françaises, ont participé au sein d'unités françaises ou alliées ou de forces internationales soit à des conflits armés, soit à des opérations ou missions menées conformément aux obligations et engagements internationaux de la France peuvent obtenir la carte du combattant en justifiant d'une durée de service d'au moins quatre mois (ou 120 jours).

Cette mesure a permis depuis son entrée en vigueur l'attribution de 32 701 cartes du combattant au titre des OPEX. Tous critères confondus, ce sont plus de 26 342 cartes du combattant au titre des OPEX qui ont été attribuées en 2016. Depuis 2010, 103 399 cartes du combattant au titre des OPEX ont été délivrées aux militaires et civils de la quatrième génération du feu, soit 71 % du total des attributions depuis l'origine en 1993.

Au total, 35 099 dossiers dont 30 661 favorables ont été examinés en 2016 au cours des 7 réunions de la commission nationale et de sa formation restreinte.

17 112 titres de reconnaissance de la Nation ont également été délivrés en 2016.

### Afrique du Nord

La diminution constatée en 2015 du nombre de cartes du combattant délivrées au titre de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie s'est poursuivie en 2016. Le nombre de cartes du combattant attribuées au titre de ces opérations est passé de 14 799 en 2014 à 4 220 en 2016.

Il faut y voir le quasi-règlement des demandes relevant des dispositions de l'article 109 de la loi de finances de 2014 qui ont permis aux personnes justifiant des services accomplis après le 2 juillet 1962 d'obtenir la carte du combattant au titre des 120 jours à condition qu'ils aient été présents au plus tard le 2 juillet 1962 et que les services permettant de compléter à concurrence de 120 jours la durée de présence aient été effectués sans interruption après cette date.

17 112

titres de reconnaissance de la Nation ont également été délivrés en 2016

26 342

cartes du combattant au titre des OPEX ont été attribuées en 2016







# 2

## Mention « Mort pour la France »

**Créée par la loi du 2 juillet 1915**, la mention « Mort pour la France » (MPF) honore les personnes décédées lors des guerres ou conflits. Elle est attribuée si la preuve est rapportée que le décès est imputable à un fait de guerre, que ce décès soit survenu pendant le conflit ou ultérieurement. Les dispositions initiales applicables à compter du 2 août 1914 ont été adaptées pour tenir compte des victimes spécifiques aux conflits ultérieurs. Ces textes sont aujourd'hui codifiés aux articles L. 511-1 à L. 511-5 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG).

L'article L. 4123-4 du code de la défense a étendu ces dispositions aux militaires décédés lors d'opérations extérieures (OPEX), dès lors que ces opérations sont dûment reconnues comme telles par un arrêté du ministre de la Défense.

311 mentions MPF ont été attribuées en 2016 sur un total de 423 dossiers instruits.

En mémoire des victimes de guerre. »»

# 3

## Mention « Mort pour le service de la Nation »

**La mention « Mort pour le service de la Nation »** a été instituée par l'article 12 de la loi n° 2012-1432 du 21 décembre 2012. Le décret du 18 mars 2016 en précise les modalités d'application. Les premières demandes, qui concernaient notamment les militaires victimes d'actes de terrorisme à Toulouse et à Montauban, ont été instruites par le cabinet du ministre de la Défense.

En 2016, l'ONACVG a fait porter la mention « Mort pour le service de la Nation » sur les actes de décès de :

- 3 policiers ;
- 1 fonctionnaire civil.

# 4

## Mention « Mort en déportation »

**L'adoption par le Parlement** de la loi n° 85-528 du 15 mai 1985 sur les actes et jugements déclaratifs de décès des personnes mortes en déportation répondait à deux objectifs :

- d'une part, régler la situation juridique des personnes disparues dans les camps de concentration et pour lesquelles aucun acte ou jugement de décès n'était encore intervenu ;
- d'autre part, mettre en évidence la réalité historique des circonstances du décès de l'ensemble des victimes de la déportation, notamment par la rectification des anciens actes d'état civil (par exemple, de nombreux déportés avaient été déclarés décédés à Drancy alors qu'en réalité ils avaient disparu à Auschwitz).

Ainsi, en plus de régulariser définitivement la situation juridique des personnes disparues, cette loi permet de démontrer la réalité des crimes commis et, par conséquent, de lutter contre toute forme d'ignorance que l'oubli de ces événements tragiques aurait pu entraîner et, a fortiori, de combattre le négationnisme.

À cet égard, ces trois dernières années, l'ONACVG s'est particulièrement attaché à établir les actes de décès des enfants victimes des persécutions antisémites durant la Seconde Guerre mondiale pour lesquels aucun acte de décès n'avait jusqu'alors été établi. C'est notamment ainsi que la situation des enfants d'Izieu ou des centres Union générale des Israélites de France (UGIF) a pu être réglée au regard de l'état civil et de la réalité historique.

Ce travail d'investigation et d'instruction se poursuit maintenant pour les adultes nés à l'étranger et déportés de France. La quasi-totalité des 1 533 actes de décès établis en 2016 concerne ces déportés pour qui, jusqu'alors, aucune démarche de régularisation de l'état civil n'avait été effectuée.



# 79 955

mentions « Mort en déportation » attribuées depuis 1985





# 5

## Orphelins et victimes de la barbarie nazie

Pour l'année 2016, 243 nouvelles demandes ont été reçues dont 28 au titre du décret 2000-657 du 13 juillet 2000 et 215 au titre du décret 2004-751 du 27 juillet 2004. 80 propositions de décisions d'accord et 539 propositions de rejet ont été transmises à la signature du secrétaire général du gouvernement.

Sur les propositions de rejet, il est précisé que depuis le 21 septembre 2016, les services du Premier ministre ont décidé de reprendre les notifications des rejets suspendues à leur demande depuis 2014, après une première suspension entre 2007 et 2012.

Dans le cadre du programme 158, l'ONACVG est chargé de la mise en paiement des indemnités ordonnées par la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS) intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation.

La nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont dans la Meuse, haut lieu de la mémoire nationale.



# 6

## Harkis, rapatriés et anciens supplétifs

L'année 2016 a d'abord été dominée par la mise en œuvre des mesures en faveur des harkis et des rapatriés. Cela a engendré un flux important de courriers entre les services instructeurs (service central des rapatriés - SCR d'Agén) et la direction générale de l'ONACVG à Paris.

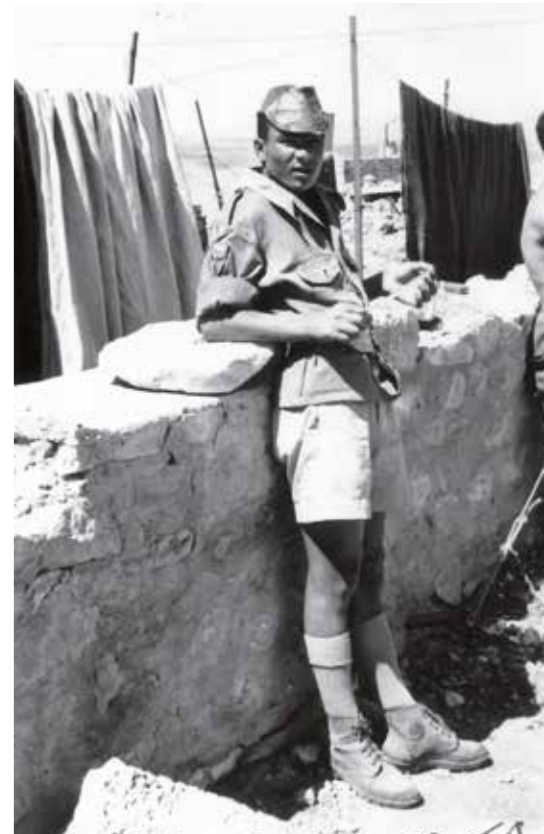
### La mise en œuvre et le suivi des mesures en faveur des harkis

La dépense principale reste l'allocation de reconnaissance. Elle a bénéficié à 5 478 harkis ou veuves de harkis, pour un montant total de 14,56 M€. Cette somme, en recul par rapport à 2015 (14,95 M€), s'explique par l'évolution démographique d'une population vieillissante.

D'autre part, diverses autres mesures ont donné lieu à paiement pour des sommes totalisant 1,88 M€, le double de la dépense constatée en 2015 (0,93 M€). Cette augmentation s'explique principalement par l'attribution de la nouvelle allocation viagère à 210 veuves pour un coût de 0,7 M€. Un afflux de demandes (environ 400) liées à cette allocation dont la forclusion intervenait au 31 décembre 2016 a été observé à la fin de l'année.

### L'intégration du service central des rapatriés

En vue de l'intégration du SCR au ministère de la Défense au 1<sup>er</sup> janvier 2018, un travail de réorganisation est en cours. Il porte sur le futur organigramme du service, l'intégration des personnels, le déménagement du service dans la cité administrative d'Agén et l'évolution des méthodes de travail. Le secrétariat général pour l'administration (SGA) du ministère de la Défense a constitué un groupe de travail avec celui de l'Intérieur pour régler les modalités de ce transfert.



Jeune combattant membre des forces supplétives, Algérie, 1959.





**Line ANDRES, 54 ans,**  
Adjointe au chef de bureau du Département reconnaissance et réparation l'ONACVG  
Auparavant Chargée de l'instruction des dossiers de demandes de cartes de combattants volontaires de la Résistance à la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS) du secrétariat d'État aux anciens combattants.

« Mon travail m'a permis de découvrir une grande page d'histoire de notre pays et de côtoyer au sein de la commission nationale des figures de la Résistance, notamment Mme Lucie Aubrac, qui avait une forte personnalité et beaucoup de bienveillance. Par la suite, un autre domaine m'a été confié, celui des cartes du combattant au titre de la guerre d'Algérie avec là aussi énormément de dossiers à traiter en raison notamment de la mise en œuvre de mesures successives permettant l'obtention de la carte. En 2010, dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) appliquée aux anciens combattants, la DSPRS a été transférée à l'ONACVG comme département reconnaissance et réparation de la direction générale.

J'aime par-dessus tout les contacts personnels que j'ai pu, tout au long des années, tisser avec mes collègues des services départementaux de l'ONACVG. Nous formons une chaîne où chaque maillon est au service du ressortissant. Je joue également auprès d'eux un rôle de conseil dans le domaine de l'instruction des demandes mais également de la compréhension de la réglementation. Les contacts que j'entretiens par ailleurs avec le monde associatif sont toujours enrichissants.

Il est à noter que l'intégration du SCR comporte un important volet archives. En effet, le transfert de responsabilités concerne les archives des rapatriés du SCR entreposées à Périgueux, sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur. Une mission interministérielle a été conduite, fin 2016, en Dordogne pour faire le point sur l'état de conservation du bâtiment et des archives. Il sera nécessaire de procéder à leur reclassement avant tout transfert à l'ONACVG.

### Les questions relatives aux anciens supplétifs

Le département chargé des rapatriés et des anciennes forces supplétives est destinataire des très nombreuses saisines et interventions du ministère de la Défense et des cabinets. Il est également sollicité directement par les particuliers, quand bien même le rôle d'accueil et d'orientation revient aux services départementaux : logement, emploi, aides financières, etc. Enfin, il est régulièrement interrogé par les services départementaux sur les problèmes juridiques posés par l'application des mesures en faveur des anciens supplétifs. Il travaille en étroite concertation avec le conseiller juridique de l'ONACVG.

Le département, qui avait notamment participé aux travaux de réflexion et d'élaboration d'un nouveau plan d'action en faveur des anciens supplétifs et de leur famille, a dressé, en septembre 2016, un bilan d'étape d'une année d'application de ce plan, travaillant étroitement avec le cabinet du secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire.

69

plaques mémorielles seront installées



### MISE EN ŒUVRE DU PLAN HARKI

Outre la responsabilité d'informer les services départementaux sur le « guichet unique », via des messages, des communications en séminaire des directeurs, l'organisation d'un atelier thématique avec certains directeurs et la participation à la tenue des 22 comités régionaux de concertation, le département chargé des rapatriés et des anciennes forces supplétives s'est impliqué directement dans le suivi et la mise en œuvre du plan harki de 2014.

Le plan harki de 2014 comporte un important volet reconnaissance. L'effort constaté en 2016, à l'occasion du bilan effectué le 25 septembre, Journée nationale d'hommage aux harkis, a porté sur la création de comités régionaux, la revalorisation de l'allocation de reconnaissance (100 euros en 2016), la création d'une allocation viagère destinée aux veuves, une mesure en faveur des rachats de cotisations retraite, une information sur le droit au logement et un soutien accru en faveur du dispositif des emplois réservés (1 500 personnes sont inscrites auprès de l'ONACVG, qui leur délivre un passeport professionnel).

Le plan harki comprend un volet mémoriel. Il se traduit par l'apposition et l'inauguration des plaques mémorielles dans les 69 anciens hameaux de forestage où les harkis ont séjourné après leur arrivée en métropole en 1962. En 2016, plus des deux tiers de ces plaques ont été installées et quatre d'entre elles inaugurées par le secrétaire d'État chargé des anciens combattants. Reflet de cette prise de conscience, à l'occasion du 25 septembre 2016, le président de la République a reconnu la responsabilité de la France dans le sort tragique des harkis.

Sur le volet emplois réservés du plan harki, une mobilisation des services a eu lieu afin de résoudre les situations sociales les plus problématiques des enfants de supplétifs. Fin 2016 ont été entamées des discussions avec Pôle emploi visant à la rédaction d'une convention avec l'ONACVG. Celle-ci a pour but de mieux accompagner les enfants de harkis, détenteurs d'un passeport professionnel, dans leur recherche d'emploi. Signée le 9 mars 2017 par les directeurs généraux de l'ONACVG et de Pôle emploi, en présence de leurs ministres respectifs, elle prévoit la nomination de référents et un contact régulier entre les services départementaux de l'ONACVG et ceux de Pôle emploi, qui s'engagent à recevoir les enfants de harkis les plus en difficulté pour leur proposer formation et accompagnement.



Cérémonie d'hommage aux anciens supplétifs lors de la Journée nationale du 25 septembre.

Développement d'un volet emplois réservés pour les harkis.





# MISSION DE SOLIDARITÉ



**Mission « historique » de l'ONACVG depuis sa création**, la solidarité envers le monde combattant s'exerce en premier lieu au travers de l'accueil des ressortissants dans l'ensemble des services départementaux, Outre-mer et dans les trois services de Tunisie, du Maroc et d'Algérie. L'accueil physique, les visites à domicile, les réponses aux courriers, courriels et aux appels téléphoniques permettent d'écouter, d'orienter et, si nécessaire, d'aider financièrement plus de 70 000 ressortissants chaque année, grâce à un budget d'action sociale en augmentation sensible depuis plusieurs années.

Cette écoute attentive, cette présence des services au plus près des ressortissants sont la marque d'un accompagnement personnalisé, gage de reconnaissance envers ces « citoyens plus » qui portent les valeurs de la République — anciens combattants, conjoints survivants, pupilles et victimes du terrorisme.

Profondément modernisée en 2015, l'action sociale de l'Office s'est fixée des objectifs ambitieux, tournés vers les plus fragiles de nos ressortissants.

## 27,5 M€

ont été consacrés à l'accompagnement financier des ressortissants en 2016

## 1 Un effort ciblé en faveur des plus démunis

L'application de la nouvelle circulaire relative à la politique d'action sociale a permis d'étudier individuellement chaque dossier, quelle que soit la qualité du ressortissant, afin de verser une aide correspondante à la prise en charge d'une dépense identifiée : mutuelle, frais de chauffage, assurances, etc. Ainsi, une harmonisation du mode d'examen de l'ensemble des dossiers d'aides financières a commencé à se mettre en place. Elle se poursuivra en 2017 en s'appuyant sur la professionnalisation des agents de solidarité, en liaison étroite avec le réseau d'assistantes de service social de l'Office particulièrement investies dans leurs missions d'accueil et d'orientation des ressortissants.

À la suite de la refonte annoncée en 2015, le montant moyen des aides accordées à l'ensemble des ressortissants a augmenté et un rééquilibrage des montants alloués aux différentes catégories de ressortissants est amorcé. Ces résultats sont repris dans le rapport sur la politique d'action sociale de l'ONACVG, remis par le gouvernement au Parlement le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Ils ont en outre été confirmés par l'étude de terrain menée par deux parlementaires, Mme Dalloz (député du Jura) et M. Juanico (député de la Loire), qui ont publié un rapport sur le site de l'Assemblée Nationale, le 19 octobre 2016. Ce rapport d'information conforte l'action de l'Office et l'invite désormais à s'attacher à harmoniser les procédures de l'ensemble des services départementaux.



[http://intranet.onacvg.fr/\\_media/metiers-sol/rapport\\_d\\_info.an\\_4152\\_evolution\\_action\\_sociale\\_onacvg.pdf](http://intranet.onacvg.fr/_media/metiers-sol/rapport_d_info.an_4152_evolution_action_sociale_onacvg.pdf)





**Annabel Liberolle**, 35 ans,  
Assistante de service social  
à l'ONACVG depuis 11 ans.



« Lorsque j'arrive en poste je ne connais pas bien les missions de l'Office. C'est dans le département rural de l'Aisne que je les découvre. Jeune professionnelle, j'ai la chance inouïe de me voir offrir de véritables récits de vie d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre d'Indochine, d'anciens déportés, etc. Nos entretiens mêlent suivi social et cours d'Histoire, avec le sentiment que chacun donne et reçoit. Mon statut d'assistante de service social libère leur parole, provoque récits et témoignages souvent inconnus des familles. Il m'arrive parfois, au décès de l'un d'eux, de « rendre » aux enfants et parfois aux petits-enfants des « bouts de vie » de leurs parents.

En 2012, alors que le département de la solidarité souhaitait créer un poste d'assistante de service social dans le Var, je sollicite une mutation dans le Sud pour rapprochement de conjoint. J'y passe quatre années avant d'être affectée dans les Bouches-du-Rhône. Si chaque département a ses spécificités – l'un peut être un désert militaire, l'autre ne suivre aucun Pupille de la Nation – une réalité persiste : l'accompagnement social que nous prodiguons n'est efficace que s'il s'effectue en subsidiarité. Animer le réseau des partenaires de l'accompagnement médico-social permet de faire rayonner l'ONACVG. J'effectue dans ce sens de nombreuses présentations de l'action sociale de l'Office, comme dans le cadre de notre Journée de solidarité du monde combattant (JSMC) qui avait cette année pour thème « Le syndrome de stress post-traumatique : blessure de guerre ». L'ONACVG me permet d'échapper à toute lassitude en changeant régulièrement de lieu d'affectation, en évoluant dans la prise de responsabilité, en favorisant la prise en charge d'un public particulièrement riche, bref, en m'épanouissant pleinement dans mon poste.



## 2

### Le suivi des blessés dans la durée

En 2016, deux conventions ont complété le dispositif mis en œuvre dès 2014 au profit des militaires blessés en opération.

Le 20 janvier 2016, une convention de partenariat a été signée par la directrice générale avec la Direction centrale du service de santé des armées, représentée par son directeur, le médecin général des armées Jean Debonne.

Cette convention originale permet aux services de proximité de l'ONACVG de réorienter vers les centres médicaux des armées les ressortissants titulaires d'une carte du combattant ou d'un TRN lorsqu'ils présentent des troubles (notamment psychiques) constatés après leur départ de l'institution mais pouvant être liés au service.

Par ailleurs, le 31 mai 2016, la convention de suivi des blessés des personnels de la gendarmerie a été signée par la directrice générale et le général de corps d'armée Philippe Mazy, directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale. Cette convention s'ajoute au dispositif qui confie à l'Office le suivi des soldats blessés en opération lorsqu'ils quittent l'institution militaire.

Cet accompagnement est complété par un effort continu de l'ONACVG en faveur de la réinsertion professionnelle de ces blessés et plus généralement de l'ensemble des ressortissants n'ayant pu bénéficier d'un soutien dans ce domaine.

Enfin, l'année 2016 a vu la concrétisation d'un marché d'accompagnement de la démarche de reconversion des ressortissants.



Le dispositif de suivi des personnels militaires blessés en opération a été renforcé en 2016.

En 2016, sur un budget total de 27,5 M€, les aides ont été attribuées à :

**53 %**  
aux conjoints  
survivants

**30 %**  
aux anciens  
combattants,  
harkis et OPEX

**10 %**  
aux orphelins et  
pupilles mineurs  
et majeurs

**7 %**  
autres  
aides  
diverses

**74 ans**

C'est l'âge moyen  
des bénéficiaires des  
54 000 interventions  
financières

**614 €**

C'est le montant moyen  
des aides versées

**80**

Nombre de blessés  
suivis dans le cadre  
des conventions

**450**

Nombre de  
blessés suivis  
hors conventions



Hervé Dupont  
en 2015.



## Hervé Dupont, 50 ans, aide-soignant.

Après 29 ans de services en tant que militaire, je suis adjudant-chef au sein de la 11<sup>e</sup> brigade parachutiste quand je suis blessé à la main et, plus sournoisement, de façon psychologique lors de ma dernière mission extérieure en Afghanistan en 2015. Mon aptitude physique est alors remise en cause. Ne pouvant imaginer ne plus être avec mes camarades sur le terrain, je me suis interrogé sur mon devenir au sein de l'institution militaire.

Je voulais toujours rendre service aux autres et c'est pour cela que je me suis dirigé tout naturellement vers le métier d'aide-soignant. Dès le début de ma reconversion, j'ai contacté le service de l'ONACVG de Toulouse qui a tout de suite répondu présent.

Mon dossier a été instruit rapidement. L'Office a financé les 30 % de frais non pris en charge par le ministère de la Défense, me permettant ainsi d'accéder à la formation visée. Le service de Toulouse m'a accompagné tout au long de celle-ci. J'étais affaibli psychologiquement, cette présence dans la durée a été déterminante.

Ayant fait ma formation au sein de l'école du CHU de Caen, j'ai tout de suite été appelé en renfort aux urgences. Un mois et demi plus tard, je commençais un CDD. Je suis aujourd'hui en CDI et j'attends ma titularisation dans la fonction publique hospitalière.

Mon nouveau métier est un beau métier au service des autres, comme je l'étais en tant que militaire et cela reste un plaisir au quotidien. Il ne me manque que ma séance de sport du matin...

Si je devais dire une seule chose à un militaire blessé en phase de reconversion, ce serait de ne pas hésiter à solliciter l'ONACVG, car nous trouvons des personnes à notre écoute, que nous pouvons appeler à tout moment. J'en en fait l'expérience et remercie l'Office de m'avoir permis de quitter sereinement l'institution.



Hervé Dupont  
en 2016.

L'Office a financé les 30 % de frais non pris en charge par le ministère de la Défense, me permettant ainsi d'accéder à la formation visée.

En 2016, 340 ressortissants ont bénéficié d'une aide à la formation professionnelle pour un montant total de 541 118 € (en progression de plus de 10%). Pour compléter ce dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, l'ONACVG dispose désormais de prestations d'accompagnement délivrées par l'AFPA Transitions.

Cette nouvelle offre s'adresse aux anciens militaires, aux pupilles de la Nation, aux orphelins de guerre, aux conjoints survivants et aux victimes d'actes de terrorisme. Les bénéficiaires sont prioritairement des ressortissants en grande difficulté sociale, notamment ceux ayant été victimes de syndrome de stress post-traumatique liés aux engagements des forces armées ou aux actes de terrorisme. Une attention particulière est portée à la gestion du stress, à la reprise de la confiance en soi et au développement de l'efficacité personnelle.

Elle comporte quatre modules :

- élaboration d'un projet professionnel ;
- acquisition des techniques de recherche d'emploi ;
- mise en relation des entreprises et employeurs publics ;
- élaboration d'un projet de créateur d'entreprise.

Ces prestations sont délivrées dans chaque chef-lieu de département. Un parcours d'insertion personnalisé est construit en combinant ces modules au regard des acquis et des besoins de chaque bénéficiaire.

L'objectif poursuivi est l'accès à un emploi pérenne, facteur incontournable de la réadaptation sociale.

L'AFPA  
prestataire  
de l'ONACVG  
pour l'insertion  
professionnelle  
de ses  
ressortissants.

Afpa

340

ressortissants  
ont bénéficié d'une  
aide à la formation  
professionnelle







### Carole Damiani, 57 ans, nouvelle administratrice de l'ONACVG

Docteur en psychologie clinique, directrice de Paris Aide aux victimes (PAV) depuis 1990, chargée d'enseignement à Paris 7 et dans de nombreuses universités en régions, chargée de mission au sein de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM) de 1994 à 2015 et depuis 2015 membre du conseil scientifique de l'Inavem.

« PAV est une association loi 1901 qui accompagne les victimes d'attentat dans la constitution de leur dossier et les aide dans leurs démarches administratives vis-à-vis des différents interlocuteurs. PAV leur apporte aussi un soutien psychologique dans la durée notamment pour les aider dans la reconnaissance de leurs blessures psychiques. L'Inavem a quant à lui pour objet de promouvoir et de développer l'aide et l'assistance aux victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer leur reconnaissance. Je me suis progressivement forgé une compétence solide et reconnue dans l'accompagnement des victimes et tout spécialement lors des attentats parisiens de 1995 et 1996. Intervenant depuis 1987 dans ce domaine, je bénéficie de trente ans d'expérience dans le soutien psychologique des victimes. J'ai donc été sollicitée pour rejoindre, en février 2016, le conseil d'administration de l'ONACVG en qualité d'expert psychologue pour mettre cette compétence au service de l'Office dont le nombre de ressortissants victimes d'actes de terrorisme s'est considérablement accru depuis les attaques de 2015 et 2016. J'accompagne le département de la solidarité dans son action au profit des victimes d'actes de terrorisme. J'anime également des sessions de formation destinées aux agents de l'Office sur les psycho-traumatisés de guerre et d'actes de terrorisme. Je souhaite être force de proposition pour les projets concernant les victimes d'actes de terrorisme, avec l'ambition de créer un groupe de travail sur ces questions spécifiques.



Un accompagnement psychologique au profit des victimes d'actes de terrorisme.



## L'accompagnement social des victimes d'actes de terrorisme

### AfVT : Projets Phoenix et Papillon

L'Association française des victimes du terrorisme (sigle AfVT.org) est une association loi de 1901. Elle a été créée en février 2009 par Guillaume Denoix de Saint Marc et l'association des familles de l'attentat du DC10 d'UTA pour aider les victimes d'attentats dans l'ensemble de leurs démarches (judiciaires, administratives, médicales), leur apporter un réconfort, une écoute et les mobiliser en association ou en collectif.

L'AfVT organise depuis 2014 des stages de résilience au profit des victimes d'actes de terrorisme.

Dans un premier temps, ces stages ont concerné les jeunes victimes directes, âgées de 15 à 23 ans. Dans un lieu préservé, ces jeunes victimes de toutes nationalités suivent un programme thérapeutique visant à faciliter leur reconstruction, en les aidant à surmonter leur traumatisme au travers de groupes de parole encadrés par des professionnels, des ateliers d'expression corporelle ou d'art-thérapie, des activités sportives et des activités de loisirs. C'est le projet Papillon, auquel l'ONACVG s'est associé dès le départ.

Ce premier stage a rencontré un tel succès que les parents de ces jeunes, eux-mêmes victimes d'actes de terrorisme, ont demandé à bénéficier d'un accompagnement identique. C'est ainsi qu'est né le projet Phoenix, tel l'oiseau qui renaît de ses cendres, il permet d'accompagner aussi les adultes afin de leur redonner confiance.

La directrice générale de l'ONACVG s'est rendue à l'un des ateliers thérapeutiques d'un stage Phoenix. Cette visite très instructive et forte en émotion a confirmé la préoccupation commune de l'ONACVG et de l'AfVT envers les victimes du terrorisme.




« Parole Portée », sculpture réalisée en 1998 par Nicolas Alquin en hommage aux victimes d'actes de terrorisme.

L'AfVT, une association dédiée aux victimes du terrorisme.







**Denise Fournier, 77 ans,**  
nouvelle administratrice de l'ONACVG  
ancienne cadre administratif d'un bureau d'architecture,  
retraîtée depuis mai 2000 après une carrière  
de 44 années débutée comme sténodactylo comptable,  
chevalier de l'ordre national du Mérite depuis mai 2012.

« Veuve d'un ancien combattant d'Algérie, j'ai épaulé mon époux, de 1974 jusqu'à son décès en janvier 1997, au sein de la commission juridique et sociale de l'Association des anciens combattants à laquelle il appartenait, à savoir la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA).

J'ai ensuite été élue au conseil départemental des Yvelines de l'ONACVG en qualité de veuve d'ancien combattant et je me suis investie dans la commission solidarité afin d'apporter une réponse aux attentes du monde combattant, quel que soit le conflit, puisque je suis également membre de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC).

C'est sur proposition de Monsieur Guy Darmanin, président national de la Fnaca, que j'ai présenté ma candidature au conseil d'administration de l'ONACVG. J'ai été élue en tant que veuve d'ancien combattant d'AFN et adhérente Fnaca. Ainsi, depuis février 2016, je suis administratrice de l'ONACVG et j'ai rejoint la commission mémoire et solidarité, commission qui correspond à mon expérience départementale, mon profil et mon intérêt pour les questions sociales. J'inscris mon rôle dans la compréhension des réflexions et des dispositifs mis en œuvre pour l'ensemble du monde combattant.

La singularité de l'ONACVG est parfaitement illustrée par sa devise « mémoire et solidarité ». En effet, il n'est pas toujours aisé d'apporter des réponses à tous les ressortissants, mais selon moi, l'Office traduit bien les attentes et permet à tous les administrateurs de mesurer le bien-fondé de ses actions.

Dans le domaine de la mémoire, l'ONACVG met tout en œuvre pour que les différents conflits ne tombent pas dans l'oubli. Quant à ses multiples actions de solidarité, je n'oublie pas que mon époux, malade pendant 17 ans de la mucoviscidose, a bénéficié du soutien aux anciens combattants.

## 4

### L'accompagnement en faveur des pupilles de la Nation

Au 31 décembre 2016, le nombre total d'adoptions s'élève à 182, dont 130 liées aux actes de terrorisme de 2015 et 2016.

L'Office, au travers de ces adoptions, assume son rôle historique d'accompagnement des jeunes victimes de tous les conflits.

En 2016, 130 pupilles sont des victimes ou enfants de victimes d'actes de terrorisme, 9 sont des enfants de fonctionnaires victimes d'agression mortelle, et 43 sont des enfants de soldats tués ou blessés en OPEX.

En toute logique, le budget consacré aux pupilles est en augmentation sensible de 30 %. Le travail d'accompagnement des services est fondamental et concerne aussi bien le soutien matériel que moral dû aux familles.

Ainsi, l'Office accorde, en complément des aides de droit commun (allocations familiales, bourses d'études) et chaque fois que la situation le requiert, des subventions aux pupilles de la Nation :

- subventions d'études. Celles-ci peuvent être renouvelées jusqu'au terme des études supérieures dès lors qu'elles sont entreprises avant 21 ans ;
- subventions d'entretien pour les plus jeunes, destinées à leur assurer, dans de bonnes conditions, une fréquentation scolaire assidue ;
- subventions pour frais de maladie, de cure, de soins médicaux, en complément des prestations de la Sécurité sociale ;
- subventions de vacances.



Enzo, 8 ans, adopté par la Nation après avoir été victime d'acte de terrorisme.

182

adoptions en 2016





## 5 Un engagement en faveur des ressortissants âgés dépendants

Tout au cœur du Chaos, témoignait de la vie  
Le bleuet a poussé et sa fleur a surgi  
Par la grâce de Charlotte, par la grâce de Suzanne  
Sur les champs de bataille, là où l'espoir se fane

Partis la tête haute  
Sous un ciel étoilé  
Ce jour, la tête haute  
Nous regardent  
Sous les bleuets



Les résidents de l'Ehpad de Perpignan interprètent la chanson qu'ils ont écrite lors d'un atelier. Ils sont accompagnés d'un chœur d'élèves de CM2.

<https://www.youtube.com/watch?v=JdA8GOJogbo>

Depuis 1999, l'Office remet le label « **Bleuet de France** » à certains établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) afin de répondre aux besoins de ses ressortissants âgés. Les établissements candidats à l'obtention du label « **Bleuet de France** » voient leur dossier étudié par la Commission nationale du label, qui se réunit régulièrement et émet un avis selon différents critères :

- nombre d'Ehpad d'ores et déjà labellisés dans le département (un seuil maximal étant fixé à trois) ;
- dimension sociale de l'Ehpad, selon qu'il soit ou non habilité à l'aide sociale ;
- sensibilisation de l'Ehpad aux valeurs du monde combattant ;
- nombre de ressortissants résidant au sein de l'Ehpad candidat ;
- qualité de l'Ehpad en matière d'hébergement et de soin.

Parallèlement à la densification du maillage territorial de l'ONACVG, le réseau d'Ehpad labellisés repose sur une exigence de bien-être des ressortissants résidents. Les services de proximité de l'Office s'allient alors aux équipes d'animation des Ehpad labellisés afin de faire participer les résidents à différents ateliers du souvenir. C'est l'Ehpad labellisé Louis Pasteur de Perpignan qui a remporté le concours de l'Atelier du centenaire de l'ONACVG en réalisant une chanson en l'honneur du Bleuet de France : *Bleuets pour Charlotte et Suzanne*. Le texte a été réalisé dans le cadre d'un atelier Paroles et Musiques, par les résidents eux-mêmes, tandis que la prestation a impliqué une participation conjointe des résidents et du chœur de la classe de CM2 de l'école Jules Ferry de Perpignan.



116

Ehpad labellisés  
Bleuet de France

## 6 Des aides pour les ressortissants à l'étranger

L'ONACVG intervient en faveur de tous ses ressortissants, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur lieu de résidence.

À l'étranger, son action passe par l'intermédiaire :

- de ses trois services en Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc ;
- des ambassades et consulats de France, pour les États qui comptent un nombre significatif de ressortissants ;
- des offices d'anciens combattants conventionnés des États africains et malgache ;
- de l'Office de Pondichéry.

Dans ces pays, une commission — associant consuls, attachés de défense, trésoriers-payeurs, anciens combattants et membres de l'Assemblée des Français à l'étranger — statue sur les demandes d'aides financières émanant de nos ressortissants à l'étranger.

En 2016, ce sont 1 521 239 M€ qui ont été versés à 8 901 ressortissants.

Dans les pays les plus touchés par les conflits, ces aides peuvent prendre la forme d'aides en nature : aide alimentaire ou médicamenteuse. De même, l'Office apporte un soutien financier pour la réhabilitation des « maisons du combattant » qui accueillent, notamment en Afrique, de nombreux anciens combattants et leurs veuves. Ces maisons leur permettent d'exprimer leurs besoins auprès d'associations locales d'anciens combattants, mais aussi de se retrouver, de partager leurs souvenirs et de participer ainsi au devoir de mémoire.



Combattants d'hier et d'aujourd'hui - centenaire de l'ONACVG en Tunisie.



8 901

ressortissants  
ont bénéficié des aides  
financières en 2016



## 7 Soutenir et se souvenir

### Depuis 1991 l'ONACVG a pris sous son aile la destinée du Bleuets de France.

Le Bleuets de France, c'est la fleur française du Souvenir. Il est né au sein de l'Institution nationale des Invalides de la volonté de deux infirmières de venir en aide aux soldats mutilés de la Grande Guerre. Elles créèrent un atelier de confection de fleurs de bleuets en tissu afin de leur procurer une activité mais également un revenu grâce à leur vente au public. Bientôt, cette petite fleur devient le symbole de toute la Nation française reconnaissante du sacrifice de ses soldats pour défendre leur pays et ses idéaux.

### Près de 100 ans après, cette tradition perdure !

Le Bleuets de France est toujours là. Tout en poursuivant, avec l'Office, sa mission traditionnelle de soutien moral et financier envers les anciens combattants, les victimes des guerres d'hier et d'aujourd'hui, il met son savoir-faire au service de nouvelles victimes : celles des actes de terrorisme. Il participe également à la transmission de repères et de valeurs auprès des plus jeunes.

### Bilan de la recette 2016

Les ressources de l'Œuvre nationale du Bleuets de France (ONBF) proviennent de cinq sources principales :

- quêtes sur la voie publique (campagnes nationales des 8 mai et 11 novembre) : 969 533,80 € ;
- quêtes dans des lieux privés accessibles au public : 159 106,74 € ;
- dons perçus tout au long de l'année (avec émission d'un reçu fiscal) : 176 963,04 €,
  - . dons de particuliers : 75 826,08 €
  - . dons d'associations d'anciens combattants : 31 636,59 €
  - . dons d'autres associations ou entreprises : 69 487,37 € ;
- subventions votées par les collectivités territoriales : 72 473,70 € ;
- vente de produits dérivés (boutique en ligne, points de ventes divers) : 38 157,28 €.

### Le Bleuets de France au service des actions sociales et mémorielles de l'ONACVG

#### Répartition des produits de la recette :

- 58 % pour l'action sociale ;
- 25 % pour les actions de mémoire et de citoyenneté ;
- 17 % pour la promotion de l'Œuvre.

#### BILAN DE L'UTILISATION DES FONDS POUR L'ACTION SOCIALE DE L'ONACVG

13 212 ressortissants ont bénéficié de l'action sociale de l'ONACVG financée grâce aux dons du Bleuets de France.

#### Actions en faveur des ressortissants en Ehpad

Poursuite du renouvellement des équipements de bien-être des Ehpad de l'ONACVG : équipements « Snoezelen », fauteuils de relaxation, jardinières thérapeutiques. Des séances de musicothérapie, de gymnastique douce, avec des psycho-esthéticiennes sont venues s'ajouter aux activités habituelles des maisons de retraite.

#### Actions partenariales

- Équipements des blessés
  - . Le financement des projets d'acquisition de matériels pour nos soldats blessés, priorité de l'action sociale de l'Office :
  - . Participation à l'édition 2016 des rencontres militaires blessures et sports.
  - . Clôture des achats liés à la convention 2015 signée avec la fondation du sport français Henri Sérandour.
  - . Signature d'une convention avec le Centre national des sports de la Défense (CNSD) : financement des équipements de l'équipe de France des Invictus Games. Cette équipe a dédié son trophée des champions à l'ONACVG.
- Financement de colis de fin d'année pour les soldats en OPEX et les plus démunis de nos ressortissants
  - . Poursuite du partenariat avec l'association Solidarité Défense pour le financement des Colis de Noël pour les soldats en OPEX et les militaires déployés sur l'opération Sentinelle. À cette opération se sont ajoutées des participations à des actions de même nature au profit d'autres associations (Association française Buchenwald Dora et Kommandos, Légion étrangère).
- Accompagnement des victimes du terrorisme
  - . Aides financières individuelles : en 2016, en raison des nombreux dons destinés au financement des actions en faveur des pupilles de la Nation, la majeure partie des crédits du Bleuets de France a été dédiée aux pupilles de la Nation : les étrennes, les aides à la majorité, au premier emploi et les subventions d'études.

### LE SOUTIEN DES FORCES ARMÉES AU BLEUETS DE FRANCE S'INTENSIFIE

Le renouvellement du message du CEMA, le général Pierre de Villiers, à l'ensemble des forces armées pour le port du Bleuets et l'organisation de collectes a eu un impact immédiat sur les commandes de fleurs du Bleuets et l'organisation de centaines de collectes sur tout le territoire national, mais également à l'étranger grâce au réseau des attachés de défense dans nos ambassades et consulats et avec les troupes en OPEX (notamment deux exemples remarquables et symboliques de collectes organisées par nos soldats engagés dans l'opération Barkhane et en Côte d'Ivoire, avec plusieurs milliers d'euros récoltés). Pour la première fois, le diocèse aux armées a ouvert son espace de vente en ligne aux produits du Bleuets de France. Cette opération a été faite à titre gracieux et avec reversement de l'intégralité du chiffre d'affaire généré par la vente de ces produits au profit de l'Œuvre.

990 377,73 €

CONSACRÉS À LA SOLIDARITÉ

Les résidents d'un Ehpad confectionnent des bleuets dans le cadre d'un atelier créatif.

RECETTES EN 2016

1 416 234,56 €





La Grande Guerre vue par les enfants : premier prix du concours scolaire 2016 « Les petits artistes de la mémoire ».

### BILAN DE L'UTILISATION DES FONDS POUR LES ACTIONS MÉMORIELLES DE L'ONACVG

Plus de 600 manifestations mémorielles à caractère culturel et pédagogique ont pu être ainsi portées par l'ONACVG dans toute la France grâce aux fonds de l'ONBF pour transmettre la mémoire combattante aux jeunes générations : concours scolaires, expositions, représentations théâtrales et cinématographiques, voyages pédagogiques sur les hauts lieux de notre histoire... Autant de projets nécessaires à l'éducation civique de nos jeunes concitoyens.

Le Bleuets de France permet également à l'Office de réaliser sa propre programmation mémorielle nationale. Ainsi, en 2016, les actions suivantes ont été conduites par l'Office :

- colloque OPEX sur l'engagement des forces françaises en ex-Yougoslavie ;
- exposition nationale « Levés avant le jour », les Brigades internationales, de l'Espagne et à la résistance ;
- 13<sup>e</sup> édition des Jeunes porte-drapeau de France au 14 juillet ;
- les concours scolaires de l'ONACVG « Les petits artistes de la mémoire » (PAM) et « Bulles de mémoire » (BDM).

341 042,73 €

CONSACRÉS À LA MÉMOIRE

La somme des fonds utilisés en 2016 est supérieure aux recettes de 2016 du fait de l'existence d'un reliquat de recettes des années antérieures.

### RAPPEL IMPORTANT

Les 500 000 € légués au Bleuets de France par la Fédération des amputés de guerre de France (FAGF) en 2015 seront consacrés à l'Institution nationale des Invalides pour l'acquisition et la mise en œuvre d'une plate-forme de rééducation à la pointe de la technologie, à destination de nos ressortissants mutilés de guerre. Le processus de mise en œuvre de ce projet a connu une longue phase de préparation et cette somme sera reversée à l'INI début 2017.

### BILAN DE L'UTILISATION DES FONDS POUR LA PROMOTION DE L'ŒUVRE

#### Accompagnement logistique des collectes sur la voie publique et de la campagne nationale d'appel au don

- 17 032 collectes en France et à l'étranger.
- 28 647 collecteurs.
- 877 308 autocollants du Bleuets de France distribués (premier vecteur du don sur la voie publique).
- 50 000 nouvelles fleurs du Bleuets de France produites. 120 000 fleurs vendues (version 2015 et 2016).
- 40 000 cartes, badges et identifiants pour les collecteurs imprimés (8 mai et 11 novembre).
- 100 000 bulletins d'information, d'appel au don et au bénévolat distribués.

#### Promotion de la campagne nationale d'appel au don

Une campagne de promotion de novembre 2016 particulièrement relayée dans les médias nationaux, notamment à la télévision et à la radio.

#### Effort de communication concentré sur des émissions à forte audience

- Émission « Télématin » sur France 2 le 7 novembre 2016 (audience de 1,21 millions de téléspectateurs) : chronique historique consacrée au Bleuets de France.
- Émission « À la bonne heure » sur RTL le 9 novembre 2016 (audience de 1,13 millions d'auditeurs) animée par Stéphane Bern : port du Bleuets à l'antenne et incitation au don.
- Émission « Midi en France » sur France 3 le 11 novembre 2016 (audience de 480 000 téléspectateurs) : port du Bleuets par tous les chroniqueurs et le public.

#### Le sport comme vecteur de forte audience

- Match de Ligue 1 entre le Montpellier Hérault Sport Club et l'Olympique de Marseille, le 4 novembre 2016 sur Canal+Sport (4 millions de téléspectateurs) : coup d'envoi donné par un militaire blessé et une victime du Bataclan. Flocage des maillots des Montpelliérains avec le logo du Bleuets de France, appel au don et vente aux enchères des maillots au profit du Bleuets.
- Match de football France/Suède le 11 novembre 2016 sur France 2 (7 millions de téléspectateurs) : port du Bleuets par les joueurs et le staff technique pendant les hymnes nationaux et les interviews ; collecte devant le stade.
- Match de rugby France/Nouvelle-Zélande le 26 novembre 2016 sur France 2 (4 millions de téléspectateurs) : flocage du logo sur les maillots des joueurs depuis 2014.

#### Le centenaire de l'ONACVG comme levier de promotion du Bleuets de France

Les nombreuses célébrations du centenaire de l'Office qui ont rythmé l'année 2016 ont permis au Bleuets de France de bénéficier d'une visibilité encore plus importante.

- Une campagne d'affichage publicitaire d'envergure : 40 000 emplacements publicitaires urbains gracieusement offerts par les mairies et les régies publicitaires partout en France (dont l'obtention de 250 emplacements dans le métro parisien pour une valeur de 150 000 € pour les deux campagnes nationales).
- Dynamisme sur les réseaux sociaux : 10 000 followers avec la page Facebook officielle du Bleuets de France et le tout nouveau compte Twitter.

213 504,14 €

CONSACRÉS À LA PROMOTION



Adjudant-chef Franck Robin, gendarme et double médaillé d'or aux Invictus Games de 2014. Le Bleuets de France a financé son handbike.



Campagne de collecte de dons du Bleuets de France.



# OPÉRATEUR MÉMORIEL DE L'ÉTAT

## 1 Transmettre

### Un travail de mémoire

L'ONACVG est l'un des opérateurs majeurs de la politique mémorielle du ministère de la Défense.

L'ONACVG, à travers sa mission mémorielle, vise à préserver la mémoire des anciens et à transmettre ainsi aux plus jeunes les valeurs de la République. En effet, comprendre le passé des conflits contemporains et sauvegarder l'héritage des aînés, c'est aussi une manière d'apprendre à devenir citoyen.

Au quotidien, ce travail de mémoire s'exprime au travers des célébrations et des commémorations, notamment lors des journées nationales commémoratives (11 novembre, 8 mai, etc.), mais aussi au travers d'actions culturelles et pédagogiques qui sont mises en œuvre sur tout le territoire et touchent tous les publics, grâce au maillage territorial de l'Office.

Ces opérations se déclinent sous des formes très variées : expositions, rencontres intergénérationnelles, rallyes sportifs, concours scolaires, colloques scientifiques, projections artistiques, voyages sur les lieux de mémoire, etc. Chaque année, selon le cycle commémoratif et les grandes commémorations à venir, de nouveaux projets sont imaginés afin d'associer tous les publics, en particulier les plus jeunes, au travail de mémoire et à la transmission des valeurs portées par le monde combattant. Multiplier les vecteurs de mémoire, c'est assurer une transmission à tous de ce qui fait notre identité.



Mémorial de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, Quai Branly, Paris.

### Les chiffres clés de 2016





**Nathalie Magnan,**  
enseignante de la classe lauréate  
de la 10<sup>e</sup> édition 2015-2016 du concours  
des « Petits artistes de la mémoire »



L'enseignante Nathalie Magnan et ses élèves, lors de la remise des trophées et des lots.

Quelle expérience retirez-vous de votre participation au concours des « Petits artistes de la mémoire » ?

La participation à ce concours m'a permis d'une part d'approfondir mes connaissances personnelles en histoire, d'autre part de réaliser que la mise en projet, la démarche d'investigation étaient possibles aussi en histoire.

Comment avez-vous procédé pour réunir des informations sur le poilu choisi ?

Nous avons utilisé essentiellement l'historique du régiment et fait des recherches sur les différentes batailles (exposés réalisés par les élèves). Les archives municipales, l'état civil, le livret militaire nous ont permis de connaître la situation familiale des poilus ainsi que leur adresse.

Que diriez-vous à un autre enseignant pour lui recommander le concours ?

Ce concours est un riche projet pluridisciplinaire qui passionne les élèves. Les différentes situations de recherche ont stimulé leur curiosité et leur ont permis de construire leur savoir. Faire de l'histoire en écrivant l'histoire d'un poilu qui a existé touche les élèves, favorise leur créativité et leur envie d'apprendre.

Plusieurs  
centaines  
de projets  
réalisés.



## Les actions pédagogiques et citoyennes

Au niveau national comme à l'échelon départemental, ce sont cette année encore des centaines de projets qui ont été réalisés par l'ONACVG en lien avec les partenaires institutionnels, associatifs, ou culturels locaux. Qu'elles se soient articulées autour du sport, de l'échange intergénérationnel, des arts (cinéma, théâtre, peinture, etc.), ces opérations de transmission de la mémoire ont rencontré un vif succès et contribuent à sensibiliser les plus jeunes aux valeurs de solidarité, de civisme et de respect de l'autre.

### LES CONCOURS SCOLAIRES DE L'ONACVG

Pour les primaires : « Les Petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants »



L'année scolaire 2015-2016 a vu la célébration des 10 ans du concours des « Petits artistes de la mémoire ». En accord avec le calendrier commémoratif du centenaire, la bataille de Verdun était mise à l'honneur et de nombreux travaux ont mis en avant cet événement de l'année 1916. C'est le cas du carnet lauréat de la classe de CM2 de Mme Magnan de l'école Nikaïa à Nice, qui proposait de suivre l'itinéraire du poilu Acquarone Barthélémy. Pour marquer l'évènement, la remise des prix a eu lieu le 3 novembre 2016 au Centre mondial de la paix à Verdun, en présence de Madame la directrice générale de l'ONACVG, Rose-Marie Antoine, et des autorités locales. La cérémonie a été suivie le lendemain par la découverte des lieux de mémoire verdunois (la nécropole et l'ossuaire de Douaumont, le mémorial de Verdun) pour les lauréats, accompagnés des grands gagnants du concours « Bulles de mémoire ».



### POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS : LE CONCOURS DE BANDE DESSINÉE « BULLES DE MÉMOIRE »



Né en 2011 d'une initiative lancée en région Bourgogne-Franche-Comté, le concours de bande dessinée « Bulles de mémoire », aujourd'hui conduit à l'échelle nationale, remporte un franc succès auprès des collégiens et lycéens. Ces derniers travaillent avec leur professeur au sein de petits groupes ou de leur côté, en candidat libre, seul ou avec des amis. Pour la 2<sup>e</sup> édition nationale 2015-2016, ce sont plus de 383 bandes dessinées qui ont été présentées et plus d'un millier d'élèves qui se sont penchés sur la mémoire des conflits contemporains au travers du « neuvième art ». Les lauréats ont également participé au séjour à Verdun du 3 au 4 novembre 2016 et se sont vu remettre leur trophée ainsi que leur prix.



### Abderahmen Moumen, 39 ans

Docteur en histoire, thèse soutenue en 2006 sur les rapatriés, pieds-noirs et harkis dans la vallée du Bas-Rhône (1954-2005) à l'Université de Provence ; Chargé de mission sur les mémoires de la guerre d'Algérie auprès de la Direction générale de l'ONACVG, depuis avril 2015 ; Membre du conseil scientifique du mémorial du camp de Rivesaltes.



Dans le cadre de mes fonctions, je coordonne, avec le département mémoire et les missions interdépartementales mémoire et communication (MIMC), de nombreuses actions sur les mémoires de la guerre d'Algérie :

- des interventions scolaires avec la participation de témoins de la guerre d'Algérie dans de nombreuses académies ;
- un plan de formation sur les mémoires de la guerre d'Algérie, les rapatriés et les harkis en 2016 en direction des personnels de l'ONACVG et de leurs partenaires ;
- la conception d'une exposition sur la guerre d'Algérie et ses mémoires qui sera complétée par une exposition de portraits et une mallette pédagogique. Je participe également à l'organisation, en partenariat avec les Inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR), de formations pour les enseignants sur ces mêmes thèmes ;

- le recueil de témoignages oraux pour une campagne d'archives sur les harkis (100 témoignages en 2016), ainsi que la valorisation pédagogique des lieux de mémoire tels Rivesaltes, Bourg-Lastic et Ongles. Ces campagnes sont valorisées lors de journées d'étude, avec le réseau des archives départementales, consacrées à l'histoire, la mémoire et les archives orales de la guerre d'Algérie.

Ce qui me plaît c'est de contribuer à la création d'un réseau partenarial autour de l'ONACVG, constitué d'acteurs tant institutionnels qu'associatifs. J'œuvre avant tout pour une transmission, sereine et apaisée, des mémoires de la guerre d'Algérie.







Des enfants participent à une cérémonie de commémoration à l'ancien camp de concentration Natzweiler-Struthof-Centre européen du résistant déporté.

### La valorisation de la mémoire de la génération des opérations extérieures et le lien armée-Nation

Améliorer la visibilité de l'ONACVG auprès des ressortissants de la nouvelle génération du feu pour leur permettre de faire valoir leurs droits est l'un des enjeux majeurs. Le renforcement de la reconnaissance des combattants en OPEX passe nécessairement par le spectre mémoriel et participe au lien armée-Nation. Des opérations de transmission de cette mémoire permettent notamment de sensibiliser les plus jeunes à l'engagement et au civisme, contribuant ainsi à l'enseignement de défense.

#### CITOYENNETÉ ET DÉFENSE À LA MAISON D'ARRÊT DE REIMS

Le 31 mars 2016, des jeunes du quartier de mineurs de la maison d'arrêt de Reims ont rencontré des anciens combattants projetés en ex-Yougoslavie. Cela a permis de poursuivre leur réflexion sur l'engagement et les valeurs républicaines initiée depuis leur participation au concours « Bulles de mémoire ». Cette initiative est menée par la mission interdépartementale mémoire et communication (MIMC) Grand Est en lien étroit avec le service de la Marne de l'ONACVG.

### Les grands rendez-vous mémoriels de 2016

2016 a été une année commémorative tournée vers le centenaire de la Grande Guerre avec les batailles de la Somme et de Verdun ainsi que l'année de la Marseillaise.

#### LE GERS VIBRE AU SON DE LA MARSEILLAISE !

À l'occasion des 180 ans de la mort de Rouget de Lisle, le président de la République a souhaité faire de l'année 2016 l'année de la Marseillaise. Ainsi, un fort partenariat s'est noué entre le service de proximité de l'Office du Gers avec l'appui de la MIMC Occitanie, le réseau « Canopé » du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la délégation militaire départementale, pour créer un tutoriel permettant l'apprentissage de l'hymne national. Ce tutoriel favorise la participation des enseignants et de leurs élèves aux cérémonies commémoratives.

#### UN TOURNOI DE HOCKEY POUR SE SOUVENIR

Un partenariat entre l'association Nord-Pas-de-Calais du Coquelicot et la MIMC Hauts-de-France a permis la réalisation d'un tournoi mémoriel de hockey dont le thème retenu était la bataille de la Somme. 200 jeunes hockeyeurs se sont affrontés et les vainqueurs ont reçu un trophée du centenaire de la bataille de la Somme. Cette initiative s'est poursuivie au-delà de ce tournoi puisque tous les participants ont pu visiter les champs de bataille de l'Artois et de la Somme et participer aux commémorations qui se sont déroulées le 23 mai à Notre-Dame-de-Lorette et le 24 mai à Thiepval. Enfin, ces jeunes ont été sensibilisés au devoir de mémoire à travers les fleurs du Souvenir que sont le Bleuet et le Poppy.

#### HOMMAGE AUX TROUPES COLONIALES

Cent ans après la reprise du fort de Douaumont et en marge de la cérémonie d'hommage aux troupes coloniales, des jeunes Sénégalais âgés de 12 à 17 ans se sont réunis à l'ossuaire de Douaumont, le 22 octobre 2016, pour dévoiler une pierre gravée à la mémoire des tirailleurs sénégalais disparus sur le champ de bataille. La venue de ces jeunes à Douaumont marquait le point d'orgue d'un voyage mémoriel durant lequel ils ont pu assister à une projection du film d'animation *Adama*. L'hommage rendu à leurs aïeux qui ont combattu sur notre sol permet de raviver la mémoire de la présence de tirailleurs sénégalais aux côtés des Français durant la Grande Guerre.



Visite des jeunes à Notre-Dame-de-Lorette.



Hommage aux troupes coloniales en présence de jeunes Sénégalais réunis pour l'occasion à l'ossuaire de Douaumont le 22 octobre 2016.

### MÉMOIRES D'OPEX

L'ONACVG veille à honorer toutes les mémoires : celle des soldats d'hier qui ont défendu et libéré la France et celle des soldats d'aujourd'hui engagés sur les théâtres des opérations extérieures. Un colloque sur l'engagement militaire français en ex-Yougoslavie de 1992 à 1995 s'est donc tenu les 28 et 29 avril 2016 à l'Hôtel national des Invalides. Plus de vingt ans après ces événements, l'occasion a été donnée d'écouter et surtout d'entendre la parole de ces soldats pour mieux comprendre comment cette guerre les a marqués, parfois profondément.



Arrivée des marsouins du 2<sup>e</sup> RIMa devant le port de Rijeka le 4 Avril 1992 à bord de l'Estrel, premier contact visuel de nos soldats avec l'ex-Yougoslavie.





## Les publications et contenus scientifiques

2016 a été riche en publications pour l'ONACVG, avec la réalisation de trois expositions et l'organisation — une première — d'un colloque sur la présence française en ex-Yougoslavie, réunissant acteurs de terrains et experts scientifiques. Cette année 2016 a donc été l'occasion de se pencher sur des histoires individuelles et des parcours collectifs afin de nourrir une réflexion dépassionnée sur le passé et faire vivre l'histoire et la mémoire collective.

### L'EXPOSITION « SAVOIR VOULOIR, LE GÉNÉRAL DELESTRAINT, DU SERVICE AU SACRIFICE »

Réalisée à la demande de la direction de la mémoire du patrimoine et des archives du ministère de la Défense et inaugurée le 9 juin 2016 au musée de la Défense, chargée des anciens combattants et de la mémoire, Jean-Marc Todeschini, la nouvelle exposition de l'ONACVG intitulée « Savoir vouloir, le général Delestraint : du service au sacrifice » présente le parcours de Charles Delestraint, ancien combattant de la Grande Guerre, chef de l'armée secrète en 1942, exécuté le 19 avril 1945 au camp de concentration de Dachau. Retraçant les différentes étapes qui ont conduit le général à mener ce combat ultime contre le joug nazi, l'exposition met en lumière le parcours exemplaire d'un militaire d'active qui a refusé la défaite de la France, l'asservissement de son gouvernement à un pays ennemi et qui s'est battu jusqu'au sacrifice ultime pour rendre à la République ses droits.

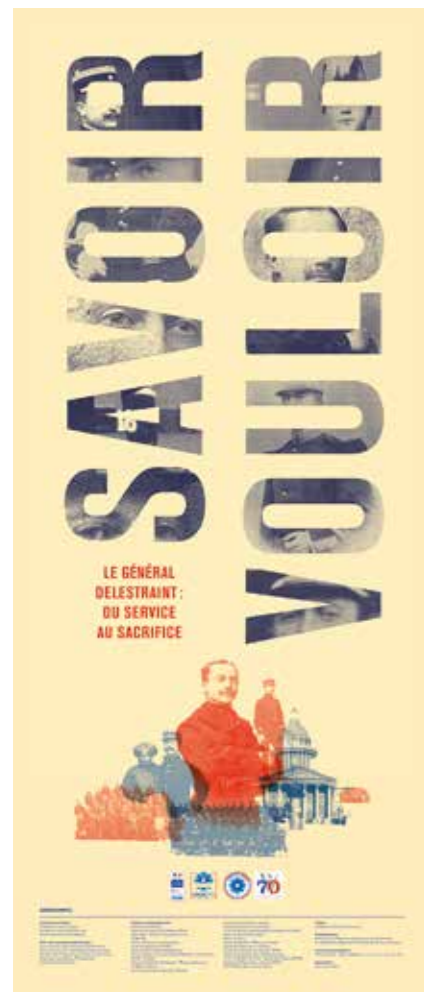


3

expositions

1

colloque



### UN OUVRAGE HOMMAGE AUX « JUSTES PARMI LES NATIONS » DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



« Qui sauve une vie sauve l'humanité » : il s'est en effet trouvé des hommes et des femmes, de toutes convictions et de toutes religions qui ont su s'opposer à la barbarie en tendant la main à ceux qui étaient alors poursuivis parce que Juifs. En proposant des récits poignants de sauvetage durant la Seconde Guerre mondiale dans tous les départements de la région PACA, cet ouvrage, réalisé par la MIMC PACA de l'ONACVG, s'inscrit dans un travail pédagogique de transmission et de lutte contre l'oubli. Dans une période actuelle troublée, cette initiative permet de rappeler que le souvenir des drames passés et l'hommage aux héros ordinaires sont une composante essentielle de la construction de la citoyenneté.

### UNE EXPOSITION SUR LE PARCOURS DES BRIGADES INTERNATIONALES

Intitulée « "Levés avant le jour" : les Brigades internationales, de l'Espagne à la Résistance », cette exposition réalisée en partenariat avec les Amis des combattants en Espagne républicaine (ACER) a été inaugurée le 21 juin 2016 puis présentée durant l'été au musée du général Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris-musée Jean Moulin. Elle présente le rôle des Brigades internationales, volontaires de toutes les nationalités venus combattre en Espagne pour défendre la République contre la rébellion des généraux durant les années 1930. Elle fait le lien entre leur engagement en Espagne pour la défense de valeurs et d'idéaux républicains et la lutte des volontaires qui, après l'Espagne, rejoignent la France et les maquis de la Résistance. Quatre-vingts ans après la création des Brigades, cette exposition retrace le parcours d'hommes et de femmes engagés pour la défense de la liberté et la lutte contre le fascisme.



Des outils pédagogiques  
de transmission et de lutte  
contre l'oubli.







**Antoine Grande**, 29 ans, historien  
 Directeur des Hauts Lieux de la mémoire nationale en Ile de France depuis février 2016 après avoir été Coordonnateur mémoire et communication en région Rhône-Alpes, chargé du développement scientifique et pédagogique du Mémorial de la prison de Montluc.

« Mon premier chantier d'envergure était la nouvelle muséographie du Mémorial des martyrs de la Déportation. Inaugurée le 24 avril 2016 par le Premier ministre, cette nouvelle exposition permanente permet aujourd'hui de proposer de véritables visites guidées, ainsi que des temps de médiation pédagogique. La fréquentation du site s'en trouve considérablement renforcée. Au Mont-Valérien, nous avons élaboré de nouvelles visites guidées centrées sur l'organisation répressive entre 1941 et 1944, l'engagement des étrangers et la construction des mémoires. Dans le prolongement de ces missions, j'ai souhaité réorganiser les équipes, afin de créer un service pédagogique et de positionner les agents sur des pôles de compétence.

## 2 Entretien et valoriser

**Au cœur de la politique de mémoire** du ministère de la Défense, les hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) apparaissent plus que jamais comme des outils essentiels de transmission.

Les hauts lieux de la mémoire nationale s'imposent comme des outils efficaces de promotion des valeurs civiques. De la mémoire nationale surgissent des exemples et des valeurs plus que jamais nécessaires à la formation des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Cette forte dynamique, aussi bien quantitative que qualitative, de l'activité des hauts lieux de mémoire s'appuie sur trois axes de développement.

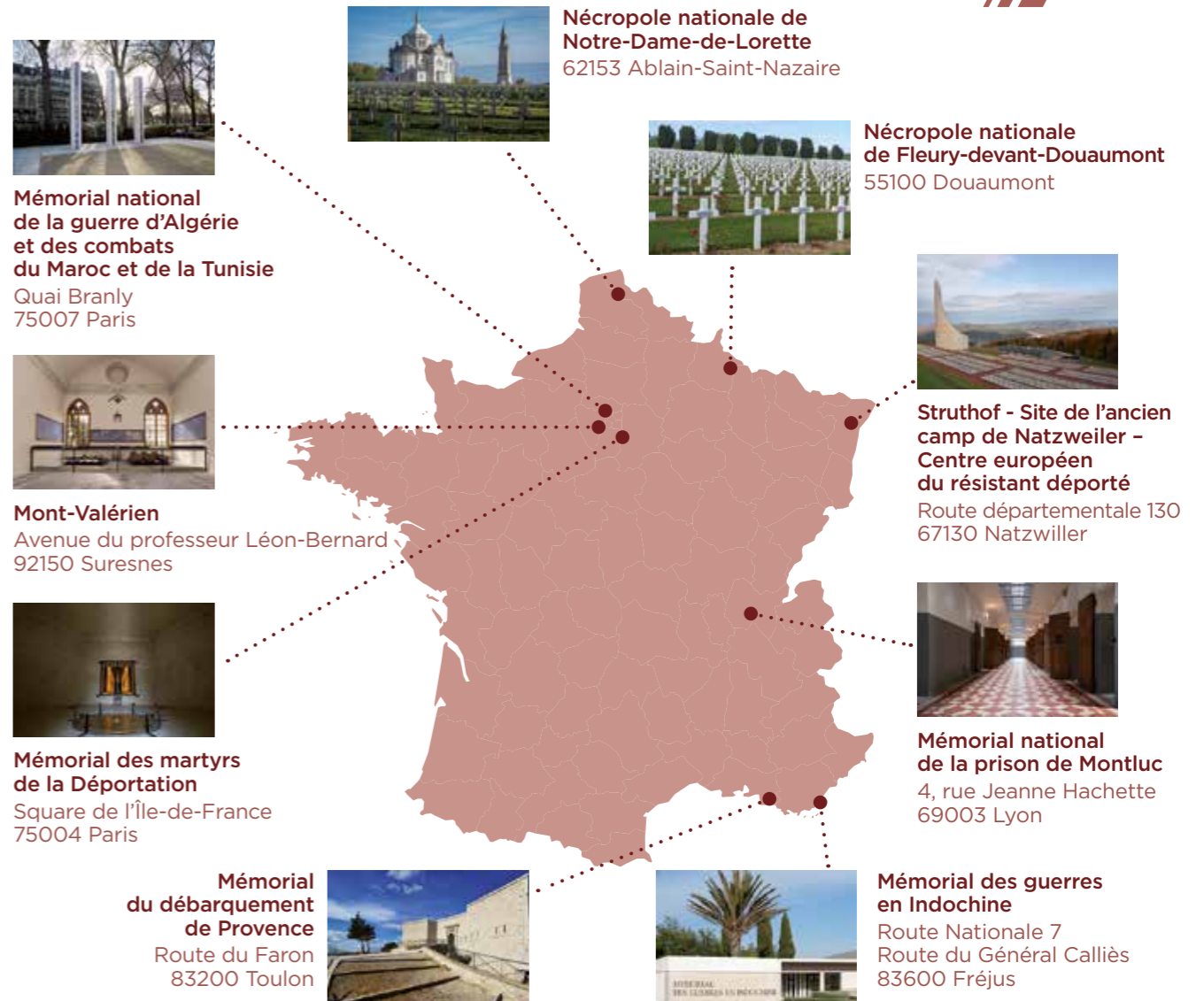
Tout d'abord, la diversification des vecteurs de mémoire amène les équipes du Mont-Valérien à proposer des visites théâtralisées au succès croissant et bientôt des séances de cinéma en plein air, celles du CERD-Struthof et de l'ancienne prison de Montluc à s'appuyer sur l'art contemporain ou la bande dessinée pour transmettre, voire incarner les mémoires des lieux.

Ensuite, l'attention portée aux jeunes générations par l'approfondissement des liens avec l'Éducation nationale et l'enrichissement permanent de l'offre des hauts lieux en ateliers pédagogiques permettent une augmentation constante de la fréquentation par les groupes scolaires.

Enfin, les efforts accomplis envers des publics auprès desquels cette transmission est particulièrement importante, conduisent les équipes des hauts lieux de la mémoire nationale franciliens à proposer par exemple des visites aux militaires de l'opération Sentinelle, qui luttent contre les totalitarismes d'aujourd'hui comme le firent contre ceux d'hier les combattants que nous honorons.

Afin de renforcer cette dynamique, l'Office a mené deux grandes opérations de rénovation qui sont l'occasion de doter les hauts lieux des outils muséographiques les plus modernes.

Renforcer la dynamique de l'activité des hauts lieux de mémoire.







**LA RÉNOVATION DU MONT-FARON,  
MÉMORIAL DU DÉBARQUEMENT DE PROVENCE**

Annoncée par le président de la République, le 15 août 2014, la rénovation des espaces muséographiques du mémorial du Mont-Faron (Toulon) a été confiée à l'ONACVG, en qualité de maître d'ouvrage délégué. Dès le début de l'opération et pour assurer la réussite de ce projet, l'Office a mobilisé une équipe pluridisciplinaire alliant de nombreuses compétences techniques et historiques.

Outre une démarche de mise aux normes de l'infrastructure financée par la direction de la mémoire du patrimoine et des archives du ministère de la Défense de ce haut lieu, fermé à l'automne 2015, la rénovation du mémorial avait également pour objectif de renforcer sa vocation pédagogique et le lien armée-Nation. Cette opération s'est articulée en trois actions distinctes conduites simultanément :

- mise en œuvre d'un ambitieux chantier des collections coordonné par l'Office ;
- conduite d'importants travaux d'infrastructures, notamment sur la tour Beaumont, par le Service d'infrastructure de la défense ;
- définition du contenu historique et muséographique validé par un conseil scientifique présidé par le professeur Jean-Marie Guillon.

Aux côtés de différents musées de la défense et de l'agence Le Conte et Noirot, l'ONACVG a veillé à mettre en œuvre un parcours muséographique rappelant la diversité des origines des combattants venus libérer la France

— les soldats venus d'Afrique, les résistants et les alliés — aux côtés des Français libres. La pluralité des mémoires du débarquement de Provence est ainsi mise en valeur.

Cette opération, d'un coût total de 3,8 millions d'euros, s'est déroulée dans des délais contraints afin que le mémorial rénové puisse être de nouveau accessible au printemps 2017.

**RÉNOVATION DU PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE DU MÉMORIAL  
DES MARTYRS DE LA DÉPORTATION SUR L'ÎLE DE LA CITÉ**

Après la réhabilitation des bâtiments achevée en 2015, l'ONACVG a conduit en 2016 la rénovation de l'exposition permanente du mémorial des martyrs de la Déportation, un lieu emblématique de cette mémoire.

Le 24 avril 2016, lors de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, le Premier ministre a inauguré ce nouveau parcours. Celui-ci, respectant l'ensemble des mémoires de la Déportation, s'appuie sur des outils multimédias modernes, afin de délivrer des informations historiques issues des derniers enseignements de la recherche scientifique sur le monde concentrationnaire.

Aujourd'hui, le mémorial des martyrs de la Déportation est le premier site de France à transmettre la mémoire de tous les déportés.

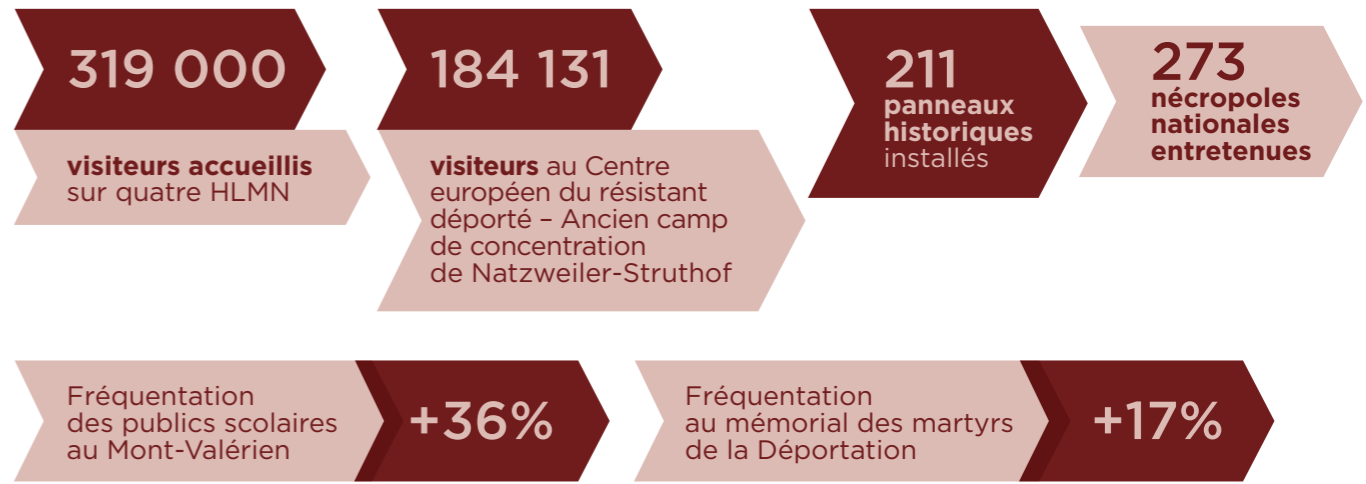


Le mémorial du débarquement en Provence, Mont-Faron, Var.

Le mémorial des martyrs de la Déportation, Île de la Cité, Paris.



**Les chiffres clés de 2016**







**Pierre SIEURIN**, 24 ans,  
Agent d'entretien en espaces verts  
sur le site de Douaumont  
depuis mai 2015

*Je suis fier d'entretenir cette nécropole nationale de Douaumont, deuxième nécropole nationale française par sa taille : elle compte 14 857 tombes réparties sur 14 hectares. J'aime ce métier qui consiste à assurer les travaux paysagers comme la tonte, la taille des végétaux, le désherbage, le débroussaillage ainsi que des petits travaux de maçonnerie.*

*J'ai conscience que la propreté du site tout au long de l'année contribue à faire émerger une impression de paix qui facilite le recueillement des visiteurs. J'ai le sentiment d'offrir aux soldats qui reposent en ce lieu un site mémoriel à la hauteur de leur sacrifice.*

*Je prends plaisir à informer les visiteurs et à répondre à leur demande sur la nécropole de Douaumont. Passionné par cette période de l'histoire de France, j'aime échanger avec eux sur la bataille de Verdun mais aussi sur la Grande Guerre en général.*

*Ma plus grande satisfaction est d'avoir été félicité pour mon investissement à l'occasion des commémorations du centenaire de la bataille de Verdun présidées par le Président de la République et par la Chancelière allemande le 29 mai 2016.*



Nécropole nationale de Loupeigne (02) regroupant plus de 1000 corps de combattants morts pour la France lors des batailles de l'Aisne.

## L'entretien et la rénovation des sépultures

### LE PÔLE DES SÉPULTURES DE GUERRE ET DES HAUTS LIEUX DE LA MÉMOIRE NATIONALE (PSGHLMN)

L'ONACVG est chargé de l'entretien, de la rénovation et de la mise en valeur des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale. Le pôle des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale basé à Metz assure cette mission.

### LE PROGRAMME DE RÉNOVATION DES NÉCROPOLES

En 2016, 17 opérations de rénovation de nécropoles ont été réalisées pour un montant de près de 6 millions d'euros.

Les chantiers se sont déroulés dans les nécropoles et carrés militaires suivants :

- Loupeigne et Pontavert (Aisne) ;
- Saint-Jean-sur-Tourbe et Aubérive (Marne) ;
- Montceaux-lès-Provins (Seine-et-Marne) ;
- Albert (Somme) ;
- la fin d'une tranche de travaux sur le site de Douaumont (Meuse) : restauration du monument israélite, nettoyage du monument musulman, fin de la restauration du porche monumental à la Tranchée des Baïonnettes ;
- les carrés militaires de Vienne (Rhône) et de Solesmes (Sarthe).

Enfin, le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la nécropole nationale et du mémorial de l'ancien camp de concentration de Natzweiler Struthof a été notifié.

Nécropole nationale d'Aubérive dans la Marne (51).



En parallèle, de nombreux travaux de rénovation partielle, de reprise de maçonneries et d'amélioration du paysager ont été effectués, dont certains en régie par des agents possédant toutes les compétences techniques nécessaires.

Dans la perspective du classement Unesco ou de la fin du cycle mémoriel du centenaire, la programmation 2017 restera des plus ambitieuses.

### LES ACTIONS LIÉES À L'ÉTAT CIVIL MILITAIRE

En 2016, une nouvelle hausse des demandes relatives à l'état civil a été constatée. Plus de 10 300 réponses ont ainsi pu être apportées aux différents demandeurs.

163 cérémonies et 66 demandes de tournage sur site ont été enregistrées. 23 695 fiches supplémentaires ont été saisies pour la mise à jour du site internet « Mémoire des hommes ».

334 emblèmes ont été remis à l'association du Souvenir français pour la rénovation de tombes.

Les dépouilles de 55 soldats français, allemands, anglais et américains, découvertes sur les sites des anciens champs de bataille ont été exhumées.

### L'ENTRETIEN DES NÉCROPOLES, LA POLITIQUE D'EXTERNALISATION

La superficie totale des sites entretenus par l'ONACVG est de 3 396 683 m<sup>2</sup> dont 783 857 m<sup>2</sup> externalisés pour un montant total de 676 000 euros. Un effort conséquent a été effectué pour renouveler le parc horticole (petits et moyens matériels).

Des expérimentations ont également été menées sur plusieurs sites pour l'entretien des allées sans produits phytosanitaires permettant d'aboutir à certaines préconisations pour l'achat de nouveaux matériels.



Nécropole nationale de Saint-Jean-sur-Tourbe (51) regroupant plus de 2 000 corps de combattants morts pour la France lors des offensives de Champagne.

**676 000 €**

**pour l'entretien des nécropoles**





# 3 Rayonner au Maghreb

20 000

visiteurs accueillis dans le service



Remise d'un moyen de transport moderne à un ressortissant par le service de Casablanca.

## Algérie

Aujourd'hui, la population de ressortissants d'Algérie est évaluée à 90 000 personnes : anciens combattants de différents conflits, veuves et pupilles de la Nation.

En 2016, ce sont près de 20 000 visiteurs qui ont été accueillis dans le service. Par ailleurs 24 missions délocalisées d'assistance à Oran et Annaba ont été conduites. L'action sociale aux plus démunis est au cœur de l'activité du service.

2016 a été marquée par l'organisation de multiples événements mémoriels : commémoration du centenaire de l'ONACVG incluant une cérémonie de remise de décorations à des anciens combattants, campagne du Bleuet de France engagée pour la 1<sup>re</sup> fois en Algérie, cérémonie internationale du Souvenir à Oran, le 11 novembre, avec conférence et exposition sur la participation des soldats algériens au premier conflit mondial.

Ces actions mémorielles sont accompagnées de la mise en œuvre d'un programme ambitieux de rénovation et de valorisation du patrimoine sur trois sites : cimetières militaires du Petit Lac à Oran, de Mers el-Kébir et de Sidi Fredj.

## Maroc

Le service est situé dans la ville de Casablanca. Ses agents apportent une assistance administrative et sociale envers une population de ressortissants de 30 000 personnes. En 2016, 17 000 ont été accueillies auxquelles s'ajoutent 3 200 personnes reçues au cours des tournées itinérantes d'appareillage.

30 000

ressortissants



Consultation d'une ressortissante au cabinet médical du service de Casablanca.

Le service a organisé 7 missions itinérantes permettant de sillonner l'ensemble du royaume et d'apporter au plus près son activité médicale, le suivi des patients appareillés ainsi que l'information des ressortissants sur leurs droits au titre des missions de reconnaissance, réparation et solidarité.

Spécificité du service, il est doté d'un centre d'appareillage. Ce dernier a organisé 9 sessions thématiques au bénéfice de 181 professionnels marocains du ministère de la Santé (médecins, orthoprothésistes, kinésithérapeutes, neurologues, chirurgiens traumatologues). Par ailleurs, 3 étudiants français en 3<sup>e</sup> année de BTS prothésiste-orthésiste ont réalisé leur stage au sein du service.

## Tunisie

Le service est situé à Tunis. Ses agents apportent une assistance administrative et sociale aux ressortissants de l'office résidant en Tunisie.

Dans le cadre de l'arrangement bilatéral de coopération mémorielle, le service de Tunis entretient des relations suivies avec la Direction du patrimoine, de l'information et de la culture (DPIC) du ministère tunisien de la Défense. Cette collaboration s'articule autour de la muséographie, de la science archivistique et du tourisme de mémoire, avec un premier circuit validé en 2016. Des opérations de valorisation ont été lancées, notamment autour des monuments aux morts (numérisation des fonds iconographiques) ainsi que des projets pédagogiques avec des lycées.

Le service assure par ailleurs l'entretien et la valorisation de deux nécropoles nationales : Gammarth, 1 014 tombes, et Takrouna, 285 tombes, qui ont ainsi fait l'objet d'importants travaux de rénovation.

Lancement d'opérations de valorisation. >>>





# 4 Agir en Outre-mer

## La Guadeloupe

Le monde combattant a été particulièrement mis à l'honneur le 11 octobre avec la première Journée de solidarité du monde combattant, puis le 11 novembre avec la remise à 13 porte-drapeaux des insignes et diplômes d'honneur lors de la cérémonie commémorative. Dans la soirée, la participation au centenaire de l'établissement s'est concrétisée par l'organisation du « concert pour la Paix » au mémorial ACTe, le Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite et de l'esclavage à Pointe-à-Pitre. L'ensemble vocal les Baladins dirigé par M. Jean-Michel Lesdel, artiste guadeloupéen reconnu, a réalisé une très belle prestation au profit du Bleu et de France. À cette occasion, le film du centenaire a été diffusé en présence de nombreuses personnalités, de présidents d'associations patriotiques, de ressortissants et de leur famille.

## La Martinique

L'activité de solidarité est très intense pour le service de Martinique avec un suivi au plus près des ressortissants les plus démunis. C'est cependant le domaine mémoriel qui fait rayonner l'Office dans le département. En effet, près d'une vingtaine d'opérations mémoire ont été réalisées avec la présence de près de 500 élèves et l'implication forte des anciens combattants. Enfin, en 2016, l'accent a été mis sur le renforcement des liens entre le monde combattant et la population.

## La Guyane

Le service a eu une activité sociale importante et a également travaillé à renseigner les militaires en poste dans le territoire sur les modalités d'attribution de la carte du combattant et les droits qui en découlent. Le service a travaillé en 2016 à valoriser la mémoire locale. Ainsi, il a organisé



Inauguration d'une stèle lors du centenaire de l'ONACVG en Guyane.

au village de Cacao, en partenariat avec une association et la commune de Roura, une cérémonie en hommage aux Hmong qui ont combattu en Indochine aux côtés des Français. L'ONACVG a accompagné aussi un projet d'offre touristique sur les pas de Félix Éboué, avec le Cercle Éboué et le comité territorial du tourisme. Les équipes ont emménagé dans de nouveaux locaux plus adaptés au dernier trimestre 2016.

## La Réunion

Le service est très investi dans le domaine social en faveur des ressortissants tant réunionnais que mahorais. Dans le domaine mémoriel, le service a créé une base de données intitulée « Mémoire australe de la Grande Guerre », recensant les poilus issus de l'Océan Indien (La Réunion, Madagascar, les Comores, l'île Maurice, les Seychelles). Cette base va faciliter les recherches et la mise à jour des monuments aux morts. Enfin, le centenaire de l'ONACVG a été célébré en préfecture le 21 octobre en présence du monde combattant et de la classe lauréate du concours des « Petits artistes de la mémoire ».

## La Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, l'année 2016 a été marquée par le nombre et la diversité des actions menées dans le cadre de la transmission de la mémoire combattante auprès de la jeunesse : ouverture de la Maison du combattant de Nouméa à 500 scolaires, participation aux cérémonies patriotiques, aux concours scolaires et désignation de nouveaux porte-drapeaux, portant leur nombre à quatre. Enfin l'entretien des relations privilégiées entre le Service de l'ONACVG et les formations militaires a permis d'augmenter le nombre de cartes du combattant et de titres de reconnaissance de la Nation attribués aux militaires d'active.

## La Polynésie

Un important volet mémoriel a été développé tout au long de l'année en Polynésie avec 18 cérémonies organisées et 9 conférences sur différents thèmes : « la bataille aérienne de Verdun », « la bataille aérienne de la Somme » ou « le bombardement de Papeete, le 22 septembre 1914 ». L'action sociale a été cette année encore soutenue, en particulier en faveur des conjoints survivants d'anciens combattants. D'importantes collectes ont été réalisées au profit du Bleu et de France au cours de deux campagnes, notamment celle du 11 novembre parrainée par le comité Miss Tahiti.



La Marseillaise chantée à Tahiti le 26 mai 2016, Journée nationale de la Résistance.



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 à Papeete.



# RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX



Le transfert de 16 des 18 établissements médico-sociaux de l'ONACVG à des opérateurs du domaine sanitaire et médico-social fin 2016 permet de préserver l'héritage de nos aînés tout en donnant un nouvel avenir à ces établissements avec les actions suivantes : conforter, sécuriser leur activité, pérenniser leur gestion et favoriser leur développement.

## 1 Donner un nouvel avenir aux écoles de reconversion professionnelle



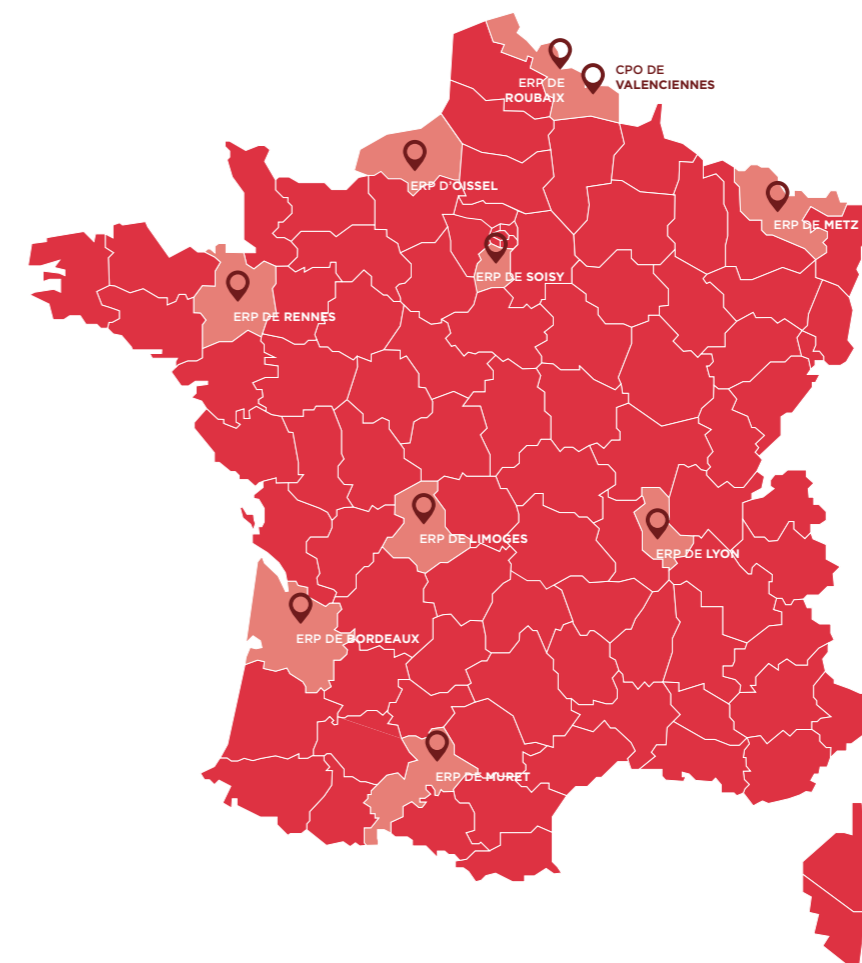
L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre gère un réseau de 9 écoles de reconversion professionnelle (ERP) et 1 centre de pré-orientation contribuant à la mise en œuvre de la politique gouvernementale d'insertion des personnes en situation de handicap. Avec le transfert de ces écoles à l'Établissement public national Antoine Koenigswarter (Epnak), 2016 est ainsi la dernière année de la tutelle de l'ONACVG sur les ERP, pour laquelle un bilan est présenté.

La vocation des écoles est de permettre aux travailleurs handicapés d'accéder à l'autonomie sociale et économique. D'une capacité totale de 2 149 places, ces écoles ont accompagné 1 916 stagiaires en 2016, soit un taux d'occupation de 89,20%.

L'activité principale a représenté 305 973 journées avec la répartition suivante :

- externes : **8 032 journées ou 2,63%** ;
- demi-pensionnaires : **173 952 journées ou 56,85%** ;
- internes : **123 989 journées ou 40,52%**.

## Implantation des écoles de reconversion professionnelle



1 916

stagiaires  
accompagnés  
en 2016





## Répartition par implantation

CENTRE	CAPACITÉ D'ACCUEIL	TAUX D'OCCUPATION	NOMBRE DE STAGIAIRES ACCUEILLIS
BORDEAUX	229	92,1%	211
LIMOGES	212	91%	193
LYON	212	98,6%	209
METZ	251	88,8%	223
MURET	170	92,9%	158
OISSEL	274	81,8%	224
RENNES	323	79,6%	257
ROUBAIX	220	86,4	190
SOISY	240	97,1%	233
CPO	18	100%	18

L'activité moyenne réalisée est de 98,37% par rapport à l'activité prévisionnelle arrêtée avec les ARS. Cette année, 1 978 places (92,05% des places agréées) ont bénéficié d'un agrément de rémunération. En avril 2016, mois au cours duquel l'effectif est traditionnellement au maximum, 1 764 stagiaires étaient présents dont moins de 1% de ressortissants ou militaires non ressortissants (13 stagiaires), 97% de stagiaires handicapés orientés par les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Le différentiel concerne des stagiaires sous conventions avec les différentes régions (35 stagiaires en formation continue et en apprentissage).

La répartition de l'origine géographique des stagiaires est établie de la manière suivante :



## Des formations de qualité

Des résultats très satisfaisants en matière d'insertion :

- **insertion professionnelle à 6 mois** : 63,79 %, ce qui constitue un taux très honorable en regard de la situation économique actuelle ;
- **insertion professionnelle à 18 mois** : 75,48 %, ce qui reste très favorable compte tenu de la conjoncture économique et de l'emploi.

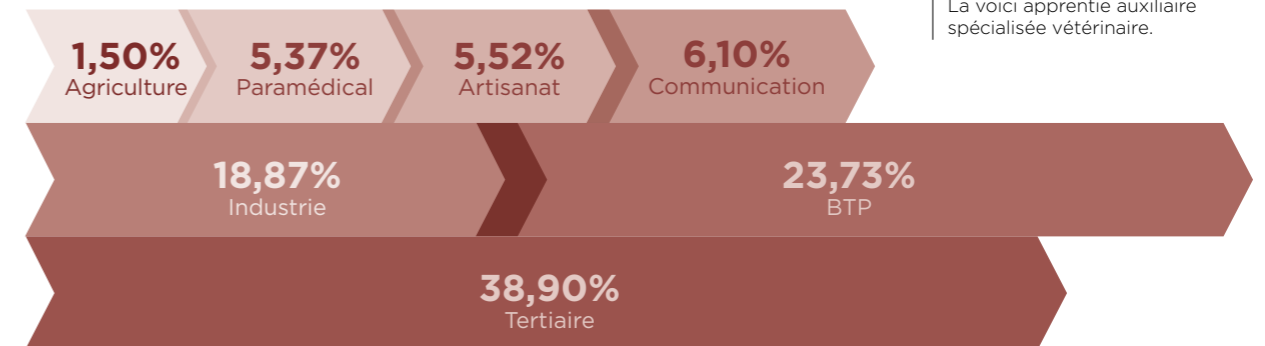
Le taux d'insertion comprend les personnes en emploi et celles qui sont en poursuite d'études. Dans les deux cas, les objectifs fixés par le COP 2014-2018 sont dépassés.

Un excellent taux de réussite aux examens

Toutes spécialités et tous niveaux confondus, la promotion 2016 présente un taux de succès excellent dans son ensemble :

- **92,96%** pour les diplômés de l'Education nationale ;
- **92,62%** pour l'ensemble des certifications.

La répartition des stagiaires par filières de formation



Le bilan 2016 conforte la prédominance des secteurs du tertiaire, du BTP et de l'industrie.

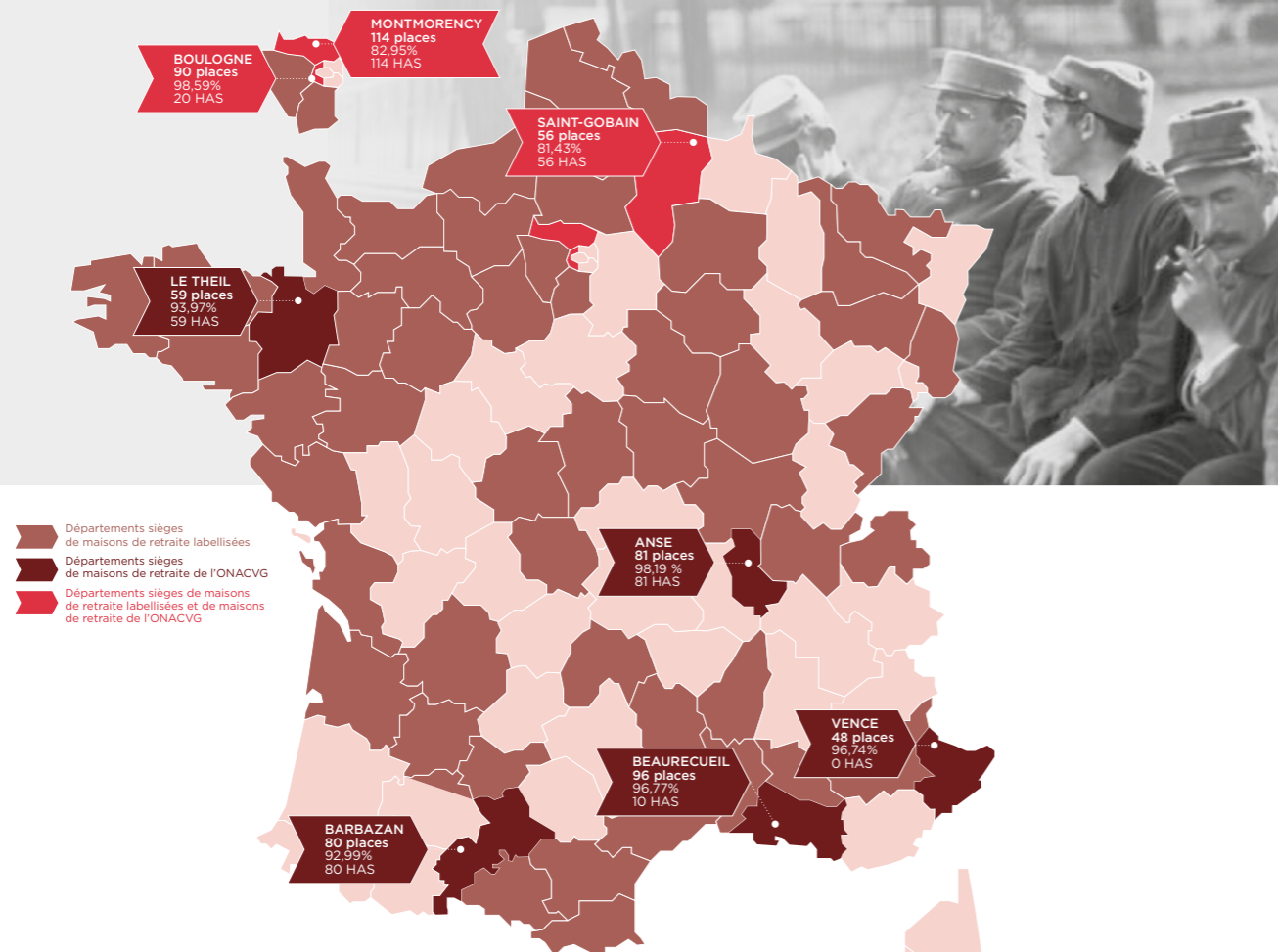


Isabelle, détentrice de la carte du combattant, entame son congé de reconversion après 19 ans de service dans la Marine nationale. La voici apprentie auxiliaire spécialisée vétérinaire.

## Le transfert des écoles à l'Epnak : un nouvel avenir s'annonce

Les ERP de l'Office ont été transférées à l'Epnak au 31 décembre 2016. À la rentrée scolaire 2017-2018, l'intégration des professeurs des ERP dans le corps des professeurs de lycées professionnels de l'Éducation nationale clôturera définitivement la phase de transfert.





EHPAD	NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES	TAUX D'OCCUPATION <sup>1</sup>	TAUX D'ACTIVITÉS <sup>2</sup>
ANSE	29 109	98,19%	99,45%
BARBAZAN	27 228	92,99%	99,54%
BEAURECUEIL	34 355	96,77%	101,49%
BOULOGNE	32 474	98,59%	100,09%
LE THEIL	20 292	93,97%	95,66%
MONTMORENCY	34 610	82,95%	105,48%
SAINT-GOBAIN	16 689	81,43%	88,55%
VENCE	16 996	96,74%	98,99%
<b>TOTAL</b>	<b>211 753</b>	<b>92,57%</b>	<b>99,43%</b>

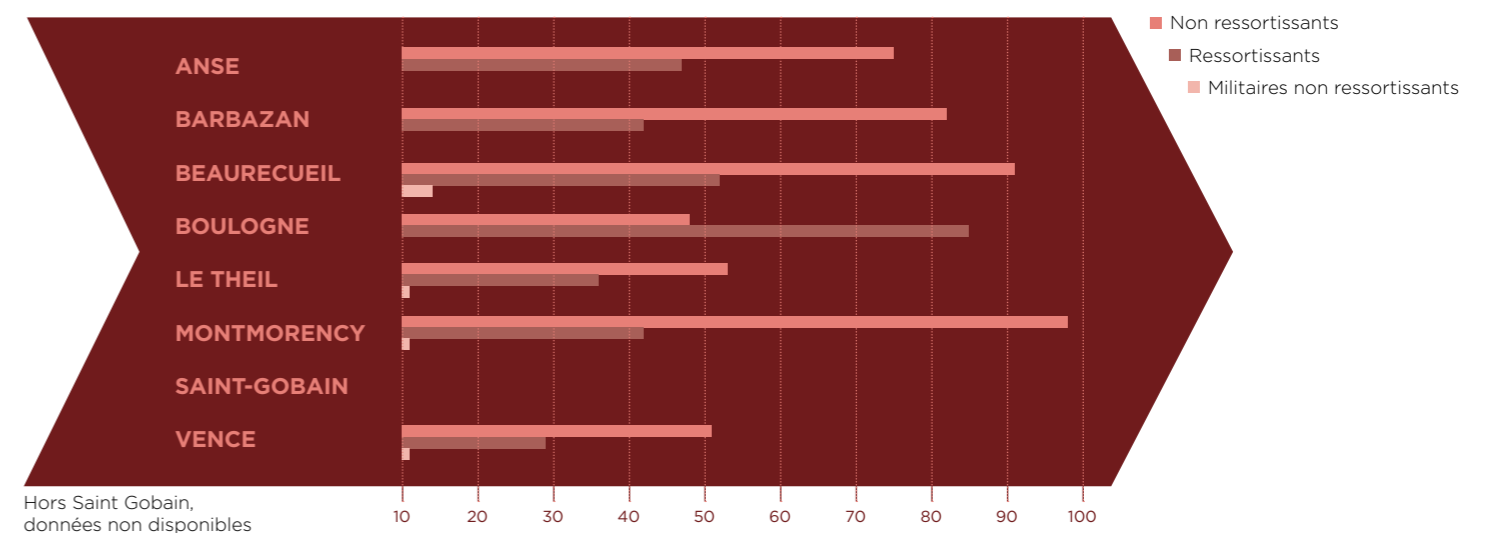
<sup>1</sup> Nombre de journées réalisées / au nombre de journées maximales théoriques (nombre de lits x 365 jours)  
<sup>2</sup> Nombre de journées réalisées / au nombre de journées fixées par les autorités de tarification

## Les résidents

Le nombre de résidents accueillis en 2016 est de 699 personnes dont :

- **41% de ressortissants** (286 personnes) ;
- **1% de militaires non ressortissants** (6 personnes) ;
- **58% de non ressortissants** (407 personnes).

Parmi les 165 résidents admis en cours d'année, 32% sont des ressortissants et 1% des militaires non ressortissants.



# 2 Préparer le transfert de nos établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

**Jusqu'au 31 décembre 2016**, l'Office gère 8 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) héritiers des foyers d'anciens combattants, des foyers de veuves de guerre et des maisons de retraite, qui accueillent prioritairement des anciens combattants et victimes de guerre.

À cette date, 6 des 8 Ehpad de l'ONACVG ont été transférés à des établissements publics sanitaires ou médico-sociaux de proximité.

2016 a été une année de transition pour les Ehpad avec la préparation de leur transfert opérationnel à des opérateurs publics du secteur sanitaire ou médico-social. La mission d'accueil des usagers s'est poursuivie normalement pendant toute cette période.

## L'activité

Pour l'année 2016, le taux d'occupation moyen des établissements est de 92,27% (allant de 81,43% à Saint-Gobain à 98,59% à Boulogne).

L'activité moyenne réalisée est de 99,43% par rapport à l'activité prévisionnelle arrêtée par les financeurs (comprise entre 88,55% à Saint-Gobain et 105,48% à Montmorency).

## Les tarifs

Les tarifs appliqués résultent des négociations budgétaires annuelles avec le conseil départemental pour les établissements habilités à 100% à l'aide sociale ou d'une décision de la directrice générale de l'ONACVG pour les autres.

Les prix de journée « Hébergement » applicables dans les Ehpad de l'ONACVG se situent entre 56,95 € au Theil et 78,16 € à Boulogne, le prix de journée moyen entre les 8 Ehpad étant de 63,85 €.





# RESSOURCES

## 1

### Une gestion des ressources en forte mutation

#### L'entrée en vigueur du décret sur la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)

Les budgets 2016 du budget principal ont été élaborés dans un environnement réglementaire rénové. En effet, l'Office fait partie des établissements publics de l'État qui appliquent dans son intégralité le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Par voie de conséquence, l'instruction comptable M9-1 qui était appliquée est devenue caduque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette nouvelle réglementation qui vise à harmoniser les cadres budgétaires et comptables des organismes s'inscrit dans les engagements européens de la France en matière de gouvernance des finances publiques. Elle prévoit :

- une comptabilité budgétaire distincte de la comptabilité générale et instaure de nouveaux concepts : les autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiement (CP) ;
- une programmation à portée pluriannuelle (vision à moyen terme) et un pilotage budgétaire par destination qui décline la stratégie de l'organisme au niveau des activités opérationnelles. Le décret GBCP donne désormais des outils plus performants de pilotage et de suivi aux instances dirigeantes, aux organes délibérants, aux autorités chargés du contrôle et aux tutelles afin de mieux garantir la soutenabilité des budgets des organismes publics.

#### La poursuite et la finalisation des travaux sur le déploiement du futur système d'information comptable et financier (SICF)

L'entrée en vigueur de la GBCP a entraîné pour l'Office un changement d'application comptable, qui répondra aux nouvelles normes réglementaires.

Ce projet informatique a fortement mobilisé les services de l'ONACVG pendant près de deux ans : réingénierie des macro-processus de la dépense, élaboration de nouveaux référentiels, rédaction et internalisation du dossier (élaboration et exécution des cas de test) afin de vérifier que la solution fonctionnelle est conforme aux attentes des utilisateurs, formation des agents et reprise des données.

Le nouveau système d'information comptable et financier (Qualiac) est opérationnel pour la gestion 2017. Il doit permettre de :

- répondre aux dispositions réglementaires induites par la GBCP (assurer une gestion des crédits en autorisations d'engagement et crédits de paiement) ;
- poursuivre la modernisation du traitement de l'exécution de la dépense (dématérialisation des actes...);
- renforcer le contrôle interne comptable en mettant en place une chaîne de validation informatique.

Le nouveau système d'information comptable et financier a mobilisé de nombreux agents. 





## 2 Une augmentation des dépenses justifiée par la volonté de transférer les établissements médico-sociaux dans de bonnes conditions

La gestion de l'Office a été marquée en 2016 par le coût du transfert des établissements médico-sociaux qui s'élève à 20,14 M€. Cette contribution se répartit comme suit :

- 11,6 M€ au titre de la remise à niveau du bâti ;
- 3,84 M€ pour couvrir les insuffisances de trésorerie de 3 Ehpad ;
- 2,5 M€ correspondant aux ultimes négociations avec les autorités de tarification et les repreneurs concernant des investissements supplémentaires ;
- 2,2 M€ à titre d'avance sur la contribution financière du ministère de la Défense.

À ce stade, la contribution de l'ONACVG au transfert des EMS n'est pas définitive. Elle devra prendre en compte un certain nombre de dépenses dont le montant n'est pas arrêté aujourd'hui.

La contribution de l'Office au transfert des 16 EMS a eu un impact sur sa trésorerie qui a diminué de 25% passant de 60,1 M€ fin 2015 à 45,1 M€ fin 2016.

## 3 Une hausse des dépenses en faveur du monde combattant

La consolidation des missions de l'ONACVG auprès du monde combattant s'est traduite par une hausse de 14% entre 2015 et 2016 des principales dépenses d'intervention. Ces principales dépenses concernent :

- l'accélération sans précédent des dépenses de rénovation des sépultures de guerre (+ 2,2 M€ soit 57% de plus par rapport à 2015) ;
  - l'augmentation continue des dépenses de solidarité (+ 4,14%), qui a permis d'apporter une aide plus significative aux ressortissants les plus fragiles, les plus démunis et les plus isolés.
- En hausse de + 1 M€ par rapport à 2015 ;

- l'augmentation des dépenses de mémoire et de valorisation de (+ 37%) par rapport à 2015. Au-delà de la contribution à la mission du centenaire qui est passée de 80 000 € à 335 000 €, de nombreuses opérations mémorielles ont été financées en 2016.
- les dépenses relatives aux harkis rapatriés en forte augmentation par rapport à 2015 (+ 0,9 M€). Au titre de la gestion 2016, ces diverses mesures ont donné lieu à des paiements pour des sommes totalisant 1,88 M€, le double de la dépense constatée en 2015 (0,93 M€). Cette augmentation s'explique principalement par l'attribution de la nouvelle allocation viagère à 210 veuves pour un coût de 0,7 M€.

Dépenses en faveur du monde combattant

+14%

## 4 Des dépenses de personnels et de soutien stabilisées

Par rapport à 2015, les dépenses de personnels sont restées quasiment stables (+ 0,12 M€) malgré l'augmentation de la valeur du point d'indice.

S'agissant des dépenses de soutien courant, elles restent également stables par rapport à 2015. La poursuite de la politique de rationalisation des achats qui permet de financer sous enveloppe l'augmentation exogène des dépenses inéluctables (fluides, charges locatives...) ainsi que le recours à des marchés globalisés et aux conventions de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) permettent de contenir les dépenses.

Dépenses de personnels

+ 0,12 M€





## MODERNISER L'INFORMATIQUE ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION

### Renouvellement du parc des services de proximité

L'ONACVG a achevé en 2016 le déploiement de 600 nouveaux postes de travail dans les services. Ce projet a mobilisé les techniciens du département informatique qui ont dû innover pour répondre aux contraintes logistiques et techniques d'un tel plan d'équipement.

### Rattachement des services ultramarins et du Maghreb

Afin de délivrer le même niveau de service et d'information à tous ses personnels et pour désenclaver les sites les plus éloignés de la métropole, une solution technique a été développée et mise en œuvre par l'ONACVG pour permettre le raccordement de ces services à son réseau informatique.

Les personnels, qui ont désormais accès aux applications métiers du siège et au portail Intranet, peuvent échanger directement avec leurs interlocuteurs métropolitains et bénéficier des applications et services essentiels pour leur activité.

### Nouveau système d'information comptable et financier

Après une année d'études et d'analyse fonctionnelle, le département informatique a conduit en interne le paramétrage du progiciel Qualiact, le successeur de Yole/Cotre devenu obsolète et surtout non conforme aux dispositions du décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Ce choix stratégique a été motivé par la nécessité d'acquiescer et de conserver la compétence et la connaissance technique et métier de ce nouvel outil. Challenge relevé par le département informatique.



# 5 L'accueil des ressortissants dans les services de proximité

**Fort de ses 105 services de proximité en métropole**, Outre-mer et en Afrique du Nord, l'ONACVG a poursuivi ses efforts pour améliorer l'accueil de ses ressortissants, à travers des opérations de relogement de services et de travaux d'entretien et d'accessibilité sur les sites existants.

## Relogement de services de proximité

L'ONACVG a poursuivi en 2016 son plan volontariste d'amélioration de l'accueil dans les services de proximité puisque les transferts de services ont encore concerné 10 sites, à savoir les services d'Eure-et-Loir (28), d'Ille-et-Vilaine (35), d'Indre (36), de la Manche (50), de la Meurthe-et-Moselle (54), du Nord (59), des Pyrénées-Atlantiques (64), de Saône-et-Loire (71), des Hauts-de-Seine (92) et de la Guyane (973).

L'ONACVG privilégie le choix de locaux situés dans le parc immobilier public, déjà aménagés en bureaux, répondant aux normes réglementaires d'accessibilité intérieure et extérieure et de sécurité incendie et ne nécessitant pas de travaux lourds de réhabilitation.

Par le fait de leur relogement dans un bâtiment aux normes, les services de l'Indre et du Nord sont devenus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour préparer une nouvelle vague de relogements de services en 2017 et 2018, douze études de relogement ont été lancées dans les départements suivants : Ain (01), Aude (11), Eure (27), Haute-Loire (43), Marne (51), Moselle (57), Nièvre (58), Pas-de-Calais (62), Paris (75), Vosges (88), Val-de-Marne (94), La Réunion (974).

## Entretien et adaptation du parc immobilier aux besoins des services et des usagers

### SERVICES DE PROXIMITÉ

#### Travaux d'entretien

Dans les départements, la relocalisation très importante des services a sensiblement limité les commandes de travaux à grande échelle sur le parc administratif de bureau. Néanmoins, ont été réalisées les opérations de :

- **clos et couvert** : services de Haute-Corse et d'Alger ;
- **mise aux normes électriques** : services des Alpes-Maritimes, de l'Indre, de la Meurthe-et-Moselle, du Val-de-Marne et de la Martinique ;
- **protection contre la chaleur** : services de la Martinique et de la Guadeloupe (Climatisation), services des Yvelines et du territoire de Belfort (stores) ;
- **réfections peintures et/ou sols** : services d'Eure-et-Loir, du Gers, d'Ille-et-Vilaine, de l'Indre, de la Manche, du Morbihan, du Rhône, de la Polynésie et de la Tunisie ;
- **réfection de sanitaires** : services d'Eure-et-Loir et de la Tunisie.

#### Travaux d'accessibilité

Les nouveaux bureaux du service d'Eure-et-Loir ont fait l'objet de travaux qui les ont rendus accessibles.

D'autre part, des études de travaux importants d'accessibilité ont été réalisées localement pour nos deux maisons du combattant de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie, en vue du dépôt des demandes d'autorisation administrative et de la passation des marchés en 2017.

Enfin, des études restent à réaliser pour trois services de métropole (Bouches-du-Rhône, Rhône, Paris).

### ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

2016 était la dernière année avant le transfert des établissements. Des provisions pour travaux futurs ont été versées aux repreneurs afin de les aider à financer, concurremment avec les autorités locales de financement, un programme élaboré pour chaque établissement et couvrant :

- **des travaux d'accessibilité** en vue de mettre aux normes les établissements ;
- **des travaux prioritaires** touchant aux fonctions de base de certains établissements (chauffage, clos et couvert, sécurité, etc.) ;
- **des programmes pluriannuels** de travaux d'infrastructure (« Plans pluriannuels d'investissement »).

Améliorer l'accueil des ressortissants.







# 6

## Ressources humaines et dialogue social

### FÉMINISATION DE L'ENCADREMENT :

L'ONACVG compte 83 femmes sur 194 agents de catégorie A\*, toutes fonctions et tous statuts confondus, ce qui porte le taux de féminisation des cadres de l'Office à 43%. L'encadrement supérieur de l'Office est marqué par une parité exemplaire. Il comporte 5 femmes, dont la directrice générale, et 5 hommes. Par ailleurs, les pourcentages de femmes exerçant des responsabilités au siège (cheffe de département et de bureau) ou dans les services de proximité (directrice de service), sont respectivement de 45 % et 34 %. Ces pourcentages sont en augmentation constante.

\*Hors établissements médico-sociaux.

### L'OFFICE À LA POINTE DE L'INNOVATION SOCIALE : L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Étant donné son héritage et sa gestion des écoles de reconversion professionnelle pour les personnes en situation de handicap, l'Office a toujours gardé une attention particulière à l'emploi de personnes handicapées dans ses propres services. De longue date, le pourcentage de personnes handicapées y est supérieur à celui du seuil légal. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est de 6,1 %.

### La situation des effectifs de l'établissement

Les mesures de rationalisation décidées et mises en œuvre dans le cadre de la modernisation de l'action publique et du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2014-2018 de l'établissement se poursuivent. Elles se sont traduites pour l'année 2016 par une réduction de 4 ETPT des effectifs de l'Office sur le budget principal, ramenant son plafond d'emploi à 871.

### Formation et accompagnement des personnels

En 2016, les dépenses de formation destinées aux personnels se sont élevées à 471 893 € (dont 146 109 € pour les ERP et 76 241 € pour les Ehpad) et 122 sessions de formation ont été organisées au profit de 546 stagiaires.

Conformément aux objectifs du COP 2014-2018, de nouvelles formations ont été conçues afin d'améliorer le service aux ressortissants :

- **accueil physique et téléphonique** des ressortissants fragilisés ;
- **prévention des conflits** interculturels ;
- **accompagnement des psycho-traumatisés** de guerre et victimes d'attentats ;
- **accompagnement au changement** pour les directeurs de SD.

Les services RH de l'Office se sont particulièrement investis pour œuvrer au transfert des agents des EMS vers la fonction publique hospitalière. Un accompagnement individualisé a en effet été mis en place au profit des agents titulaires administratifs, techniques et paramédicaux, notamment par l'établissement de fiches de simulation financière.

Une solution au cas par cas a été trouvée afin de permettre à chacun de conserver une activité alliant projets professionnels et besoins de l'administration.

En particulier, trois agents paramédicaux ont entrepris une reconversion professionnelle auprès de l'ERP de Lyon. Cette reconversion leur permettra d'occuper des fonctions administratives.

### Un dialogue social particulièrement dense en 2016

L'établissement public dispose de ses propres instances de dialogue social : comité technique d'établissement public (CTEP) et comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT). De plus, le corps des professeurs des ERP, propre à l'établissement, dispose d'une commission administrative paritaire (CAP).

Ces instances sont périodiquement réunies et, en marge de ces réunions statutaires, des rencontres régulières ont lieu entre la directrice générale de l'établissement et les organisations syndicales représentatives des personnels, au moins une fois par mois.

Toutefois, en raison du projet de transfert des établissements médico-sociaux, les instances statutaires ont été sollicitées davantage en 2016 (4 fois pour le CTEP ; 3 fois pour le CHSCT ; 2 fois pour la CAP), de même que les organisations syndicales représentatives.



### « ENTRE NOUS »

Dans le contexte du transfert des EMS et pour répondre à la nécessité d'une bonne information des personnels des établissements médico-sociaux, un outil spécifique a été créé.

Il s'agit d'un espace dédié sur le site Internet de l'Office, appelé « Entre nous », uniquement accessible aux agents au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe.

Les agents ont pu y retrouver toute l'information sur les travaux liés aux transferts (communiqués de la direction générale, de certains repreneurs, documentation, expertises, avancement des textes, etc.), ainsi qu'une foire aux questions (FAQ).

Parallèlement, plusieurs groupes de travail ont été constitués pour permettre aux représentants des personnels d'entamer des négociations avec l'Epnak, repreneur des écoles et du centre de pré-orientation, sur leur futur cadre salarial et leurs futures conditions de travail. Les comptes-rendus de ces travaux ont été systématiquement mis à disposition des personnels, sur l'espace « Entre nous ».

De même, une série de réunions d'information des personnels a été organisée dans chaque Ehpad.

Ainsi, les agents ont pu disposer des informations nécessaires pour exercer leurs choix statutaires en fin d'année 2016.

Dépenses de formation pour le personnel de l'Office

471 893 €







# ANNEXES

## 7 Une politique achat performante

En 2016, l'ONACVG a formalisé pour la première fois un plan d'action qui met en œuvre les différents leviers de la performance achat.

**La performance économique est poursuivie grâce à :**

- l'optimisation des besoins et la sensibilisation des prescripteurs à la démarche achat ;
- la globalisation et la rationalisation des achats déconcentrés sur le territoire et la mutualisation des procédures avec d'autres entités publiques ;
- la négociation chaque fois que la réglementation le permet ;
- l'optimisation de la mise en concurrence (seuil de publication, modèles de cahier des charges, conditions générales d'achat).

**L'accès des PME à la commande publique :** l'ONACVG favorise le lancement de consultations alloties techniquement afin de toucher un plus grand nombre de segments d'achats, notamment dans le secteur du bâtiment.

**Les mesures en faveur des dispositions sociales :** l'ONACVG s'investit dans ce domaine en réservant des lots, voire des consultations entières en faveur du secteur protégé et adapté.

**Les mesures en faveur des dispositions environnementales :** le recours à l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) permet à l'ONACVG de concourir à l'atteinte de cet objectif.

Sur l'aspect réglementaire, l'activité « achats » en 2016 a été impactée par un changement profond des règles de la commande publique avec l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de son décret d'application du 25 mars 2016. Dans ce contexte, l'activité « marchés » a donné lieu à la notification de 90 marchés et de près de 500 bons de commande.

Notification de marchés

90

Bons de commande

500

Données chiffrées relatives à la mission reconnaissance et réparation .....	90
Données chiffrées relatives à la mission solidarité .....	92
Tableaux détaillées des crédits et des dépenses de l'Œuvre Nationale du Bleu de France (ONBF) .....	94
Résultats détaillés des établissements de reconversion professionnelle .....	101
Données chiffrées relatives aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes .....	105
Données budgétaires .....	106
Effectif de l'ONACVG 2016 .....	110
Conseil d'administration de l'onacvg 2016-2019 .....	118





# 1

## Bilan du contrat d'objectif et de performance 2014 - 2018

Objectif COP	Libellé	Type d'indicateur	Modalités de calcul	Données source	Cible 2016	Réalisation 2016	Commentaire
1.1	Nombre de dossiers de demandes d'aides sociales parrainées par les associations d'ACVG	Activité	Nb de dossiers parrainés validés par les commissions départementales d'action sociale / nombre total de dossiers validés par ces commissions	Liste tenue par ONACVG / Solidarité	10%	13%	Cible largement dépassée
1.2	Nombre d'interventions de directeurs de services de proximité de l'ONACVG dans des enceintes militaires	Activité	Nb cumulé d'interventions réalisées au sein de formations Défense / an	ONACVG/Pilotage SD	102	102	Cible atteinte
1.2	Nombre d'interventions de représentants de l'ONACVG dans les organismes de formation de cadres des armées	Activité	Nb cumulé d'interventions réalisées / an	ONACVG/Pilotage SD	10	10	Les interventions sont désormais nombreuses et régulières: ENSOA, écoles militaires de Bourges, écoles de la Marine à Brest, attachés de défense, PSO de l'armée de l'air... L'ONACVG a par ailleurs été présenté au conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM)
1.3	Taux d'insertion professionnelle des élèves des ERP six mois après la sortie de la formation	Qualité	Nb d'élèves en emploi (CDD-CDI-crédation d'entreprise) ou poursuite d'étude (par promotion) / Nb d'élèves accompagnés	Réponses aux questionnaires adressés 6 mois après la sortie de formation. Réponses exploitées si taux de réponse > 50 % Exploitation PEMS	60%	63,79%	Objectif dépassé
1.3	Taux d'insertion professionnelle des élèves des ERP dix-huit mois après la sortie de la formation	Qualité	Nb d'élèves en emploi (CDD-CDI-crédation d'entreprise) ou poursuite d'étude (par promotion) / Nb d'élèves accompagnés	Réponses aux questionnaires adressés 18 mois après la sortie de formation. Réponses exploitées si taux de réponse > 50 % Exploitation PEMS	75%	75,48%	Objectif atteint
1.3	Nombre d'EMS disposant d'un conseil de la vie sociale	Activité	Nb de PV d'installation de CVS conformes enregistrés par PEMS / nb total d'EMS	Transmission des PV par chaque EMS Vérification et enregistrement par PEMS	75%	100,00%	
1.3	Nombre d'EMS disposant d'un CHS spécial	Activité	Nb de PV d'installation de CHS spécial conformes transmis à Cons. Prév. / nb total d'EMS	Transmission des PV par chaque EMS Vérification et enregistrement par Cons. Prév.	75%	100,00%	
1.3	Pourcentage d'EMS mis aux normes énergétique et d'accessibilité	Activité	Nb d'EMS disposant des certificats de mise aux normes NRJ et Accessib. requis / Nb total d'EMS	Certificats de mise aux normes établis par organismes qualifiés Enregistrement par DAPI	À déterminer en liaison avec la tutelle	Versement des provisions pour travaux futurs aux bénéficiaires des conventions de transfert, leur permettant la reprise des objectifs de mise aux normes.	Action close à fin 2016





Objectif COP	Libellé	Type d'indicateur	Modalités de calcul	Données source	Cible 2016	Réalisation 2016	Commentaire
1.3	Nombre d'EMS bénéficiant d'un renouvellement d'agrément	Activité	Nb de renouvellement d'agrément accordés / Nb total d'EMS soumis à agrément	Renouvellement d'agrément transmis par autorités de contrôle	100%	100%	16 établissements transférés au 31/01/2016, les renouvellements d'agrément sont adressés aux établissements repreneurs - renouvellement tacite pour les EHPAD de Beurecueil et Barbazan
1.3	Nombre d'EMS dotés d'un PPI validé par les ARS	Activité	Nb d'EMS disposant d'un PPI validé / Nb total d'EMS	PPI validés par ARS	EHPAD : 75% ERP : 90%	EHPAD : 100% ERP : 100%	Cible largement dépassée
1.3	Nombre d'EMS ayant atteint l'équilibre du groupe fonctionnel n°2 (personnel)	Activité	Nbre d'EMS qui ne sont pas en déficit de groupe 2 / Nbre total EMS	Tableau des effectifs exécutoire	EHPAD : 75% ERP : 80%	EHPAD : 50% ERP : 60%	S'agissant des EHPAD, la situation s'améliore car 4 établissements sur 8 atteignent cet équilibre (50 %) en 2016 et génèrent par conséquent des excédents sur leur titre 2 contre 37,5 % en 2015. Concernant les ERP, 60% des ERP atteignent leur équilibre financier contre 70 % en 2015. Cette légère dégradation s'explique en partie par l'impact financier du dispositif Sauvadet.
1.3	Nombre d'EHPAD transférés	Résultat	SO	SO	50%	75%	6 EHPAD sur 8 transférés
1.3	Nombre d'ERP transférés	Résultat	SO	SO	SO	100%	Tous les ERP transférés à l'EPNAK
1.4	Evolution des recettes de l'ONBF	Activité	Montant des recettes enregistrées en année N / montant des recettes enregistrées en N-1	Compte d'emploi ONBF	+ 2%	1 416 235 €	En isolant le don exceptionnel en 2015 de 500 K€ des amputés de guerre les recettes ont augmenté de 2%. Objectif atteint
2.1	Proportion des ressortissants disposant des revenus les plus faibles parmi les bénéficiaires de l'action sociale	Résultat	Nombre de ressortissants aidés disposant d'un revenu disponible < 500€ divisé par le nombre de ressortissants aidés	données solidarité	60%	55%	
2.1	Proportion de services de proximité ayant organisé une « journée de la solidarité » (JSMC) dans l'année	Activité	Nb de SD ayant organisé la JSMC / nombre de SD	solidarité et pilotage SD	100%	30%	Priorité donnée en 2016 au centenaire
2.2	Nombre de conventions signées et mises en œuvre avec les cellules d'aide aux blessés des armées	Activité	Nb de bilans annuels d'exécution de convention	ONACVG et DRH d'armée concernée	3/3	3/3	
2.3	Délai moyen de traitement des demandes d'aides financières	Résultat	Délai entre réception des dossiers complets de demandes d'aides et décision de la commission d'action sociale / nb de dossiers complets reçus	Services départementaux PV des Commissions d'action sociale	55 j	15 j	les délais ont d'ores et déjà été considérablement réduits suite au déploiement d'une nouvelle application qui réduit à moins de 15 jours le délai entre la décision d'attribuer une aide et son versement effectif
2.3	Proportion de SD disposant d'au moins un agent formé dans le domaine de la solidarité	Activité	Nombre de SD comptant au moins un agent formé spécifiquement à l'action sociale / 102	solidarité et DFP	65%	100%	Tous les SD formés
2.5	Pourcentage de départements disposant d'au moins un EHPAD labellisé	Activité	Nb de départements disposant d'au moins 1 EHPAD labellisé / nb de départements	Liste des EHPAD labellisés	0,8	78%	Cible quasiment atteinte (fermetures et relabellisations suite à fusion)
3.2	Nombre d'acheteurs dédiés à la passation des marchés d'entretien et de rénovation des SG et des HLMN	Activité	nombre acheteurs formés et affectés à la passation des marchés de rénovation et d'entretien des SG et HLMN	tableau effectif de l'ONACVG	5	5	Cible atteinte
3.2	Pourcentage de SG faisant l'objet d'une fiche actualisée transmise à la DMPA	Activité	Décompte des fiches SG transmises à la DMPA / nb de fiches SG devant faire l'objet d'une actualisation	tableau des nécropoles (265)	50%	48%	Après vérification définitive, 55 nouvelles fiches ont été transmises en 2016. Dès finalisation et retour des secteurs une vingtaine pourront être transmises courant du 1 <sup>er</sup> trimestre 2017
3.2	Pourcentage de surface des SG dont l'entretien est externalisé	Activité	Nb de m <sup>2</sup> externalisé du secteur / Nb de m <sup>2</sup> du secteur (expr. en %)	tableau mensuel des marchés d'externalisation, tableau « bilan externalisation »	selon étude	25%	résultat sensiblement égal. De nouveaux marchés d'externalisation notamment auprès du SGAR sont en cours de finalisation.





Objectif COP	Libellé	Type d'indicateur	Modalités de calcul	Données source	Cible 2016	Réalisation 2016	Commentaire
3.2	Nombre de m <sup>2</sup> aménagés en application de la charte paysagère	Activité	Superficie des aménagements	Charte (à établir par la DMPA) + PSGHLMN	À déterminer en liaison avec la tutelle	12%	Ce pourcentage prend en compte les sites équipés depuis mars 2015 (date de la V1 de la charte paysagère). Il prend en compte les sites figurant au programme intégrant systématiquement la charte et les sites (environ 25) qui ont fait l'objet d'une reprise d'aménagement conforme à la charte.
3.2	Nombre de m <sup>2</sup> de nécropole de guerre entretenu par agent	Efficience	Superficie des sites entretenus directement par le PSGHLMN (hors sites externalisés) / ETP affectés à l'entretien des sites	PSGHLMN et DFP	22 400 (à adapter selon les conclusions de l'étude)	21 680	
3.3	Nombre de visiteurs dans les HLMN dans l'année	Résultat	Décompte des entrées annuelles enregistrés dans les HLMN	Billetteries	360000	321830	Chiffre en baisse en raison des inondations impactant la fréquentation de l'île de la cité, de la fermeture du Mont Faron pour travaux sur 2016 et de l'impact de l'état d'urgence sur l'organisation des voyages scolaires.
3.3	Montant des recettes des HLMN	Activité	Recettes billetterie et ventes de produit	Régie HLMN	selon politique commerciale	529 977,80 €	selon politique commerciale
3.3	Nombre de HLMN disposant d'un projet scientifique et culturel (PSC)	Activité	Nb de PSC approuvés / nb de PSC à établir	Enregistrement DMI/MC	2/9		À l'automne 2016, les HLMN concernés ont bénéficié de l'expertise de jeunes diplômés qui ont assuré un premier récolement pour évaluer les forces et les faiblesses des HLMN. Les directeurs poursuivent leur analyse en vue de produire un PSC à l'horizon 2018; un guide d'élaboration des PSC a été adressé aux directeurs de HLMN.
3.3	Nombre de SG disposant de nouveaux panneaux d'information	Activité	Nb de panneaux d'information réalisés	bons de commande sur marché panneaux	50	211	Pour la plupart des sites, les textes ont été rédigés - Actuellement, l'opération se poursuit et devra se prolonger tout au long de l'année 2017 pour finir d'équiper l'ensemble des sites. Cible 2016 atteinte et dépassée.
3.4	Proportion de directeurs de SD de l'ONACVG associés aux travaux des trinômes académiques	Activité	Nb de Directeurs SD participant aux travaux académiques / Nb de SD relevant des académies concernées	Lettres d'objectifs des Dir SD Programmation des travaux des trinômes	75%	24%	Composante mémorielle des trinômes académiques variables suivant les territoires, une participation de certains directeurs, et un soutien ponctuel pour d'autres, est préférable.
3.5	Nombre de classes ayant participé à une action mémoire mise en place par l'Office hors PAM	Activité	Nb de classes et nombre de SD concernés	Mémoire et pilotage SD	2/	2/département	Cible atteinte
3.5	Nombre de classes et de directeurs de SD participant au concours du PAM	Activité	Nb de classes et nombre de SD concernés	Mémoire	2 classes /	202 classes et 82 directeurs	Mise en place en février du GT avenir des concours scolaires de l'ONACVG
3.5	Nombre de directeurs de SD faisant partie du jury du CNRD	Activité	Nb de directeurs concernés	Mémoire	100%	97 directeurs sur 102	la récente réforme du cnrd prévoit une centralisation au niveau académique des jury. La participation des directeurs départementaux hors siège de l'académie ne sera plus forcément nécessaire sauf dans le cas de remise de prix départementaux qui seront décidées par les acteurs locaux





Objectif COP	Libellé	Type d'indicateur	Modalités de calcul	Données source	Cible 2016	Réalisation 2016	Commentaire
3.5	Nombre d'actions pédagogiques se déroulant dans des hauts lieux de mémoire	Activité	Nb de classes participant à des actions dans des HLMN	Mémoire	3 000 classes	4 217 classes	En dépit des restrictions de visite liées aux menaces d'attentats, la cible est largement dépassée, soulignant la bonne vitalité des HLMN dans ce domaine Ce chiffre tient compte uniquement des données issues des sites proposant une offre pédagogique - À noter que le site du Faron était fermé tout au long de l'année 2016 Montluc (357) / CERD (3517) / HLMN IDF (343) Ce chiffre ne tient pas compte des visites sur les nécropoles de ND de Lorette et de Fleury devant Douaumont
4.1	Pourcentage de services de proximité ayant atteint leur format cible	Activité	Nb de SD ayant atteint leur format cible / nb total de SD	Tableau d'effectif des SD	60%		Les services adaptent progressivement leur format à la réalité de leur activité.
4.1	Proportion de services de proximité appliquant le référentiel Marianne	Qualité	Nb de SD engagés dans le référentiel Marianne / Nb total de SD	Engagements de service communiqués par les SD	20%	24%	80 % des SD ont répondu au sondage sur la charte Marianne. 50% d'entre eux réalisent des enquêtes et en analysent les résultats avant de les communiquer. Il en ressort que 60% d'entre eux ne disposent pas de lieu d'accueil pour les chercheurs, présentation d'expositions, aide dans les démarches auprès d'autres administrations.
4.1	Pourcentage de monographies départementales disponibles	Activité	Nb de monographies renseignées et disponibles / Nb de SD	Fichiers des monographies en ligne	100,00%	100%	
4.1	Proportion d'agents chargés de l'accueil du public dans les services de proximité formés à l'accueil du public	Activité	Nombre de services de proximité comptant au moins un agent formé spécifiquement à l'accueil du public / nb de services de proximité	Plan de formation Liste des stagiaires	50%	25%	Le nombre de sessions ouvertes en 2016 n'a pas permis de répondre à toutes les demandes
4.2	Délai moyen de traitement des demandes de cartes du combattant et de titres de reconnaissance de la Nation (TRN)	Qualité	Délais moyens calculés séparément pour les attributions et les rejets et pour les cartes ou TRN Délai calculé depuis la réception de la demande jusqu'à l'envoi des décisions Calcul de la moyenne par catégorie	KAPTA	TRN : 60 j CC : 120 j Rejets : 150 j	Délais moyens en 2016 pour l'instruction CC OPEX attribuées : 135 j. Délai moyen entre chaque réunion de la commission nationale 74 jours 25% des dossiers traités en moins de 75 jours 66% traités en moins de 136 jours	Pour rendre l'indicateur plus pertinent il a semblé judicieux de calculer le délai moyen pour les attributions de cc OPEX (+ de 26000 en 2016 et 85% des attributions). Les résultats obtenus démontre que la mise en œuvre des dispositions de l'article 87 a été réussie
4.2	Nombre moyen de dossiers de retraite du combattant instruits par ETPT et par an	Efficienc	Nb de dossiers de retraite liquidés / ETPT affectés à l'instruction des dossiers considérés	KAPTEL Suivi des effectifs	5000		La diminution du nombre de cartes du combattant AFN génère automatiquement une baisse du nombre de demandes de retraite du combattant qui n'est pas compensée par les OPEX arrivant à l'âge de bénéficier de la RC ni par le nombre de nouveaux bénéficiaires en âge de prétendre à la RC. Toutefois les agents concernés cumulent cette activité avec les attributions inhérentes aux SD (mémoire, solidarité etc...)





Objectif COP	Libellé	Type d'indicateur	Modalités de calcul	Données source	Cible 2016	Réalisation 2016	Commentaire
4.2	Nombre de dossiers de cartes, titres et statuts instruits par an et par agent (INDICATEUR PAP)	Efficienc	Nb de demandes de cartes, titres et statuts instruits aboutissant à une attribution, un rejet ou mise en instance / ETPT affectés à l'instruction des dossiers considérés sur l'application dédiée	Services en charge de l'instruction Application KAPTA	900	1225	La cible 2016 (900) identique à celle de 2015 est nettement dépassée fin 2015 (1225). En dépit de la stabilité des effectifs consacrés au traitement des demandes de cartes et titres (49 ETPT), le nombre de dossiers traités a été supérieur d'environ 1/3 par rapport à la prévision établie. Cette augmentation de l'activité est liée principalement aux dispositions de l'article 87 de la loi de finances pour 2015 (carte du combattant OPEX à 120 jours) entrées en vigueur le 1er octobre 2015. Cette mesure a généré 19 177 attributions de cartes du combattant OPEX en 2016.
4.3	Taux de réalisation du budget voté (budget principal)	Activité	Dépense annuelle réalisée / dépense annuelle prévue, pour les Gr. Fonctionnels suivants : fonctionnement, personnel, action sociale, mémoire, appareillage/soins gratuits, entretien SG&HLM, immobilisations.	Budget rectificatif n° 1 DFP/BU et ACP	100% par Gr. Fonctionnel	Fonctionnement : 95% Personnel : 96 % Action sociale : 98 % Mémoire : 75% App. Soins : 78% pécules et pèlerinages : 52 % Rénovation des SG et HLMN : 71,5% Immobilisations : 63 %	L'année 2016 a été marquée par : - le transfert des EMS dont la participation financière de l'Office a impacté sa trésorerie ; - une hausse sensible des dépenses de rénovation des SG et des HLMN (+57 %) par rapport à 2015 ; - l'augmentation continue des dépenses de solidarité (+ 4,2 %) par rapport à 2015 ; - une quasi stabilité des dépenses de personnel malgré le financement de dépenses nouvelles (PPCR, point d'indice).
4.3	Pourcentage de factures payées dans le délai global de paiement autorisé	Activité	Calcul du nombre de factures payées dans le délai autorisé / Nb total de factures payées	ACP	100%		Données non disponibles. La mise en place d'un nouveau système d'information comptable et financier permettra de progresser sur ce point.
4.4	Nombre moyen de m <sup>2</sup> par poste de travail (conformément au SPSI)	Activité	Surface utile nette du service / Nombre de postes de travail	Surface : titre d'occupation détenu par la DAPI Postes de travail : effectifs DFP et retraitement DAPI pour intégration des P.T. mutualisés et des agents extérieurs hébergés	< 20 m <sup>2</sup>	21,3 m <sup>2</sup>	Baisse du ratio résultant de la stabilité du nb de P.T. et de la poursuite de la réduction des surfaces
4.4	Nombre de services relogés dans l'année	Activité	Nb cumulé de services relogés / an	DAPI	entre 5 et 10 / an	10	Cible atteinte
4.5	Nombre de mètres linéaires d'archives générationnelles traitées (archives versées, externalisées ou éliminées)	Activité	Nb cumulé de mlin traités / an	DAPI et SD	400 mlin	450 mlin	Cible dépassée -réalisé en 7 vacations
4.7	Nombre de conventions signées avec des partenaires étrangers	Activité	Nombre de conventions signées par an	Département communication de la DG ONACVG	à définir	1	Convention signée avec le VDK





# 2

## Données chiffrées relatives à la mission reconnaissance et réparation

### Proportion des cartes OPEX attribuée au titre des 120 jours depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015

**32 701**

cartes combattants OPEX délivrées au titre de l'article 87 depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015

**13 385**

cartes combattants OPEX délivrées au titre des autres critères depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015

### Attribution des cartes OPEX 1993-2009 et 2010-2016

**41 540**

cartes combattants OPEX délivrées entre 1993 et 2009

**103 399**

cartes combattants OPEX délivrées depuis 2010

### Attribution des cartes du combattant AFN au titre de « la carte à cheval »

Cartes du combattant délivrées au titre de l'article 109 ldf 2016

2014

**8 648**

2015

**2 011**

2016

**960**

### Statistiques des dossiers examinés en Commission Nationale en 2016

	FAVORABLE	DÉFAVORABLE	RETRAIT
1939/1945	48	117	0
INDOCHINE	51	22	3
AFN	4 220	1 636	13
OPEX	26 342	841	4
HORS CONFLITS	0	1 802	0

### Statistiques « Mort en déportation » 2016

Année	Nombre d'arrêtés publiés au journal officiel	Nombre de mentions attribuées	Nombre d'actes de décès établis
2016	11	2 018	1 533

### Statistiques « Mort pour la France » 2016

	AVIS FAVORABLES			AVIS DÉFAVORABLES			TOTAL
	Militaires *	Civils *	Total	Militaires *	Civils *	Total	
1914-1918	45	12	57	32	1	33	90
1939-1945	34	166	200	12	17	29	229
Indochine	3	0	3	0	0	0	3
Algérie	11	31	42	8	21	29	71
Afghanistan	0	0	0	0	0	0	0
Mali	4	0	4	0	0	0	4
Autres OPEX	5	0	5	2	0	2	7
Hors guerre	0	0	0	19	0	19	19
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>209</b>	<b>311</b>	<b>73</b>	<b>39</b>	<b>112</b>	<b>423</b>

\* y compris militaires et civils décédés après réforme ou pension



# 3

## Données chiffrées relatives à la mission solidarité

### Bilan global des interventions sociales diligentées par l'ONACVG (services départementaux, outre-mer AFN et étranger)

Bénéficiaires	Nombre d'interventions			Montant des dépenses en €		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
<b>Anciens combattants</b>	11 423	10 277	11 644	5 360 581,00	5 599 259,00	6 541 475,00
Harkis	771	721	793	334 012,00	325 236,00	410 099,00
Veuves	16 862	17 565	22 795	7 652 638,00	8 241 400,00	13 760 903,00
conjointes survivantes -ADCS-	3 730	3 472		4 729 187,00	6 452 963,00	
Pupilles et orphelins de guerre majeurs	2 030	1 783	2 026	1 039 981,00	961 389,00	1 275 167,00
Pupilles mineurs ou en études	1 485	1 542	1 849	871 649,00	1 098 202,00	1 430 244,00
OPEX	1 034	1 288	1 854	595 007,00	768 805,00	1 277 800,00
Victimes d'actes de terrorisme	25	27	88	11 901,00	12 390,00	71 134,00
<b>Assistance aux ressortissants à l'étranger</b>	10 392	8 972	8 901	1 125 109,00	1 549 417,00	1 521 239,00
Office de Pondichéry	74			27 457,00		
<b>Reconversion professionnelle</b>	326	302	340	445 959,00	529 719,00	541 118,00
Dossiers sociaux gérés à l'échelon central	53	89	99	75 789,00	97 644,00	180 902,00
Subvention pour équipement automobiles	6	7	1	40 497,00	10 697,00	1 182,00
<b>Action sociale collective en direction des ressortissants hébergés en EHPAD</b>	3 476	4 829	3 901	300 212,00	371 528,00	349 364,00
<b>Total interventions individuelles</b>	51 687	50 874	54 291	22 609 979,00	26 018 649,00	27 360 627,00
<b>Prêts et avances remboursables</b>	145	155	128	213 500,00	224 000,00	186 600,00
<b>Total général</b>	<b>51 832</b>	<b>51 029</b>	<b>54 419</b>	<b>22 823 479,00</b>	<b>26 242 649,00</b>	<b>27 547 227,00</b>

### Répartition par catégorie de ressortissants des interventions des services départementaux et des collectivités d'outre-mer (hors AFN et étranger)

Catégorie de ressortissants	2014		2015		2016	
	Nombre d'interventions	Montant des dépenses en €	Nombre d'interventions	Montant des dépenses en €	Nombre d'interventions	Montant des dépenses en €
<b>Anciens combattants</b>	13 004	5 422 387,00	12 484	5 775 897,00	13 289	6 695 779,00
Harkis	776	337 088,00	727	327 818,00	804	411 906,00
<b>Conjointes survivantes</b>	18 812	7 684 447,00	20 235	8 349 570,00	24 843	13 874 587,00
PN / OG majeurs	2 092	1 031 160,00	1 864	977 357,00	2 107	1 292 822,00
PN / OG mineurs	1 485	871 649,00	1 561	1 098 202,00	1 849	1 430 244,00
OPEX	1 045	579 068,00	1 305	789 246,00	1 870	1 290 046,00
<b>Victimes d'actes de terrorisme</b>	25	11 901,00	30	12 452,00	90	71 196,00
<b>TOTAL</b>	<b>40 969</b>	<b>20 666 887,00</b>	<b>38 206</b>	<b>23 783 505,00</b>	<b>44 852</b>	<b>25 066 580,00</b>

Dans ce tableau sont ajoutés les colis douceur détaillés par catégorie ainsi que les prêts par catégorie





### Répartition par nature des interventions sociales diligentées par les services départementaux et des collectivités d'outre-mer en 2016 (hors AFN)

Catégorie d'interventions	Anciens combattants	Harkis	Veuves	Pupilles de la Nation et orphelins de guerre majeurs	Pupilles de la Nation et orphelins de guerre mineurs	OPEX	VAT	Total	Montant des dépenses en €
Secours d'urgence et achats de chèques de service	306	51	331	132		212	9	1 664	262 679,00
Aides pour difficultés financières	7 326	600	16 708	1 582		1 609	74	40 746	18 360 771,00
Participations à l'aide ménagère ou au maintien à domicile	4 012	142	5 756	312		33	5	16 859	4 713 128,00
Colis de douceurs	1 572	10	2 013	70		8	2	6 384	113 158,00
Aides aux études, à la vie quotidienne, à la majorité, au 1 <sup>er</sup> emploi et étrennes					1 849			1 849	1 430 244,00
<b>Total</b>	<b>13 216</b>	<b>803</b>	<b>24 808</b>	<b>2 096</b>	<b>1 849</b>	<b>1 862</b>	<b>90</b>	<b>70 974</b>	<b>24 879 980,00</b>
Avances remboursables	73	1	35	11		8		176	186 600,00
<b>Total général</b>	<b>13 289</b>	<b>804</b>	<b>24 843</b>	<b>2 107</b>	<b>1 849</b>	<b>1 870</b>	<b>90</b>	<b>71 150</b>	<b>25 066 580,00</b>

### Adoptions prononcées en 2016 par département, par catégorie et par nature

SD	Département	Catégorie 1 (OPEX, Guerre)	Catégorie 2 (acte de terrorisme)	Catégorie 3 (acte d'agression mission de service public et MPSN)	Total	Enfants victimes directes d'actes de terrorisme	Orphelins	Enfants de blessés
3	Allier		2		2			2
6	Alpes-Maritimes		17		17	2	13	2
9	Ariège			2	2			2
12	Aveyron			2	2			2
14	Calvados		6		6	1	2	3
16	Charente			2	2			2
17	Charente-Maritime			1	1			1
2A	Corse du Sud			1	1			1
21	Cote d'Or		1		1		1	
33	Gironde		1	2	3		1	2
35	Ille-et-Vilaine	1			1		1	
38	Isère		1	5	6		1	5
44	Loire-Atlantique	2		3	5		2	3
54	Meurthe-et-Moselle	1			1		1	
56	Morbihan			11	11			11
58	Nièvre		2		2			2
59	Nord	1			1		1	
60	Oise	2	3		5	1	3	1
67	Bas-Rhin		2		2	1		1
69	Rhône			1	1			1
72	Sarthe			8	8			8
75	Paris		23		23	10	5	8
76	Seine-Maritime		1		1		1	
77	Seine-et-Marne		1		1			1
78	Yvelines		10	3	13	1	9	3
86	Vienne	2			2		2	
91	Essonne		3		3	1	2	
92	Hauts-de-Seine		13	2	15	3	8	4
93	Seine-Saint-Denis		22		22		7	15
94	Val de Marne		8		8	4	3	1
95	Val d'Oise		13		13	1	3	9
972	Martinique		1		1	1		
<b>32 services / TOTAL</b>		<b>9</b>	<b>130</b>	<b>43</b>	<b>182</b>	<b>26 soit 14%</b>	<b>66 soit 36%</b>	<b>90 soit 50%</b>





## Adoptions prononcées en 2016 par catégorie d'âge et par nature

Catégorie d'âge	Orphelins	Enfants de blessés	Victimes directes	Total	Répartition par âge
0 à 5 ans	9	19		28	15%
6 à 10 ans	20	21		41	23%
11 à 15 ans	17	24	2	43	24%
16 à 18 ans	9	15	4	28	15%
19 à 21 ans	9	10	10	29	16%
21 ans et plus	2	1	10	13	7%
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>90</b>	<b>26</b>	<b>182</b>	<b>100%</b>

## Militaires blessés suivis dans le cadre de la convention, et hors convention

ARMÉE D'ORIGINE	AVANT 2016		EN 2016		TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	
	Convention	Hors Convention	Convention	Hors Convention	Convention	Hors Convention
Air	9	7	4	7	13	14
Mer	0	14	15	15	15	29
Terre	12	63	31	246	43	309
Gendarmerie	0	2	0	11	0	13
Service de santé des armées	2	1	6	15	8	16
Inconnue	0	44	0	24	0	68
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>131</b>	<b>56</b>	<b>318</b>	<b>79</b>	<b>449</b>

## Nature, nombre et montant des interventions au profit des Pupilles de la Nation de moins de 21 ans en 2016

Nature des interventions	Nombre d'interventions	Montant des interventions
Aide aux études	916	798 241,25 €
Aide à la vie quotidienne	546	309 053,28 €
Aide au premier emploi	1	450,00 €
Etrennes	369	298 100,00 €
Aide à la majorité	17	24 400,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 849</b>	<b>1 430 244,53 €</b>





# 4

## Tableaux détaillées des crédits et des dépenses de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France (ONBF)

### Tableau de suivi des crédits

Destination des crédits	Crédits revenant à l'ONBF	Crédits non consommés en 2015, reportés en 2016	Recettes 2016	Crédits disponibles en 2016	Dépenses effectuées en 2016	Crédits non consommés en 2016 et reportés en 2017
<b>PROMOTION</b>	17% de la part revenant à l'ONBF	63 596,16 €	240 759,88 €	304 356,04 €	213 504,14 €	90 851,90 €
<b>MÉMOIRE</b>	25% de la part revenant à l'ONBF	87 335,97 €	354 058,64 €	441 394,61 €	341 042,73 €	100 351,88 €
<b>SOLIDARITÉE</b>	58% de la part revenant à l'ONBF	669 591,18 €	821 416,04 €	1 491 007,22 €	990 377,73 €	500 629,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>100% de la part revenant à l'ONBF</b>	<b>820 523,31 €</b>	<b>1 416 234,56 €</b>	<b>2 236 757,87 €</b>	<b>1 544 924,60 €</b>	<b>691 833,27 €</b>

### Tableau des dépenses sociales sur les crédits ONBF

NATURE DES INTERVENTIONS	NOMBRE DE RESSORTISSANTS CONCERNÉS	MONTANT
Equipements des EHPAD de l'ONACVG et labellisés	290	65 426,78 €
Aides à la majorité et étrennes aux enfants pupilles de la Nation	386	322 250 €
Études et dépenses courantes pour pupilles de la Nation PN en études	310	431 881,25 €
CSINI	15	2782,40 €
Colis OPEX (associations Solidarité Défense, Dora Buchenwald...) Légion étrangère	12 000	34 000 €
Rencontres militaires « blessures et sports »	55	25 000 €
Participation aux projets Phoenix et Papillon en faveur des pupilles des attentats terroristes	30	40 000 €
Achats d'équipements en faveur des blessés (convention avec la Fondation du sport Français Henri Sérandour)	50	24 045,96 €
CNSD Participation aux Invictusgames	60	39 455,31 €
Subvention pour un chien guide d'ancien combattant	1	5000 €
Participation à la présence de pupilles au 14 juillet 2016	15	496,03 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 212</b>	<b>990 337,73 €</b>





## Tableau des dépenses mémorielles sur les crédits ONBF

NATURE DES OPÉRATIONS	DÉPENSES
Diverses Opérations mémoire des services	238 028,63 €
Total services départementaux	238 028,63 €
Colloque sur l'engagement des forces françaises en ex-Yougoslavie 1992-1995	7 706,94 €
Exposition nationale sur les Brigades Internationales	19 338,32 €
Impression Diplômes d'Honneur de Porte-drapeau	1 639,00 €
14 juillet : journée des plus jeunes porte-drapeaux de France	4 796,00 €
Subventions associatives	42 943,00 €
Journées européennes du Patrimoine (impression du jeu de l'oie « À la découverte de la Citoyenneté »)	1 298,00 €
PAM 10 <sup>e</sup> édition (remise des prix et achats de lots)	16 569,00 €
Opérations diverses dont concours « Bulles de mémoire »	8 723,38 €
<b>Total centrale</b>	<b>103 014,10 €</b>
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS MÉMORIELLES</b>	<b>341 042,73 €</b>

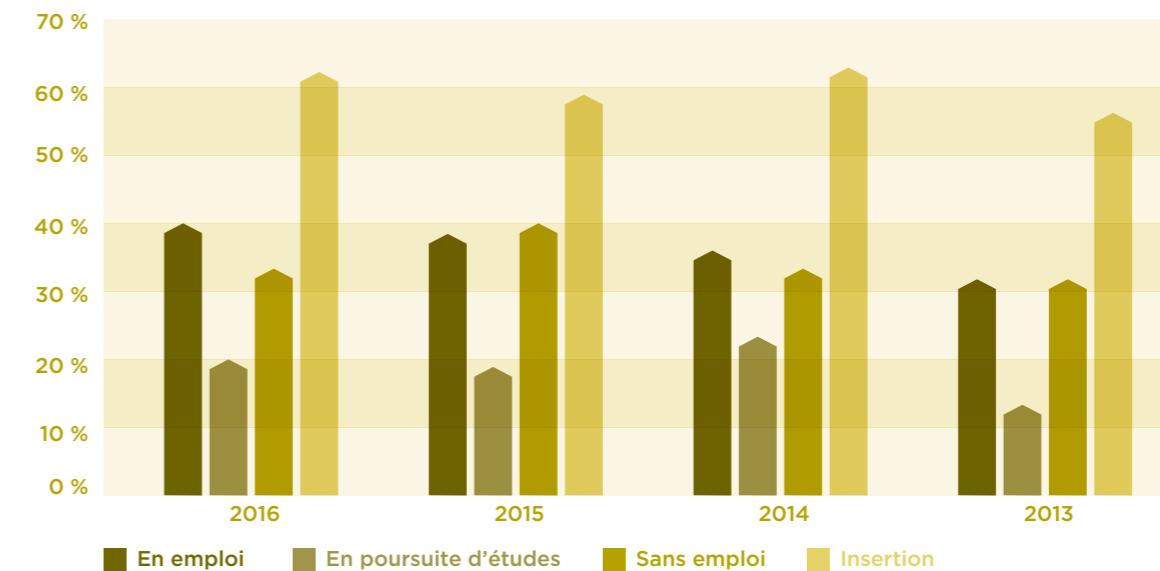


## Résultats détaillés des établissements de reconversion professionnelle

### 1/ Les résultats de l'insertion

#### 1-1 L'insertion professionnelle à 6 mois

Sur 658 enquêtes adressées aux stagiaires sortants, 505 réponses ont été enregistrées soit un taux de réponse 76,75% permettant une exploitation. Ce taux de **63,79 %** dépasse les objectifs fixés par le COP 2014-2018 en étant le meilleur taux depuis 2012.



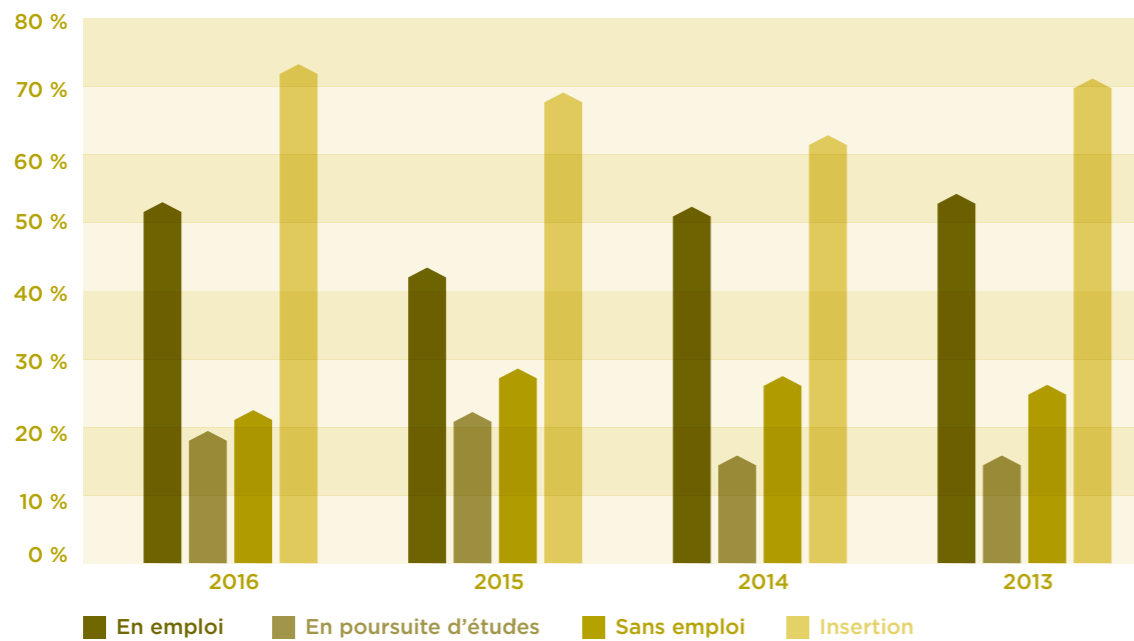
Le taux moyen de poursuite d'études de l'ordre de 20% fluctue en fonction des secteurs d'activité (les secteurs du paramédical et du bâtiment génèrent le plus de poursuite d'études : taux supérieur à 35%).





## 1-2 L'insertion professionnelle à 18 mois

Sur 667 enquêtes adressées aux stagiaires sortants en juin 2015, 466 réponses ont été enregistrées soit un taux de réponse de 69,87% permettant une analyse statistique cohérente. Ce taux de **75,48 %**. Ce bilan reste très favorable compte tenu de la conjoncture économique et de l'emploi.



Pour les stagiaires sortis en juin 2015, le taux d'insertion demeure plus favorable à dix-huit mois qu'à six mois (+ 11,69 points). Il convient de noter que le taux de stagiaires en emploi direct est en augmentation notable par rapport à 2015 (+10 points), de même que le taux de sans emploi est le plus faible depuis 2012. Le taux en emploi direct demeure favorable pour les pôles BTP, Artisanat, Communication, paramédical. Les pôles tertiaire et agriculture ont une tendance moins favorable qui pour le pôle tertiaire est compensé par un taux de poursuite d'études plus élevé.

On constate une inversion de la tendance CDI et CDD entre l'insertion à 6 mois et celle à 18 mois. à six mois pour les stagiaires en emploi la répartition est la suivante : 39,1 % en CDD, 33,9 % en CDI, 12 % en création d'entreprises, 15,1% en intérim et contrats aidés, à dix-huit mois pour les stagiaires en emploi la répartition est la suivante : 34,9 % en CDD, 41,8 % en CDI, 11,65 % en création d'entreprises, 13,35% en intérim et contrats aidés). bon nombre de stagiaires bénéficiant d'un CDD à six mois réussissent à passer en CDI à 18 mois malgré la situation complexe de l'emploi au niveau national.

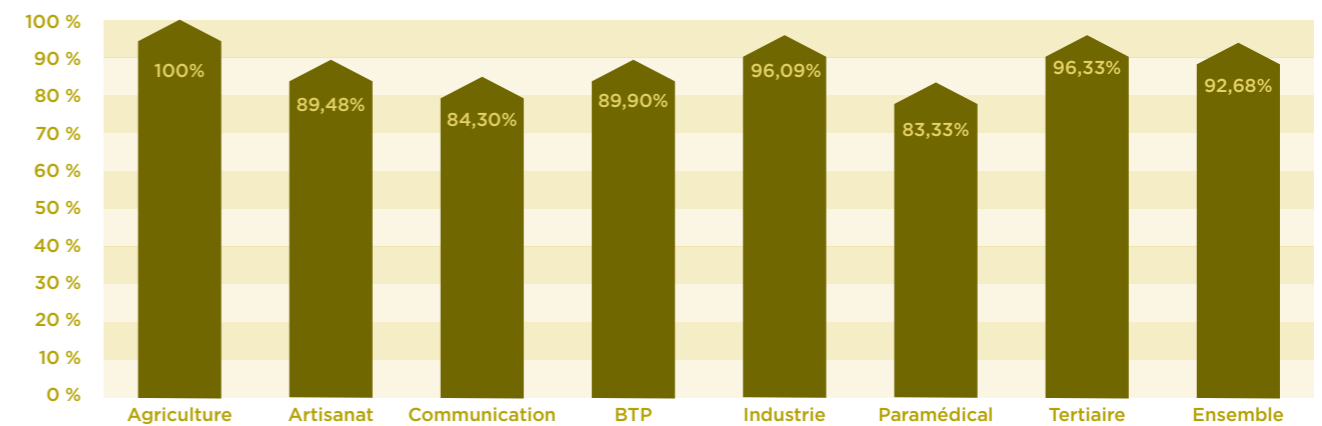
## 2/ Les résultats aux examens

Toutes spécialités et tous niveaux confondus, la promotion 2016 présente un taux de succès excellent dans son ensemble:

	Diplômes Éducation nationale			Titres ONAC ou homologués			Tous titres, diplômes confondus					
	Niveau	Nombre	Taux	Niveau	Nombre	Taux	Niveau	Nombre	Taux			
Niveau V	493	464	94,12%	29	24	82,76%	522	488	93,49%			
Niveau IV	484	451	93,18%	5	4	80,00%	489	455	93,05%			
Niveau III	55	44	80,00%				55	44	80,00%			
Niveau II	5	5	100,00%	Mentions à l'examen niveau IV			5	5	100,00%			
Ensemble	1 037	964	92,96%	Très Bien	Bien	Assez Bien	34	28	82,35%	1071	992	92,62%
Mentions				45	132	159						

Le cru 2016 se situe dans une position honorable pour l'ensemble des formations en regard du public accueilli et de la certification éducation nationale dont le taux de réussite au Bac professionnel est de 82,2%. Les résultats témoignent en globalité d'une quasi stabilité des résultats pour les diplômes de l'Education Nationale. Il convient également de signaler que les stagiaires de brevets de technicien supérieur, de baccalauréats professionnels ou de brevet des métiers d'art ont obtenu bon nombre de mentions à la session 2016 : 328 soit une légère augmentation (+ 5) par rapport à 2015 avec une légère diminution pour le TB (- 5).

### Les taux de réussite aux examens par filières de formation



En comparaison des années antérieures, légère baisse de la globalité des résultats à la session 2016 pour les diplômes de l'éducation nationale. Les résultats restent honorables, ce taux demeure.



### 3/ La répartition et le profil des stagiaires

La ventilation des stagiaires par filières et niveaux de formation apporte une légère évolution par rapport à l'année précédente :

- **43,96%** des stagiaires relèvent du Niveau V (Type CAP ou titres homologués), en diminution de 0,44 point rapport à 2015
- **45,35 %** du Niveau IV (type Bac Pro), en diminution de 1,1 point par rapport à 2015
- **9,85 %** Niveau III (type BTS ou titres homologués), en augmentation de + 2,35 points par rapport à 2015

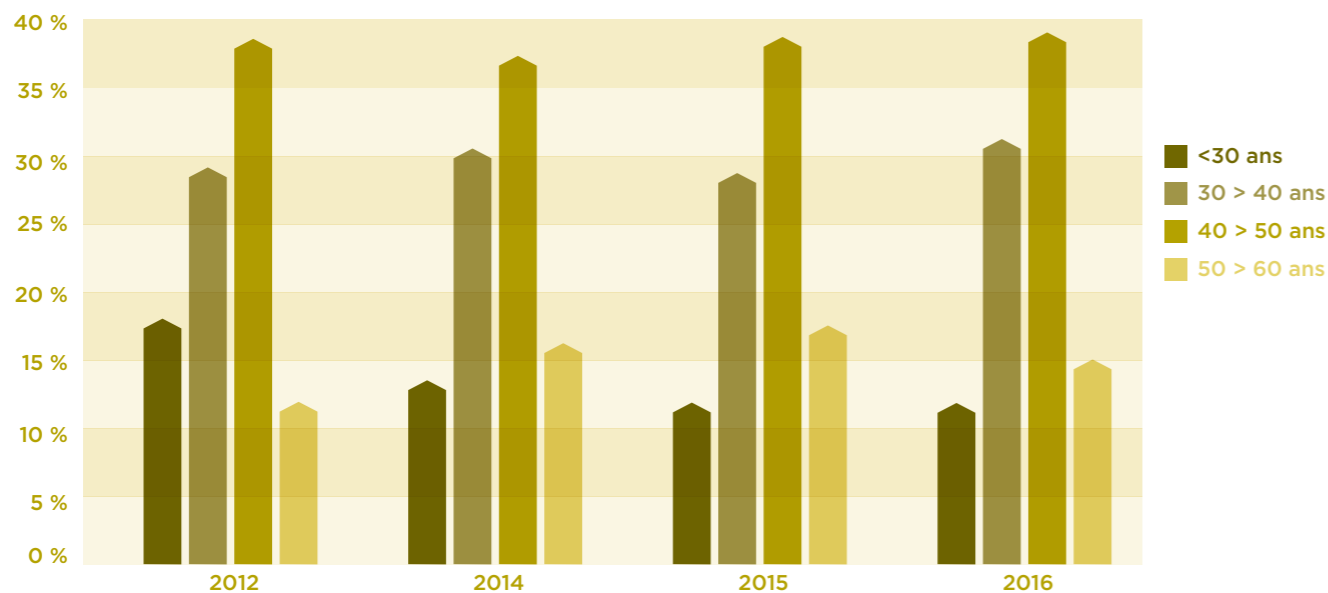
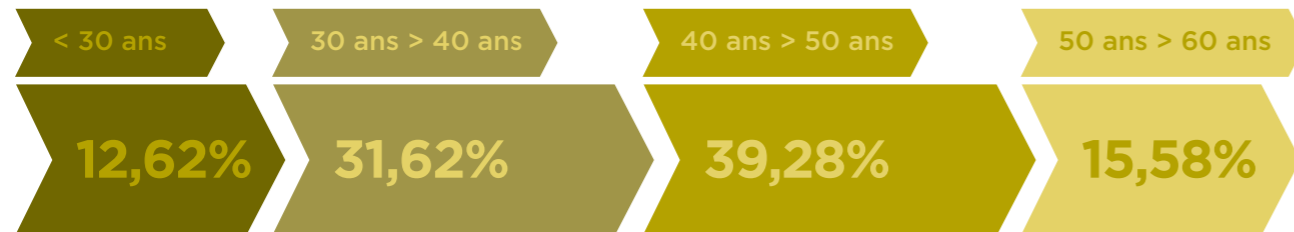
Le bilan 2016 conforte la prédominance des secteurs du BTP, Industrie, Tertiaire.



Données chiffrées relatives aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

### 4/ Répartition par tranches d'âge

La répartition des stagiaires par tranches d'âge indique que plus de 70% des stagiaires se situent dans la tranche 30 ans - 50 ans. On constate une diminution des plus de 50 ans (-3 points) et une augmentation des plus de 30 ans (+ 2 points). Depuis 2012, la répartition des 30 ans - 50 ans est pratiquement stable.



### L'activité des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en 2016

EHPAD	NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES	TAUX D'OCCUPATION	TAUX D'ACTIVITÉ
ANSE	29 109	98,19%	99,45%
BARBAZAN	27 228	92,99%	99,54%
BEAURECUEIL	34 355	96,77%	101,49%
BOULOGNE	32 474	98,59%	100,09%
LE THEIL	20 292	93,97%	95,66%
MONTMORENCY	34 610	82,95%	105,48%
SAINT GOBAIN	16 689	81,43%	88,55%
VENCE	16 996	96,74%	98,99%
<b>TOTAL</b>	<b>211 753</b>	<b>92,57%</b>	<b>99,43%</b>

### Les résidents

EHPAD	NOMBRE DE RESSORTISSANTS	MILITAIRES NON RESSORTISSANTS	NON RESSORTISSANTS	TOTAL
ANSE	37	0	65	102
BARBAZAN	32	0	73	105
BEAURECUEIL	42	3	81	126
BOULOGNE	75	0	38	113
LE THEIL	26	1	44	71
MONTMORENCY	33	1	87	121
SAINT GOBAIN	NC	NC	NC	NC
VENCE	41	1	19	61
<b>TOTAL</b>	<b>286</b>	<b>6</b>	<b>407</b>	<b>699</b>

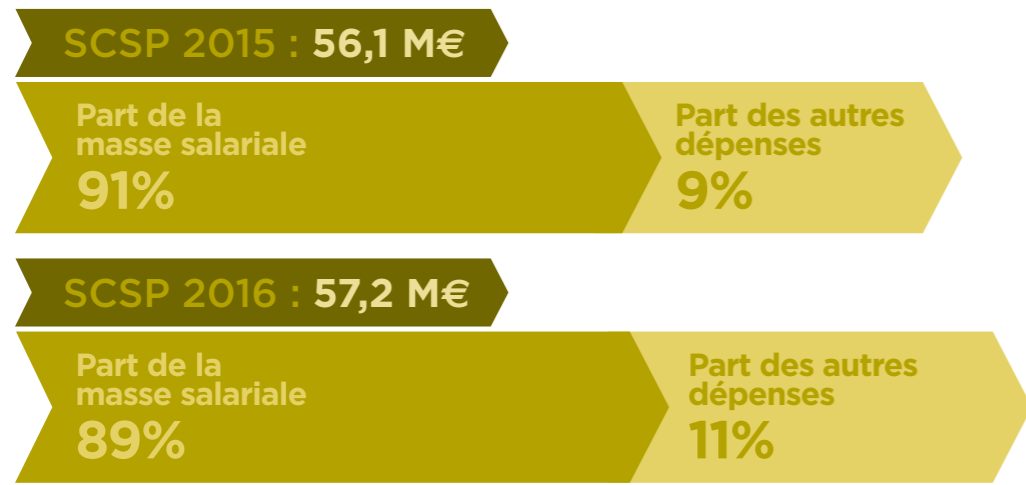




# 7

## Données budgétaires

### Subvention pour charges de service public (CSP) - 2015-2016

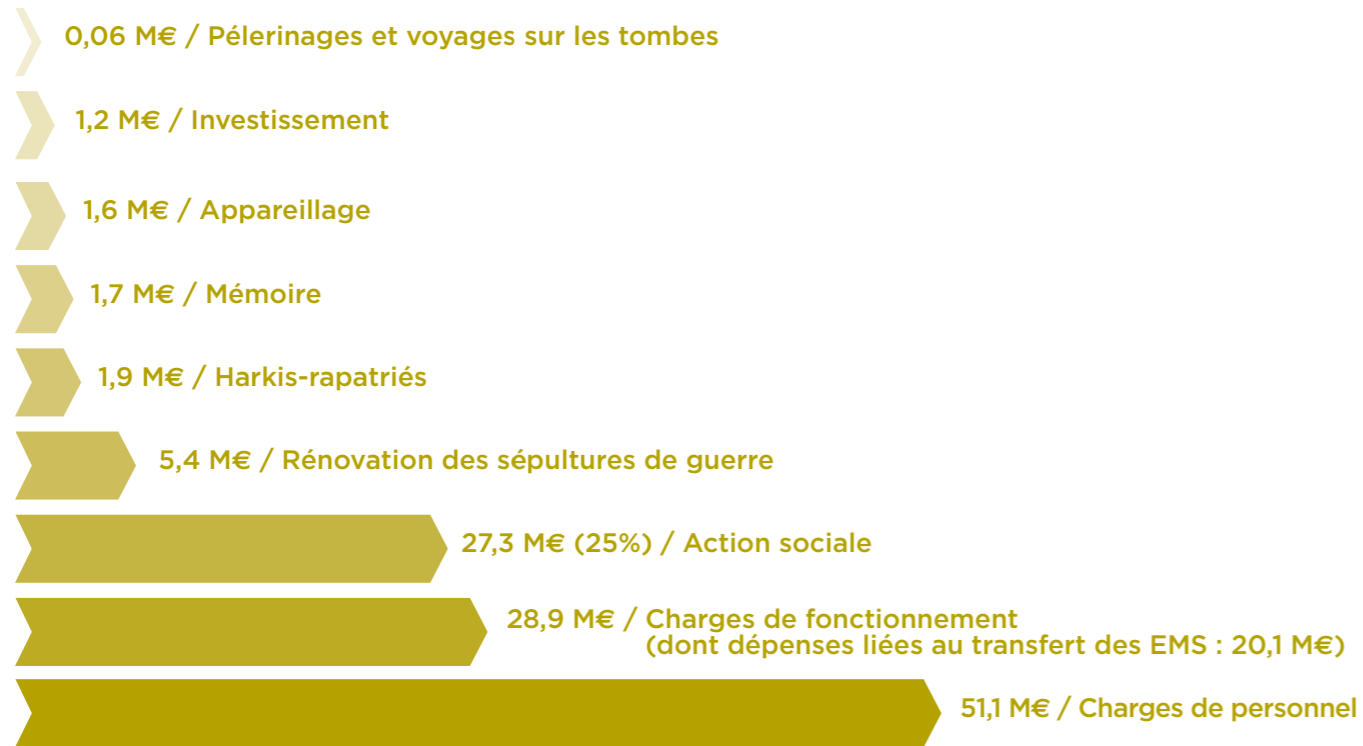


### Ressources : 102,2 M€

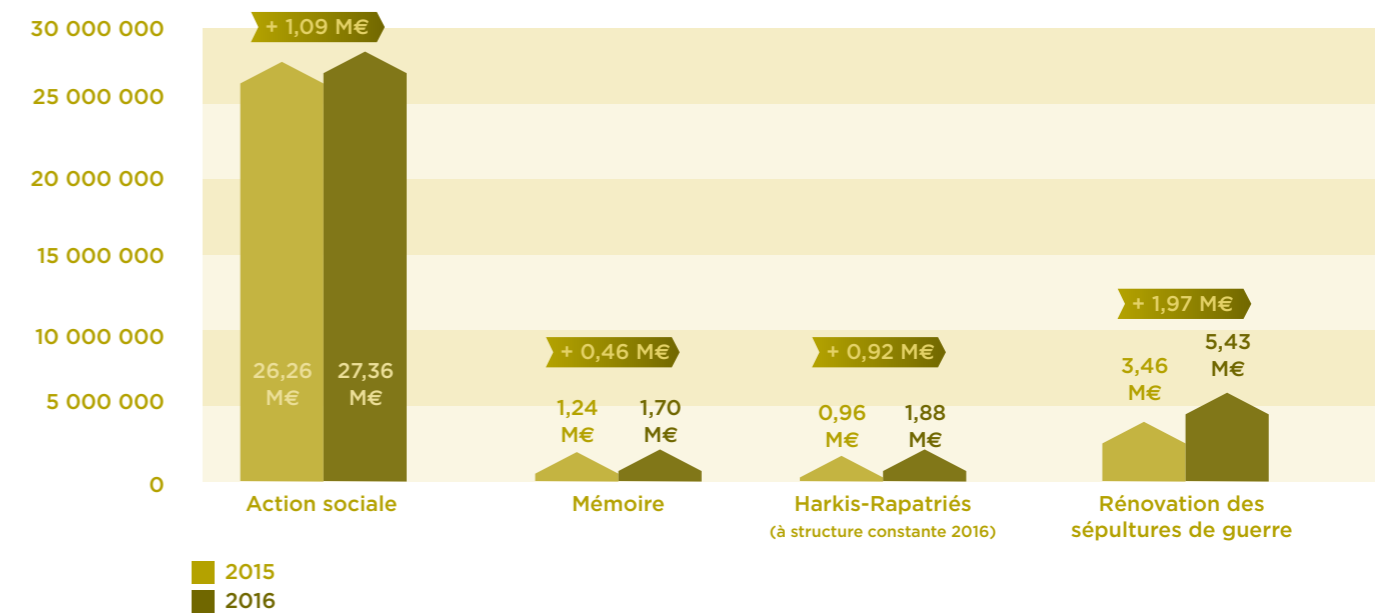




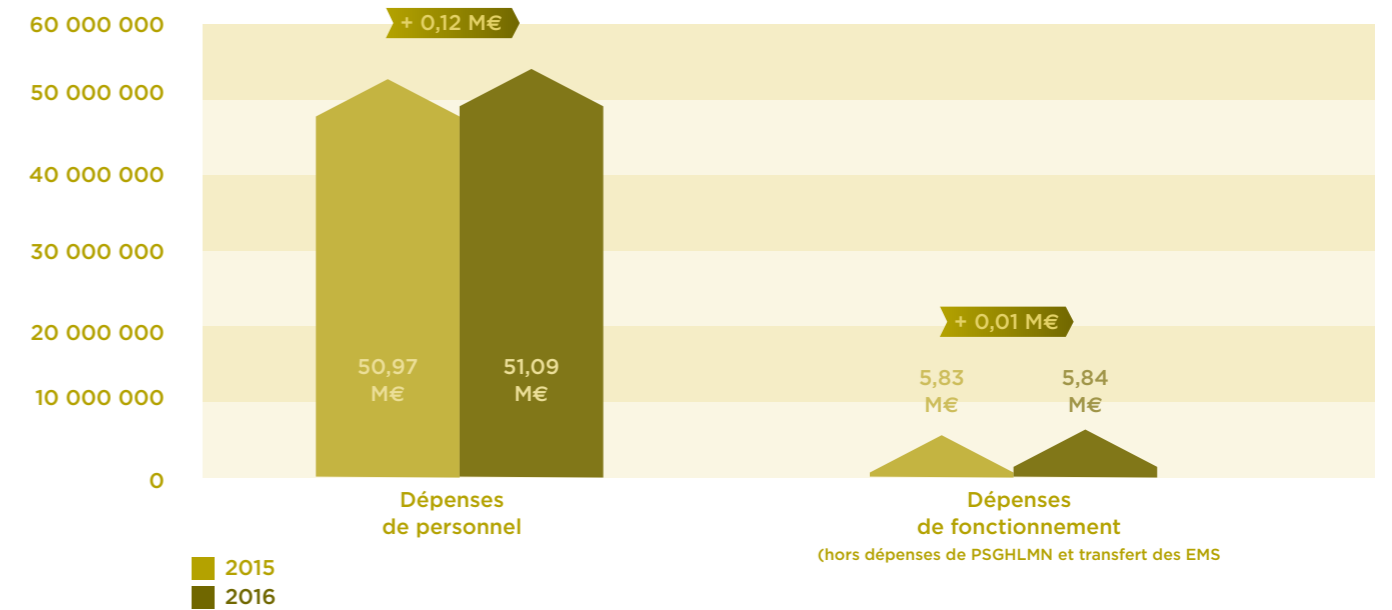
## Dépenses : 119,2 M€



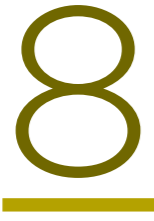
## Dépenses par missions 2016



## Dépenses de soutien 2016







## Effectif de l'ONACVG 2016

### 1/ ETP Physique

Périmètre	A+		A		B		C		Total		
	F	H	F	H	F	H	F	H			
AFN				5	2	3	23	26	59		
EHPAD			37	8	18	6	64	186	42	361	
EHPAD CARIGNAN			1		1	1	5	1	9		
ERP			37	145	128	23	17	3	50	35	438
PSGMLN				2	4	14	35	4	48	111	218
SC	4	4	2,5	26	23	38	19	34	15	165,50	
SD				52	78	94	26	163	29	442	
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>39,5</b>	<b>263</b>	<b>246</b>	<b>190</b>	<b>107</b>	<b>71</b>	<b>509</b>	<b>259</b>	<b>1 692,50</b>

### 2/ Effectifs réalisés des services départementaux

Code de localisation	Localisation	CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C		Total
		F	H	F	H	F	H	
D001	Ain		1	1		1		3
D002	Aisne	1		1		1	1	4
D003	Allier		1			3		4
D004	Alpes de Haute Provence	1		1		1		3
D005	Hautes Alpes	1		1		1		3
D006	Alpes Maritimes		1	3	1	2		7
D007	Ardèche		2		1	1	1	5
D008	Ardennes	1	1		1	1		4
D009	Ariege		1	1		1		3
D010	Aube		1			1	1	3
D011	Aude		1	2		2		5
D012	Aveyron	1				2		3
D013	Bouches du Rhône	1	2	2		5	1	11
D014	Calvados	2	1	2		1		6
D015	Cantal	1		1				2
D016	Charente		1	1	1	1		4
D017	Charente Maritime	1		1		1		3
D018	Cher	1			1	1		3
D019	Correze	1				2		3
D021	Cote d'Or	2		1		2		5
D022	Cotes d'Armor		1	2	1	1		5
D023	Creuse		1	1		1		3
D024	Dordogne	1				2		3
D025	Doubs		1		1	1		3
D026	Drome	1		1		1		3
D027	Eure	1				2	1	4
D028	Eure et Loir		1	1		1		3
D029	Finistère		1	3	1	2	2	9
D02A	Corse du sud		1			2	1	4
D02B	Haute Corse		1	1	2	1		5
D030	Gard	1		2	2	2		7
D031	Haute Garonne	1	2	1		1	1	6
D032	Gers	1				1		2
D033	Gironde		2	4		1		7
D034	Hérault	3	1	2		2	1	9
D035	Ile et Vilaine	1	2			1		4
D036	Indre		1			1	1	3
D037	Indre et Loire	2		1		1		4



Code de localisation	Localisation	CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C		Total
		F	H	F	H	F	H	
D038	Isere		1	1		1		3
D039	Jura		1	1		1	1	4
D040	Landes		1	1		2		4
D041	Loir et Cher	1				1	1	3
D042	Loire		1	1		2		4
D043	Haute Loire	1		1		1		3
D044	Loire Atlantique	2		2		1		5
D045	Loiret		1		1	2		4
D046	Lot		1	1		1		3
D047	Lot et Garonne	1		1		1		3
D048	Lozere		1	1			1	3
D049	Maine et Loire		1		1	2		4
D050	Manche		1			3		4
D051	Marne		1		1	2		4
D052	Haute Marne		1			2		3
D053	Mayenne		1			2		3
D054	Meurthe et Moselle		1	2	1	1		5
D055	Meuse	1	1	1		1		4
D056	Morbihan		1	1		1		3
D057	Moselle	1		1	2	2		6
D058	Nievre	1			1	2		4
D059	Nord		3	1	1	2	1	8
D060	Oise		1			2		3
D061	Orne	1		1		1		3
D062	Pas de Calais	1		1		2		4
D063	Puy de Dôme	1		2		2		5
D064	Pyrenes Atlantiques		1	2		1	1	5
D065	Hautes Pyrenees		1	1		2		4
D066	Pyrenees Orientales	1		1		2		4
D067	Bas Rhin		2	2		3		7
D068	Haut Rhin	1	1	1		2		5
D069	Rhone	2	2	2		4	1	11
D070	Haute Saone		1	1		1		3
D071	Saone et Loire	2		1		2		5
D072	Sarthe		1	2		1	1	5
D073	Savoie		1			1	1	3
D074	Haute Savoie	1		1		1		3
D075	Paris	1	1	5	1	4	3	15
D076	Seine Maritime			2		1	1	4
D077	Seine et Marne		1			2		3

Code de localisation	Localisation	CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C		Total
		F	H	F	H	F	H	
D078	Yvelines			1	1	3	1	6
D079	Deux Sevres	1		1		1		3
D080	Somme		1			2		3
D081	Tarn		1			1	1	3
D082	Tarn et Garonne		1			2		3
D083	Var		1	3		3		7
D084	Vaucluse	1	1	1		1		4
D085	Vendee		1	2	1			4
D086	Vienne		2	1		1		4
D087	Haute Vienne		1	1		1		3
D088	Vosges		1	1		2		4
D089	Yonne		1			3		4
D090	Territoire de Belfort		1	1				2
D091	Essonne		1			5		6
D092	Hauts de Seine	1	1	1		1	1	5
D093	Seine-Saint-Denis	1		1	1	2		5
D094	Val de Marne		1			2	1	4
D095	Val d'Oise	1				2		3
T971	Guadeloupe	1				3		4
T972	Martinique		1	1		2	1	5
T973	Guyane	1			1	1		3
T974	Reunion		1		1		1	3
TA987	Polynésie Française		1			3		4
TA988	Nouvelle Calédonie		1	1		1		3
<b>Total</b>		<b>52</b>	<b>78</b>	<b>94</b>	<b>26</b>	<b>163</b>	<b>29</b>	<b>442</b>

### 3/ Effectifs AFN

Localisation	A	B		C		Total
	H	F	H	F	H	
ALGERIE	2		2	10	13	27
MAROC	1		1	8	7	17
TUNISIE	2	2		5	6	15
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>59</b>





#### 4/ Effectifs PSGHLMN

Code de localisation	A		B		C		Total
	F	H	F	H	F	H	
PSGHLMN02				2		6	8
PSGHLMN08				1		3	4
PSGHLMN13			1		1	1	3
PSGHLMN14						2	2
PSGHLMN16						1	1
PSGHLMN17					1		1
PSGHLMN51				6	1	18	25
PSGHLMN54				1		5	6
PSGHLMN55				4	10	18	32
PSGHLMN57	1	2	6	8	9	7	33
PSGHLMN59						1	1
PSGHLMN60			1		1	8	10
PSGHLMN62						6	6
PSGHLMN67	1	1	1	3	15	8	29
PSGHLMN68				1	1	7	9
PSGHLMN69			2	2	2	3	9
PSGHLMN75		1		1	1	1	4
PSGHLMN80				4	2	6	12
PSGHLMN83						8	8
PSGHLMN87			1		1		2
PSGHLMN88				1		2	3
PSGHLMN92			2	1	3		6
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>35</b>	<b>48</b>	<b>111</b>	<b>214</b>

#### 5/ Effectifs siège Caen

Code de localisation	A+		A		B		C		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
C075	4	4	26	20	33	13	24	11	135
C014				3	5	6	10	4	28
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>26</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>19</b>	<b>34</b>	<b>15</b>	<b>163</b>

#### 6/ Mouvements

Périmètre	Arrivées				Total arrivées	Départs				Total Départs
	A	A+	B	C		A	A+	B	C	
AFN	1		2	4	7	1		2	5	8
EHPAD	12		4	20	36	13		4	18	35
ERP	14		10	3	27	15		5	10	30
PSGHLMN			4	13	17	2		7	17	26
SC	9	2	6	3	20	5	1	6	8	20
SD	15		19	22	56	15		26	33	74
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>2</b>	<b>45</b>	<b>65</b>	<b>163</b>	<b>51</b>	<b>1</b>	<b>50</b>	<b>91</b>	<b>193</b>



## 7/ Promotions

### ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

Promotions/Avancements	Millésime	Avancements obtenus	Observations
<b>Avancements de grade</b>			
ÉCHELON SPÉCIAL	2016	0	
HORS CLASSE	2016	4	
APA	2016	3	

### SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS

Promotions/Avancements	Millésime	Avancements obtenus	Observations
<b>Promotions de corps</b>			
B en A	2016	1	
<b>Avancements de grade</b>			
SACE	2016	4 (3 EP + 1 choix)	
SACS	2016	6 (2 EP + 4 choix)	

### ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Promotions/Avancements	Millésime	Avancements obtenus	Observations
<b>Promotions de corps</b>			
C en B	2016	4	
<b>Avancements de grade</b>			
AAP1	2016	11	
AAP2	2016	10	
AA1	2016	3	

### TECHNICIENS SUPÉRIEURS D'ÉTUDES ET DE FABRICATIONS

Promotions/Avancements	Millésime	Avancements obtenus	Observations
<b>Avancements de grade</b>			
TSEF 1	2016	0	
TSEF 2	2016	1	

### AGENTS TECHNIQUES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Promotions/Avancements	Millésime	Avancements obtenus	Observations
<b>Promotions de corps</b>			
C en B	2016	7	
<b>Avancements de grade</b>			
ATPMD 1	2016	1	
ATPMD 2	2016	8	
ATMD 1	2016	0	

### AIDES SOIGNANTS-AGENTS DE SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES C

Promotions/Avancements	Millésime	Avancements obtenus	Observations
<b>Avancements de grade</b>			
ASCE	2016	1	
ASCS	2016	4	

### ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT

Promotions/Avancements	Millésime	Avancements obtenus	Observations
<b>Promotions de corps</b>			
B en A	2016		
<b>Avancements de grade</b>			
ASSP	2016	1	





# 9

## Conseil d'administration de l'ONACVG 2016-2019

### Présidence

- Président** ..... **M. le Secrétaire d'État Jean-Marc TODESCHINI**  
 Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, auprès du ministère de la Défense
- 1<sup>er</sup> Vice-Président** ..... **M. Jacques GOUJAT**
- 2<sup>e</sup> Vice-Président** ..... **M. l'Amiral (2s) Henry LACAÏLLE**

### 1<sup>er</sup> Collège - En qualité de représentants de l'état

- Sénat** ..... **Mme Christiane KAMMERMANN**  
 Sénatrice représentant les Français établis hors de France
- Ministère de la Défense** ..... **M. Jean-Paul BODIN**  
 Secrétaire Général de l'Administration
- Assemblée Nationale** ..... **M. David CIOT**  
 Membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées
- Ministère de la Défense** ..... **Mme Myriam ACHARI**  
 Directrice de la Direction de la Mémoire, du patrimoine, des archives (DMPA)
- Ministère de l'Intérieur** ..... **M. le Prefet Christian CHOCQUET**  
 Chef du service du Haut fonctionnaire de Défense
- Ministère des Affaires Etrangères** ..... **M. Sylvain RIQUIER**  
 Sous-directeur des français à l'étranger et de l'administration consulaire de l'Administration
- Ministère de l'Economie et des Finances** ..... **M. Dominique BLAES**  
 Chef du bureau 5BMD à la direction du budget
- Ministère de l'Education Nationale** ..... **Mme Florence Robine**  
 Directrice Générale de l'Enseignement Scolaire

### 2<sup>e</sup> Collège - Au titre des conflits 1939-1945, d'Indochine et de Corée

- M. Jean CHAISE** ..... Président National  
 Fédération Nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé
- M. le Général (2s) Guy SIMON** ..... Ancien Président National  
 Association Nationale des anciens et amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois
- M. Yves DOURY** ..... Secrétaire général  
 Union française des combattants et victimes de guerre (UFAC)

### 2<sup>e</sup> Collège - Au titre de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc

- M. Hocine BOUARES** ..... Président National  
 Association des Français rapatriés d'origine nordafricaine en Allemagne et en Alsace (AFRONAAA)
- M. Guy DARMANIN** ..... Président National  
 Fédération Nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)
- M. Serge DROUOT** ..... Secrétaire National  
 Fédération Nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)
- M. André FILLERE** ..... Vice-Président  
 Association républicaine des anciens combattants (ARAC)
- M. Gérard COLLIOT** ..... Vice-Président National  
 Union Nationale des combattants
- M. Jacques GOUJAT** ..... Président  
 Union française des Associations d'anciens combattants et de Victime de guerre (UFAC)
- M. Jean-Claude KLINKERT** ..... Vice-Président  
 Union Fédérale (UF)
- M. Le général (2s) Roger PESSIDOUS** ..... Président d'honneur  
 Association Nationale « Les Ailes Brisées »



## 2<sup>e</sup> Collège - Au titre des opérations postérieures au 2 juillet 1964

- M. Laurent ATTAR-BAYROU** . . .Président National  
Fédération Nationale des anciens des missions extérieures OPEX (FNAME)
- M. Dominique LEPINE** . . .Président National  
Union Fédérale (UF)
- M. le Général (2s)  
Bernard JANVIER** . . .Vice-Président National
- M. le Général (2S)  
Pierre SAINT-MACARY** . . .Président Général  
Union nationale des combattants (UNC)
- l'Amiral (2s)  
Henri LACAILLE** . . .Président National  
Fédération nationale «André Maginot», des anciens combattants (FNAM)
- M. le Général (2s)  
André SOUBIROU** . . .Président National  
Association nationale des participants aux OPEX (ANOPEX)

## 2<sup>e</sup> Collège - Au titre des divers catégories de ressortissants du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

- M. le Général (2s)  
Jean-Pierre BEAUCHESNE** . . .Président National  
Fédération des anciens combattants résidents hors de France (FACS)
- M. le Général (2s)  
Paul DODANE** . . .Secrétaire général  
Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX)
- Mme Michèle BUISSON** . . .Vice-Présidente  
Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC)
- Mme Denise FOURNIER** . . .Secrétaire juridique et sociale  
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)
- M. Raymond CASAL** . . .Président National  
Association nationale des plus grands invalides de guerre (ANPGIG)
- Mme Mireille GOURLAN** . . .Secrétaire Générale Adjointe  
Fédération Nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCP/CATM)
- Mme Paule SUDRE** . . .Présidente Adjointe et Trésorière  
Fédération Nationale des fils et filles des morts pour la France « Les fils des tués »

## 3<sup>e</sup> Collège

- M. le Contrôleur Général  
Serge BARCELLINI** . . .Président Général  
Le Souvenir Français (SF)
- M. Alain CLERC** . . .Secrétaire Général  
Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie
- M. le Général (2s) Bruno DARY** . . .Président  
Comité de la Flamme
- M. le Général (2s) Bruno CUCHE** . . .Président  
Fondation Maréchal LECLERC de HAUTECLOQUE (MLH)
- M. Yves LESCURE** . . .Directeur Général  
Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD)
- M. Jacques VISTEL †** . . .Directeur Général  
Fondation de la Résistance

## Représentants du personnel

- Mme Dominique SECO-VIGNERON** . . .Secrétaire Générale  
Section syndicale FO de l'ONACVG
- Mme Claude-Michèle JEOFFROI** . . .Secrétaire Générale  
Section syndicale de CFDT de l'ONACVG

## Membres experts

- Mme Carole DAMIANI** . . .Directrice  
Paris aide aux victimes (PAV-75)
- M. Jean-Jacques JORDI** . . .Historien
- M. le Général (2s) Vincent LEROI** . . .Président  
Solidarité Défense (Commission Mémoire et Solidarité de l'ONACVG)
- M. Hubert TISON** . . .Secrétaire Général  
Association des professeurs d'Histoire et de Géographie
- M. le Médecin Général Inspecteur  
Christian PLOTTON** . . .Directeur  
Institut national des Invalides (INI)





#### CRÉDITS PHOTOS :

##### Couverture

DICoD, armée de terre  
En 1<sup>re</sup> ligne, une vague d'assaut /  
Agence Meurisse / Gallica  
L'heure du repas dans une tranchée /  
Agence Rol / Gallica

##### Pages 2-3

Archives CICR (D.R.)

##### Pages 4-5

Bandeau : Poilus descendant aux  
tranchées / Agence Rol / Gallica

##### Page 6

ONACVG

##### Page 8

DICoD Armée de Terre

##### Page 9

ONACVG

##### Page 10

ONACVG

##### Page 13

Pierre-Yves Duval

##### Pages 14-15

Bandeau : revue du 14 juillet 1917,  
Paris / Agence Rol / Gallica  
En bas : Vu et Entendu

##### Page 16

GMP

##### Page 17

En haut : ONACVG  
En bas : ONACVG

##### Page 18

ONACVG

##### Page 19

ONACVG

##### Page 20

CFIAR

##### Page 21

Pierre Chancy

##### Page 22

ONACVG

##### Page 23

Dicod Armée de Terre

##### Pages 24-25

Bandeau : tirailleurs marocains  
montant aux tranchées /  
Agence Rol / Gallica

##### Page 25

DICoD Armée de Terre

##### Page 26

ONACVG

##### Page 27

ONACVG

##### Page 29

Jacques Robert

##### Pages 30-31

Bandeau : un détachement  
d'infanterie muni de casques  
protecteurs, regagne les tranchées /  
Agence Rol / Gallica

##### Page 30

Mashiki / Fotolia

##### Page 32

ONACVG

##### Page 33

DICoD Armée de Terre

##### Page 35

Industrieblick / Fotolia

##### Page 34

ONACVG

##### Page 37

ONACVG

##### Page 39

ONACVG

##### Page 40

ONACVG

##### Page 41

ONACVG

##### Page 42

ONACVG

##### Page 44

Ycréa

##### Page 45

En haut : Pierre Chancy  
En bas : ONACVG

##### Page 46

Bandeau : la relève / Agence Rol /  
Gallica  
En bas : Jacques Robert

##### Page 48

ONACVG

##### Page 50

En haut : CSAD  
En bas : ECPAD

##### Page 51

ONACVG

##### Page 55

DMPA Jacques Robert  
Didier Pazery

##### Page 56

DMPA Jacques Robert

##### Page 57

ONACVG

##### Page 58

En haut : ONACVG  
En bas : ONACVG

##### Page 59

ONACVG

##### Page 60

ONACVG Maroc

##### Page 61

ONACVG Maroc

##### Page 62

ONACVG Polynésie française

##### Page 63

En haut : ONACVG Polynésie française  
En bas : ONACVG Polynésie française

##### Page 64

Bandeau : aveugles de guerre  
aux Quinze-Vingts, hôpital de Paris,  
1916 / Agence Rol / Gallica  
En bas : Industrieblick / Fotolia

##### Page 70

Bandeau : détachement quittant  
les tranchées / Agence Meurisse /  
Gallica

##### Page 77

Monkey Business / Fotolia



mémoire et solidarité

**Office National  
des Anciens Combattants  
et Victimes de Guerre**

Hôtel national des Invalides  
129, rue de Grenelle  
75700 Paris cedex 07